DOCUMENT RESUME

ED 364 073 FL 021 580

AUTHOR	Brousseau, Martin, Ed.; And Others
TITLE	Actes des 6e Journees de linguistique (1992) (Proceedings of the Sixth Linguistics Conference, 1992).
INSTITUTION	International Center for Research on Language Planning, Quebec (Quebec).
REPORT NO	ISBN-2-89219-229-3
PUB DATE	93
NOTE	131p.
PUB TYPE	Collected Works - Conference Proceedings (021)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC06 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Folk Culture; Foreign Countries; *French; Language Fluency; *Language Patterns; *Language Planning; Language Research; *Language Tests; Linguistic Theory; Machine Translation; Medicine; Phonology; Poetry; Regional Dialects; Second Languages; *Semantics; Syntax; *Translation; Verbal Tests
IDENTIFIERS	Brand Names; Canada; Morocco; Quebec; Referents (Linguistics)

ABSTRACT

Papers, all in French, presented at a conference on linguistics include: "Machine Translation: Historic Aspects" (Ghada Attieh); "Translation and Conditioning" (Stephanie Bedard); "Semantic or Pre-Semantic Structures? From Perception to Causation" (Denise Belanger); "Presentation of Poetry Sung in Maroc" (Samira Belyazid); "There Is 'la' and 'la'--A Prosodic Study of the Discourse Particle 'la' in Quebec French" (Monique Demers); "The Oral Introspective Protocol in Reading: Testing and Refinements" (Linda de Serres); "Language Planning in Morocco" (Malika Ech-Chadli); "Semantic-pragmatic Description of the Connectors 'Car- Parce Que- Puisque'" (Odette Gagnon); "What Is the Meaning of a Word?" (Rene Gingras); "Left Dislocation by Anaphor: Preliminary Results" (Christian Guilbaut); "Factory Brands in the Domain of Medicines--Linguistic Acceptability: Euphemisms" (Benoit Leblanc); "Analysis of Fluidity in the Second Language" (Frederic Masse); "Analysis of Constructions using 'Etre Pour' in Quebec French" (Linda Pepin); and "Glottalization in Quebec French" (Mostafa Shoul). (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED 364 073

CIRAL / ICRLP
CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON LANGUAGE PLANNING

Actes des 6e Journées de linguistique (1992)

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Alain Prujiner
Jean-Denis Gendron
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
Minor changes have been made to improve reproduction quality.
Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

Sous la direction de

Martin Brousseau — Patrick Drouin
Christian Guilbault — Diane Laberge
Louis Tremblay

FL021580

Publication B-186

FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

1993

BEST COPY AVAILABLE

Actes des 6e Journées de linguistique (1992)

Sous la direction de

Martin Brousseau — Patrick Drouin
Christian Guilbault — Diane Laberge
Louis Tremblay

B-186

1993
CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON LANGUAGE PLANNING
QUÉBEC

Le Centre international de recherche en aménagement linguistique est un organisme de recherche universitaire qui a reçu une contribution de Secrétariat d'État du Canada pour cette publication.

The International Center for Research on Language Planning is a university research institution which received a supporting grant from the Secretary of State of Canada for this publication.

© CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
Tous droits réservés. Imprimé au Canada.
Dépôt légal (Québec) – 1er trimestre 1993
ISBN: 2-89219-229-3

Avant-propos

Cette année encore, le succès de la septième édition des *Journées de linguistique*, organisées par l'Association des étudiant(e)s diplômé(e)s inscrit(e)s en langue et linguistique (AÉDILL) de l'Université Laval, a dépassé toutes les espérances, tant par le nombre de présentations que par leur qualité. De plus, poursuivant l'initiative prise l'année précédente, plusieurs étudiants provenant de diverses universités québécoises telles que l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Moncton et l'Université de Sherbrooke ont pris part activement au colloque.

Le comité organisateur des *6e Journées de linguistique* tient à remercier les organismes qui ont rendu possible, par leur soutien financier, la tenue de ce colloque: le Département de langues et linguistique de l'Université Laval et le Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL) pour la publication des Actes. Sans leur aide précieuse et leur généreuse contribution, la tenue de ce colloque de même que la publication des Actes auraient été impossible. Le Comité désire remercier également toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à l'organisation de ce colloque.

Le Comité organisateur des *6e Journées de linguistique* et l'AÉDILL:

Martin BROUSSEAU, président
Patrick DROUIN, vice-président et trésorier
Alain AUGER, secrétaire
France ROBITAILLE, représentante en linguistique
Robert VÉZINA, représentante en linguistique
Pierre SAMSON, représentant en traduction
Christian GUILBAULT
Lise FORTIER

Table des matières

Avant-propos 1

1 ***La traduction automatique: aspects historiques***
GHADA ATTIEH (2e cycle) 1
Université Laval

2 ***Traduction et conditionnement***
STÉPHANE BÉDARD (3e cycle) 11
Université Laval

3 ***Des structures sémantiques ou pré-sémantiques? De la perception à la causation***
DENISE BÉLANGER (3e cycle) 19
Université de Montréal

4 ***Présentation d'une poésie chantée au Maroc***
SAMIRA BELYAZID (3e cycle) 29
Université Laval

5 ***Il y a «là» et «là» — Une étude prosodique de la particule discursive «là» en français québécois***
MONIQUE DEMERS (2e cycle) 39
Université du Québec à Chicoutimi

6 ***Le protocole oral introspectif (POI) en lecture: mise à l'essai et raffinements***
LINDA DE SERRES (3e cycle) 51
Université Laval

7 ***La planification linguistique au Maroc***
MALIKA ECH-CHADLI 61

8 ***Description sémantico-pragmatique des connecteurs car- parce que- puisque***
ODETTE GAGNON (2e cycle) 69
Université du Québec à Chicoutimi

9 ***Qu'est-ce que le sens d'un mot?***
RENÉ GINGRAS (3e cycle) 79
Université Laval

10 ***La dislocation à gauche par anaphore: résultats préliminaires***
CHRISTIAN GUILBAULT (2e cycle) 89
Université Laval

11 ***Les marques de fabrique dans le domaine des médicaments — L'acceptabilité linguistique: les euphémismes***
BENOÎT LEBLANC (3e cycle) 99
Université Laval

12 ***Analyse de la fluidité en L_2***
FRÉDÉRIC MASSÉ (2e cycle) 107
Université de Montréal

13 ***Analyse des constructions de ÊTRE POUR en français du Québec***
LINDA PÉPIN (2e cycle) 115
Université de Sherbrooke

14 ***Glottalisation en franco-québécois***
MOSTAFA SHOUL (3e cycle) 125
Université Laval

1 *La traduction automatique: aspects historiques*

GHADA ATTIEH
Étudiante de 2e cycle
Université Laval

INTRODUCTION

Le but de cette communication est de présenter un aperçu sur le domaine de la traduction automatique. Celui-ci est assez complexe et se caractérise par une grande pluridisciplinarité. Il fait souvent appel à l'intelligence artificielle, à la linguistique computationnelle et à la logique, pour ne citer que ces domaines. La traduction automatique est une des premières applications d'un domaine également complexe: le traitement des langues naturelles.

Nous nous limiterons à exposer dans un premier temps les raisons historiques, économiques et sociales qui ont favorisé le développement de la traduction automatique et ensuite nous présenterons quelques problèmes significatifs qui font obstacle à l'avancement des travaux, ainsi que certaines méthodes utilisées actuellement.

Nous soulignons que l'appellation «traduction assistée par ordinateur» est utilisée indifféremment pour «traduction automatique» même s'il existe une distinction. Cependant nous utiliserons l'appellation traduction automatique tout au long de notre communication.

Définitions:

Traduction Automatique (T.A.)

Application de l'informatique à la traduction des textes d'une langue naturelle à une autre. Terme utilisé pour les systèmes produisant une traduction, même brute, sans intervention humaine en cours de traitement.

Traduction Assistée par Ordinateur (T.A.O.)

La nuance apportée par la précision du rôle de l'informatique replace l'outil comme instrument, outil de la traduction dont l'acteur réel demeure l'humain. Ce terme s'applique aux systèmes où le processus de traductique ne peut se dérouler sans intervention humaine.

HISTORIQUE

La traduction automatique est l'application de l'informatique à la traduction des textes d'une langue naturelle à une autre. Le besoin d'atténuer les barrières linguistiques n'est pas nouveau. Le latin était déjà une sorte de *lingua franca* pour pouvoir échanger les informations surtout dans les domaines scientifiques et techniques. La traduction humaine, malgré son existence millénaire, n'est pas une activité très bien définie. On dit que la traduction est un art. Ce serait, selon Vinay & Darbelnet (1967:23), «faire un grand tort à la traduction que de la classer parmi les arts — un huitième en quelque sorte.» Les tentatives en traduction automatique ont souligné davantage la complexité de l'activité traductionnelle. Il y en a même qui peuvent penser qu'il suffit d'être bilingue pour traduire. Or, le but du traducteur n'est pas de transcoder deux systèmes de signes mais de faire transmettre un message tout en respectant le génie de la langue. La nouvelle technologie (traitement de texte, dictionnaires électroniques, bases de données, banques terminologiques) a changé drastiquement le travail du traducteur, plus précisément ses outils de travail.

Dès le début des années cinquante, lorsque l'informatique a commencé à se développer, l'idée est apparue que les ordinateurs allaient permettre de traduire des textes d'une langue à une autre. Les chercheurs se sont intéressés à ce domaine pour des raisons surtout militaires et non pas pour la compréhension du mécanisme de la langue. Il faut bien noter que la presque totalité des recherches en traduction automatique, dans les années cinquante, ont été subventionnées par les ministères de la défense des pays qui se sont impliqués dans ces recherches.

Les travaux de la traduction automatique ont commencé aux États-Unis. Toutefois, ces travaux ne prirent réellement leur essor qu'à la suite du lancement réussi par l'ex-Union Soviétique d'un premier satellite Spoutnik, le 4 octobre 1957. En plus, la guerre froide battait son plein, les militaires américains désiraient traduire au plus vite et à moindre frais, les messages soviétiques interceptés. Ce que Boitet (Blanchon et Boitet 1990:415) a baptisé la TAO pour le veilleur, c'est-à-dire, traduction automatique, dont on attend des traductions «grossières», produites rapidement, en grand volume et à bas coût. La qualité de ces traductions n'est pas essentielle. Celles-ci servent en effet à filtrer des documents, dont les plus intéressants seront, si nécessaire, traduits ou communiqués à des spécialistes bilingues. Préédition[1] et postédition[2] doivent être absentes ou très limitées. À cette époque, la traduction automatique se faisait surtout du russe vers l'anglais et le français.

L'envahissement de l'informatique dans la vie de tous les jours et la croissance des moyens de communication ont favorisé les travaux sur le traitement des langues naturelles. Les pays en voie de développement réclament le transfert technologique qui nécessite la traduction. «En effet, contrairement à ce que d'aucuns prédisaient, il y a une cinquantaine d'années, l'internationalisation croissante ne s'est pas accompagnée d'une uniformisation linguistique vers l'anglais, mais au contraire d'un renforcement considérable de l'usage scientifique et technique des langues traditionnellement importantes de ce point de vue, et d'une promotion volontariste de bien d'autres, pour les amener au même niveau» (Blanchon et Boitet 1990:418). La diversité des langues devient un élément de plus en plus important, surtout pour les pays en voie de développement qui veulent accéder à la science et la technologie via leurs langues nationales. «Les développements en cours dans les technologies de traitement des langues, et notamment les outils d'aide à la traduction s'inscrivent dans ce mouvement de redéploiement au profit de

[1] Calqué sur l'anglais, désigne la préparation du texte avant la saisie machine et peut recouvrir la simplification de la formulation, la résolution d'ambiguité, etc.

[2] Lui aussi calqué sur l'anglais, désigne la relecture-révision du résultat machine.

la diversité linguistique.» (Cassen 1990:70). En plus, la traduction demeure un besoin urgent à cause des échanges commerciaux et des moyens de communications qui s'intensifient sans cesse. En Europe, par exemple, on constate que neuf langues sont parlées dans douze pays, ce qui sur le plan de l'activité traductionnelle, représente soixante-douze couples de langues à traiter. Il faut savoir qu'à la Commission des communautés européennes en 1990, plus de la moitié du budget de fonctionnement de l'administration est consacrée à la traduction et à l'interprétariat. Le pluriculturalisme et le principe d'égalité de droit entre les langues constituent la base de la stratégie du Conseil de l'Europe et de la Commission des Communautés européennes en matière d'industries de la langue. C'est pour ces raisons que la traduction automatique prend de l'importance et elle n'est plus restreinte aux langues indo-européennes.

En 1952, la première conférence sur la traduction automatique est organisée au MIT (Massachusetts Institute of Technology) par Yehoshua Bar-Hillel, premier chercheur nommé pour travailler dans le domaine à temps plein. La première démonstration, organisée par l'université de Georgetown et IBM, eut lieu en 1954. La traduction automatique était vue en terme de dictionnaire automatique. On a créé un dictionnaire en langue source (LS) et un dictionnaire en langue cible (LC). La séquence des mots en LC était la même qu'en LS. Cette méthode donnait des résultats très pauvres. À ce moment, on s'est rendu compte qu'il fallait avoir recours à la pré-édition ou à la post-édition. La naissance de l'intelligence artificielle vient, en 1956, donner l'espoir dans l'avancement de la traduction automatique.

Le gouvernement américain a injecté beaucoup d'argent dans le domaine de la traduction automatique. Dix ans plus tard, les chercheurs n'ont produit aucun système de traduction dite automatique, c'est-à-dire exécutée totalement par un ordinateur. Les machines produisaient des aberrations qu'un traducteur même peu expérimenté ne produirait jamais. À titre d'exemple, le système Systran utilisé dans la Commission des communautés européennes a traduit du français en anglais la phrase

française suivante «La cour de Justice considère la création d'un sixième poste d'avocat général» par «the court of Justice is considering the creation of a sixth general avocado station». Parmi les cas les plus aberrants en traduction automatique souvent mentionnés dans les textes relatifs à la question, nous citerons le célèbre exemple «The spirit is willing but the flesh is weak» qui, traduit en russe, puis retraduit en anglais donne «The vodka is strong but the meat is rotten». Mais selon Hutchins (1986: 17), ce genre d'exemple n'est qu'une création de ceux qui veulent porter atteinte à la crédibilité de la traduction automatique.

En 1966, Bar-Hillel a déclaré qu'il est impossible de produire une traduction automatique de bonne qualité parce que pour traduire, il ne faut pas uniquement connaître la langue mais aussi le monde; autrement dit il faut avoir des connaissances encyclopédiques. Il se base sur des exemples tels que: «The box is in the pen» (la boîte est dans le parc) et «The pen is in the box» (le stylo est dans la boîte). Ce qui fait dire à quelques-uns que les célèbres informaticiens qui ont fait ces tentatives (Marvin Minsky et Roger Schank, en particulier) auraient économisé beaucoup d'énergie s'ils avaient lu auparavant les textes des philosophes qui expliquent que cette description littérale du monde est une tâche infinie.

À la même époque, un comité mandaté par le gouvernement américain pour examiner les causes des échecs répétés enregistrés dans les tentatives de TA déposait le célèbre rapport ALPAC[3]. Les auteurs y critiquaient sévèrement l'approche à court terme adoptée dans la plupart des projets de recherche. Ce rapport détourna les efforts de recherche en direction de l'informatique linguistique, les théories du langage et l'intelligence artificielle.

[3] «The ALPAC (Automatic Language Processing Advisory Counsil) report stated that MT was slower, less accurate and twice as expensive as human translation, and that there was no prospect of useful machine translation-either immediately or in the further future» (Goshawke et al. 1987:28).

TYPES DE SYSTÈMES

Toute traduction nécessite une intervention humaine même la traduction dite automatique. En traduction assistée ou semi-automatique il y a deux sortes de systèmes: interactif et traitement par lots. En système interactif une communication sous forme de questions-réponses s'établit entre l'ordinateur et le traducteur afin de faciliter la solution des problèmes de traduction. Ce genre de système oblige le traducteur à rester devant son écran et à répondre à des questions qui sont très élémentaires. En système de traitement par lots, la traduction est traitée la nuit et envoyée sur l'écran du traducteur le lendemain.

La pré-traduction automatique (PTA)

«La PTA consiste en une traduction non pas complète, mais partielle du texte. Il s'agit de remplacer tous les termes techniques, ainsi qu'une proportion variable des mots usuels, par leur équivalent en LA (langue d'arrivée)» (Bédard 1990:440).

DIFFÉRENTES MÉTHODES

La traduction mot à mot a été un échec total. On a ensuite utilisé l'analyse syntaxique à partir des travaux de Zellig Harris et de Noam Chomsky. L'analyse purement syntaxique s'est avérée insuffisante pour avoir une traduction adéquate, puisqu'une phrase syntaxiquement correcte n'est pas nécessairement compréhensible. Chomsky croyait en l'existence d'une «structure profonde» commune à toutes les langues. À ce moment-là, on s'est rendu compte qu'il fallait faire de l'analyse sémantique.

Le concept de *langue pivot*[4] n'a également pas été une réussite parce que les éléments culturels ne sont pas communs à

[4] Élément commun auquel peuvent se réduire toutes les langues, soit sous forme d'un langage logique artificiel, soit d'une langue naturelle auxiliaire comme l'esperanto, soit d'un vocabulaire universel ou d'un ensemble de primitives sémantiques communes à toutes les langues et donnant la possibilité de convertir un texte source en représentations sémantico-syntaxiques communes à plus d'une langue. C'est l'approche la plus économique dès qu'il y a plus de trois langues en jeu.

toutes les sociétés. Par exemple, les formules de politesses en japonais sont très importantes et indiquent souvent la classe sociale du locuteur.

Enfin le *transfert* offre une analyse syntaxique, morphologique, lexicale et sémantique. À l'Université de Montréal, une équipe de chercheurs a développé le système TAUM-météo (Traduction Automatique de l'Université de Montréal) qui est une application de transfert. Ce système traduit les bulletins météorologiques de l'anglais au français et du français à l'anglais, et ce 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Il a un taux de réussite de 97%. Il est configuré de façon à reconnaître une erreur de traduction. Mais, il ne s'agit que d'un domaine particulièrement restreint de la langue.

PROBLÈMES

La langue naturelle reste le moyen de communication le plus efficace. Les informaticiens, surtout ceux qui travaillent en intelligence artificielle, essaient de décrire les différents aspects de l'intelligence humaine de façon précise pour qu'une machine arrive à la simuler. Déjà la notion d'intelligence est très difficile à définir. Les linguistes ont tenté et tentent encore de formaliser la compétence linguistique d'un individu autant que le processus de génération des phrases. «L'échec des premières tentatives de la traduction automatique s'explique par la non-considération des caractéristiques essentielles partagées, sous une forme ou sous une autre, par toutes les langues. Ces caractéristiques impliquent généralement qu'il n'y a pas de correspondance exacte entre l'ensemble des mots ou des phrases et l'ensemble des sens. La polysémie, la synonymie et l'anaphore sont des aspects difficiles à traiter en traduction automatique. Ces phénomènes posent une des questions les plus importantes du traitement automatique des langues: l'ambiguité.» (Sabah 1988:23)

Les problèmes auxquels se heurte le traducteur humain sont différents de ceux rencontrés par la machine à traduire. Pour le traducteur, les mots ne sont jamais ambigus, sauf à quelques rares

exceptions, puisque le contexte permet d'obtenir les précisions utiles à la compréhension. «Les mots ont beau signifier la même chose dans les deux langues, ils ne signifient pas la même chose dans les deux discours. (..) Ce sont les problèmes posés à la machine à traduire par le mot à mot qui ont fait penser que la polysémie représentait un problème pour la traduction, mais il ne faut pas confondre traduction-machine et traduction humaine; la machine traduit la langue, l'homme le discours» (Lederer 1976:19). Entre autres problèmes rencontrés en traduction automatique nous énumérerons à titre d'exemples l'homonymie, le pragmatique, l'implicite, la synonymie, l'ambiguïté et la métaphore.

CONCLUSION

L'avantage de la traduction automatique est la capacité de traiter de gros volumes de traduction; ce qui engendre une augmentation de la productivité et une diminution des coûts. Elle contribue également à la sytématisation du travail terminologique et à l'homogénéité des traductions. Le texte est traduit au complet, on ne risque pas d'oublier une phrase ou un paragraphe. Cependant, la traduction automatique requiert beaucoup de post-édition, une opération qui est plus pénible, pour certains traducteurs, que la traduction elle-même.

BIBLIOGRAPHIE

CASSEN, Bernard. (1990): *Quelles langues pour la science*, Sciences et Société, Éditions La Découverte, Paris, 266 p.

GOSHAWKE, W.I.D.K. Kelly et J.D. Wigg. (1987): *Computer Translation of Natural Language*. Sigma Press, United Kingdom, 275 p.

BLANCHON, Hervé et Christian BOITET. TAO personnelle et promotion des langues nationales: Le projet LIDIA du GETA. *Actes du colloque sur les industries de la langue*. Office de la langue française et Société des traducteurs du Québec. Montréal, 21-24 novembre 1990, p. 415-434.

LEDERER, Marianne. (1976): *Synecdoque et traduction.* Études de linguistique appliquée. no 24 (octobre-décembre), p. 13-41.

PLASSARD, F. (1989). *Panorama de la traduction assistée par ordinateur.* Département Systèmes D'Information et de Documentation, Électricité de France, juin, 72p. + Annexe VII

SABAH, Gérard. (1989). *L'intelligence artificielle et le langage: représentations des connaissances.* Hermès, Paris, vol. 1, 352 p.

VINAY, J.P. et J. DARBELNET. (1958): *Stylistique comparée du français et de l'anglais,* Beauchemin, Montréal, 331 p.

2 *Traduction et conditionnement*

STÉPHANE BÉDARD
Étudiant de 3e cycle
Université Laval

Trois pratiques m'ont amené à soulever la question du conditionnement en tant qu'obstacle pour le traducteur: celle de la traduction de textes généraux, celle de la traduction de textes de sagesse et celle du tantra tibétain. Je m'explique: pratiquer le tantra tibétain, en gros, c'est s'adonner, sous la direction d'un maître accompli, à un large éventail d'exercices spirituels, dont des techniques de méditation, des visualisations, des récitations de mantras, et ainsi de suite. Exercices que les Occidentaux que nous sommes relèguent parfois au plan des lubies orientales accessibles à des êtres ayant de préférence les yeux bridés. Il faut savoir que le tantra bouddhique tibétain oblige aussi le pratiquant à étudier des textes de sagesse et à en débattre entre initiés pour vérifier si l'expérience décrite dans ces mêmes textes est fondée. C'est ainsi que le pratiquant du tantra, et le traducteur de textes de sagesse, affinent l'intellect un peu comme si celui-ci devait jouer la fonction d'une épée. L'étude et la pratique des moyens habiles reliés au tantra montrent à trancher, de préférence avec compassion. Mais revenons à nos moutons.

La traduction oblige à prendre constamment des décisions d'ordre linguistique, logique, culturel, politique, poétique, budgétaire, et j'en passe. Il y a lieu de se demander ce qui empêche le traducteur d'y voir clair? Qu'est-ce qui lui cause des maux de tête dans sa pratique du passage d'une culture à l'autre au moyen d'au moins deux langues? Des signes d'un système linguistique aux signes d'un autre système, il y a souvent un gouffre de conditions à respecter pour assurer un passage réussi du discours A au discours B. Je ne parle pas, à dessein, de langue de départ et de langue d'arrivée parce que le traducteur ne traduit pas d'abord des langues, mais bien des discours, des messages, des signes aux sens multiples: il navigue en

pleine polysémie. Il doit aussi rendre l'implicite: ce qui se cache entre les lignes. Voilà un premier déconditionnement qu'il semble nécessaire d'opérer. À savoir que les sens s'appuient sur des signes formant des langues, mais aussi sur le non-dit que ces langues signalent.

Il n'est pas rare, en effet, dans les livres et les écoles qui diffusent ces livres, qu'on conditionne le traducteur à consacrer le gros de ses efforts aux combinaisons de langues, hors discours. La fixation des idées sur la traduction et les langues est toujours consciemment ou non politique. Elle vise, il faut le dire, à enfermer les signes d'un écrit dans un ordre. Passons donc à des questions pratiques.

On a souvent parlé de la langue de bois qui rend cryptique les textes traduits à la Fonction publique fédérale. Le traducteur d'expérience qui pratique ce gros client sait qu'il doit se plier aux dogmes du Bureau pour éviter les ennuis et obtenir d'autres contrats. Il sait aussi que les fonctionnaires qui utilisent ses traductions modifient ses textes, et parfois les dénaturent, pour une raison très simple: ils se voient obligés de travailler avec des textes qu'ils ne comprennent pas, une terminologie «normalisée» qu'ils ne connaissent pas — et qui leur paraît souvent trop recherchée —, c'est-à-dire avec des discours qui ne parlent pas la même langue qu'eux. Les textes non touchés sont ceux qui mettent en jeu la réputation du Bureau: les textes à grande diffusion, les textes ornés d'habits du dimanche pour faire bonne impression. On se retrouve donc avec au moins deux types de traductions: celles qui servent à des fins pratiques et celles qui font français standard, parfois même XVI[e] arrondissement. On peut dire, sous l'influence de la dualité saussurienne, que les traductions servant à des usages pratico-pratiques sont transformées officieusement pour qu'on se comprenne, qu'on puisse en parler: elles donnent des signes de *parole*. Par contre, les traductions qui se veulent prestigieuses, de haut de gamme, sont rattachées nerveusement au système de la langue, entendre une certaine langue un peu coincée, qui fait écran, mais qui fait bien.

Mais peu importe le destinataire du texte fédéral, le traducteur, lui, doit se conformer à la langue du Bureau, contrôlée par les contrôleurs du Bureau qui, à l'aide du système d'évaluation SICAL, sicalisent vigoureusement les délinquants. Une paranoïa plus ou moins consciente est toujours présente chez le traducteur contractuel ou en section: vais-je me faire sicaliser si je mets ça au lieu de ce que me dit d'écrire TERMIUM? Termium, c'est cette banque de mots et notions, ce système sémiologique impressionnant par son irréalité informatisée, qui porte de plus en plus à croire que la traduction n'est qu'une affaire de rapidité, d'efficacité, d'agitation sur écran couleur, à gérer dans notre fièvre fin XX^e^ siècle, au rythme du pianotage éclaté sur clavier. Bref, pour assurer sa survie, le traducteur doit le plus souvent reproduire le discours fixé par l'institution, rentrer dans le rang. Pour éviter les ennuis, et pour mettre du beurre sur le pain, il obtempère et applique le système de la langue de bois et, ce faisant, évacue trop souvent des textes la parole. La parole se gère bien mal: elle vit.

Le traducteur qui se soumet à ces exercices de langue contrainte, pendant des années, conditionne son esprit pour atteindre le rendement souhaité. L'école aussi l'a conditionné: on lui a montré à faire du style, à faire élégant, et on lui a même dit ce qu'était une écriture poétique et ce qu'elle n'était pas. Les résultats de ce conditionnement sont présents bien sûr dans la littérature. C'est la marque littéraire dont parle Barthes à propos de la littérature artistico-réaliste:

> «Ce langage saturé de convention ne donne le réel qu'entre guillemets: on emploie des mots populistes, des tours négligés, au milieu d'une syntaxe purement littéraire: «C'est vrai, il chahute drôlement, le vent», ou encore mieux: «En plein vent, bérets et casquettes secoués au-dessus des yeux, ils se regardent avec pas mal de curiosité» (le familier «pas mal de» succède à un participe absolu, figure totalement inconnue du langage parlé.)» [Barthes 1972: 52]

À propos de la traduction poétique, Henri Meschonnic secoue, lui, bon nombre de mythes, dans une perspective de décen-

trement, lorsqu'il critique, entre autres, la traduction qu'inflige le poète et traducteur André du Bouchet à l'oeuvre de Celan, et montre comment la poésie devient poétisation:

> «[...] C'est la manifestation d'une idéologie de la poésie comme langage difficile, à surcharger au possible. L'archaïsme contribue à la noblesse, au raffinement, il met un peu de l'obscurité nécessaire, — marque de la plus a-poétique des pratiques du langage. Celan est simple. D'une simplicité à lui, à découvrir, car elle n'est pas encore enregistrée, acquise par les autres. [...] L'idéologie poétique a horreur du mot simple. [...] Toutes les perles de l'école sont à son collier. Pas habiter, mais avoir logis (15). Pas tomber mais verser (25). Pas oblique, non: déclive (23). [...] Pas dormir pour *Schlafen*, sommeiller (79). Pas brûlant — *heiss*: ardent (87). [...] Jusqu'à manquer de sens pour être plus poétique: «Lèvre forclose, ébruite» (36) pour «Lèvre interdite, annonce.» [Meschonnic 1973: 395, 402]

Il n'y a donc pas que les traducteurs spécialistes de la prose de l'État qui souffrent de conditionnite. Un poète qui en traduit un autre tombe souvent dans le piège du «faire poétique», du «faire littéraire» ou du «faire traduction». Tout traducteur, qu'il fasse dans le commerce ou dans le littéraire peut, et parfois doit, s'embourber dans une idéologie du traduire ou de l'écrire, puisque traduire c'est écrire.

Et c'est justement parce que traduire est une pratique d'écriture complexe que le traducteur doit rajuster le tir chaque fois qu'il a l'impression de s'enfoncer dans ce que la norme linguistique, culturelle ou traductologique impose pour tuer la vivacité de son discours. Dans la conclusion de son ouvrage de sociocritique de la traduction, Annie Brisset lève le voile sur un coin obscur de la pratique traduisante:

> «L'enseignement traductologique de cette analyse concerne d'abord le rôle du sujet traduisant. *Il est peu souvent question de lui dans les écrits sur la traduction* [c'est moi qui souligne]. Le traducteur est pourtant loin de

> répondre à l'idéal de transparence, lui-même indissociablement lié à l'objectif de fidélité qui serait inhérent à la visée de l'opération translative. Le discours traduisant révèle un sujet d'énonciation où se croisent des pulsions et des signes idéologiques qui structurent l'acte de traduire. La psychanalyse s'est déjà penchée sur l'inconscient du traduit. On a moins vu que le traducteur est un sujet déterminé par l'ordre du discours qui règne dans la société dont il se fait le porte-parole.» [Brisset 1990: 317-318]

C'est la traduction des textes de Chögyam Trungpa, maître du tantra tibétain, qui a enseigné en anglais aux États-Unis et en Europe de 1970 à 1986, qui m'a forcé à réfléchir davantage sur l'importance d'aborder un texte avec une vision «à nu» pour arriver à ce que Barthes appellerait peut-être le degré zéro de la traduction. C'est le sens même du texte de Trungpa qui force le traducteur à mettre en cause ses pratiques fixistes, ses habitudes enracinées, ses tics d'ouvrier du texte. C'est parce que le tantra insiste sur l'importance d'être présent à la réalité telle qu'elle est, de moment en moment, que le traducteur de cette oeuvre se doit de vérifier ce qui l'empêche d'assurer la continuité de cette présence d'esprit, de cette attention à ce qui est là sous ses yeux, à ce que le texte dit, et non à ce que le discours dominant, dans son esprit, discours conscient ou inconscient, veut lui faire dire. Cette démarche peut sembler ésotérique à première vue. Il n'en est rien. Des théoriciens de la traduction, pas bouddhistes pour deux sous, ont signalé souvent le danger du conditionnement. Antoine Berman, par exemple, s'est penché sur le problème de l'ethnocentrisme. Il a bien montré que pour ne pas totalement dénaturaliser un texte, et donc en rendre mieux les sens, il fallait repenser entre autres, dans l'acte de traduction, le problème de la rationalisation:

> «La rationalisation re-compose les phrases et séquences de phrases de manière à les arranger selon une certaine idée de l'*ordre* d'un discours. Or, partout où la structure des phrases est plus libre (c'est-à-dire ne répond pas à cette idée d'un ordre), il y a péril d'un resserrement rationalisant. Cela est visible, par exemple, dans l'hostilité foncière, que porte le français aux redites, à la prolifération

> des relatives et des participes, aux longues phrases ou aux phrases sans verbe – tous éléments essentiels à la prose.» [Berman 1985: 71]

Chögyam Trungpa a publié un grand nombre d'ouvrages en anglais, mais il n'a jamais écrit ces textes. Tous ces ouvrages rassemblent des causeries enregistrées sur bande, retranscrites et préparées pour la publication par des réviseurs. Le caractère oral de la tradition bouddhique est central à la transmission habile des enseignements. Et cette forme de transmission des connaissances modifie le rapport même à la signifiance. Celui qui traduit ces textes vers le français se doit de leur conserver leur caractère pédagogique – qui passe par la parole; il lui faut se méfier des tendances «abstraitisantes» de la prose dite du «français standard élégant». Au nom du mythe de la clarté, il est très facile de dénaturer un enseignement oral. La pensée exprimée spontanément modifie le jeu des signifiants: elle comporte des redites, des phrases sans verbe, des silences, des rires, une atmosphère. On ne peut rendre ce climat en s'en tenant aux canons des stylisticiens, encore très vénérés de nos jours, qui dressent un mur de béton entre langue et parole. Entre discours abstrait et discours vivant.

Berman parle aussi de la tendance à la clarification, comme corollaire de la rationalisation. Dans le cas de la traduction de textes bouddhiques, ce deuxième aspect du conditionnement comporte des dangers évidents. En effet, la pensée d'un maître accompli est très vaste; elle manifeste une sagesse et une perception du monde qui échappent à beaucoup d'entre nous. En outre, le maître peut décider – à des fins pédagogiques – de ne pas être clair, de parler par énigmes, de dessiner les contours d'un sens par l'emploi de métaphores qui tiennent lieu de structures... Il y a aussi des passages dans cette oeuvre qui sont incompréhensibles; ils rendent compte d'une réalisation spirituelle inusitée pour l'Occidental:

> «Through the mandala of speech, the world is seen as a world of letters. My friend is made out of A... Today is a B-day because the sun is shining and it is hot [...] According

> to tantric Sanskrit literature, the world is made up of fourteen vowels and thirty three consonants. *But we have to have a personal experience of that.*» [C'est moi qui souligne] [Trungpa 1981: 73]

Il peut arriver que la formation cartésienne du traducteur nourri par la tradition française le pousse, à son insu, à rendre plus clair ce que l'original laisse dans la pénombre.

Dans la traduction de textes de sagesse, la tentation est grande aussi de faire des travaux «d'ennoblissement». L'ennui, c'est que Trungpa emploie souvent une langue familière, et n'a pas peur de la langue vulgaire. Il emploie des mots comme «*shit, fuck, asshole*», ou décrit des situations aux métaphores peu orthodoxes dans ses causeries du début des années 70; je précise qu'il s'adresse alors à des hippies en rupture de ban et non à des diplomates des Nations Unies. Dans les textes de spiritualité, il n'est pas rare que le traducteur de tradition chrétienne, passé au bouddhisme, soit porté à employer un niveau de langue quasi vaticane pour «faire religieux» et se tapir dans le domaine désincarné du sacré. Il crée ainsi un code qui n'est pas dans l'original.

Il semble donc nécessaire pour le traducteur d'amorcer une démarche en vue de mieux se connaître lui-même en tant que sujet traduisant. Ce travail, qui sort du linguistique, n'est pas pour autant hors science. Il exige cependant de dépasser l'approche clinique, rassurante, d'une certaine traductologie. Des sémiologues, des traducteurs et des philosophes de la langue ont déjà posé les jalons de cette recherche. Pour employer un mot que regrette un peu Derrida, il s'agit maintenant de déconstruire pour faire face à la page blanche avec un regard de débutant.

Pour ma part, j'ai pensé, il y a déjà plusieurs années, que ce ne serait peut-être pas une mauvaise idée de regarder du côté de l'Orient pour y chercher de l'inspiration. Après tout, il n'y a pas que l'Occident et ses sciences pures et dures, humaines ou moins humaines, qui ait réfléchi sur la parole et les moyens de la trans-

mettre. Pour sortir de l'ethnocentrisme qu'on reproche souvent aux traductions françaises, j'ai cru bon de me rapprocher d'un certain éclairage que projette l'Est: une lumière qui ébranle les conditionnements.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHES, R. (1972): *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Éditions du Seuil, 181 p.

BERMAN, A. (1985): «La traduction comme épreuve de l'étranger», *Texte*,4, p. 67-81.

BRISSET, A. (1990): *Sociocritique de la traduction*, Québec, Le Préambule, 347 p.

MESCHONNIC, H. (1973): *Pour la Poétique II*, Paris, Gallimard, 286 p.

TRUNGPA, C. (1981): *Journey without Goal*, Boulder et London, Shambhala Publications, 151 p.

3 *Des structures sémantiques ou pré-sémantiques? De la perception à la causation*

DENISE BÉLANGER
Étudiante de 3e cycle
Université de Montréal

Le comportement des verbes de perception, de sensation, d'émotion, de volonté, de causation diffèrent. En effet il y a une gradation ontologique dans la mise en rapport du «Je» avec ces différents verbes. Cette gradation de sens témoigne de l'existence de sèmes ou d'atomes de sens tels «devenir», «être», «relation avec», «partie de», «causer». Ces atomes de sens, ces primitifs qui participent à la définition des verbes proviendraient et se justifieraient à partir d'une structure de la Réalité qui les ordonne. Car les perceptions par exemple précèdent ontologiquement les causations; cette génétique des phénomènes, c'est la structure de la Réalité qui l'explicite.

Un modèle de perception chez Husserl et Heidegger:

La vision naturelle est en état de dualité simple avec le monde: ex. tel livre dans ma bibliothèque vs moi:

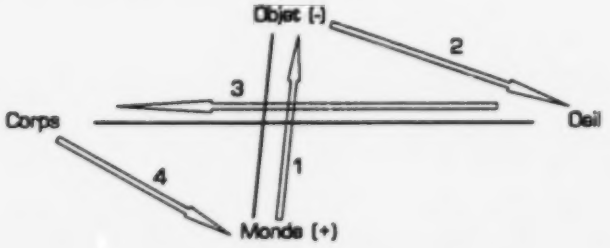

Diagramme 1

Étudions la perception de cette perception:

L'objet visible s'enlève sur un fond plus ou moins distinct qui est un support unitaire et global des objets. C'est lui qui rend

effective toute vision. Ainsi un objet devient actif (+) par rapport au monde passif (-). L'oeil qui perçoit le livre s'ouvre et devient actif sur le fond de son corps devenant passif. Ce livre et mon oeil sont des émergences locales d'une réalité globale.

La proportion suivante résume ceci:

livre		oeil	Mais cette proportion n'est pas
-------	=	------	stable? Non, elle n'est qu'un
monde		corps	moment non-isolable.

Est-ce le corps qui commande le monde ou l'inverse? C'est le monde qui s'active d'abord, comme dans le cas où la mère active le hochet à son enfant et crée une sur-prise. Donc le monde active l'objet passif et crée un courant.

En 2^{e} ek-stase, l'objet s'impose à l'oeil. L'oeil reconnaît ou pas; si oui, il crée ainsi un sens. Sous l'excitation du sens, un courant s'établit et l'oeil informe le corps tout entier.

En 3^{e} ek-stase, mon corps s'approprie l'objet et redevient actif mais à une stase plus élevée qu'au début. C'est ainsi que les sens réduisent les objets et que le corps réintègre en lui sous forme d'outils, ces objets séparés.

En 4^{e} ek-stase, par l'outil intégré, le corps réanime le monde et en tire de nouveaux objets. Ainsi l'outil augmente son pouvoir sur le monde et provoque une donation de sens qui en augmente sa valeur pour moi.

Voyons comment la langue française témoigne de cette structure. Le dictionnaire Larousse définit «percevoir: saisir par les sens ou par l'esprit». Nous reviendrons plus tard au 2^{e} sens. «Voir et apercevoir» et d'autres contiendraient ce sens de percevoir aussi. «Voir: percevoir par les yeux» et «Apercevoir: voir, après quelque recherche une personne ou une chose que l'éloignement, la petitesse ou d'autres raisons empêchent de découvrir d'emblée.»

L'excitation vient donc du monde extérieur:

1. J'entends la mer.
2. J'entends les enfants jouer dehors.

Ces phrases impliquent une sollicitation du monde extérieur. Car comment mes oreilles peuvent-elles me dire quelque chose au sujet de la mer ou des enfants si le monde extérieur ne les a pas «sur-prises»?

On perçoit nécessairement par les sens, donc par les yeux, par les oreilles, le nez, la bouche. De sorte que nous pouvons avoir ces mots comme sujets/agents du verbe.

3. Mes yeux ont vu...mes oreilles ont entendu.
4. Mon nez a senti qu'il s'agissait bien des roses de Chine.

Ou comme objets indirects instrumentaux ou datifs.

5. J'ai vu de mes yeux vu...que
6. J'ai entendu avec mes deux oreilles que...

Les organes physiques ne pourraient pas jouer ces rôles.

7.* Mon foie, mes reins, mon coeur, mon estomac ont senti, ressenti un malaise.

Wierzbicka distingue les perceptions du corps de celles des sens. Nous avons constaté en effet que les sens informent le corps qui s'approprie son objet. À preuve les mots «je, mes..» contenus dans les phrases 3 à 6. Les phrases 8 témoignent de cette appropriation par le corps d'une information organique, d'une perception interne, d'une sensation de bien ou mal être

8. Le coeur me fait mal.
   b) J'ai mal au coeur.
   c) Ma dent me fait mal.
   d) J'ai mal aux dents.

e) J'ai un malaise.
f) Je me sens mal.
g) Mes jambes défaillent.
h) Je ne tiens plus sur mes jambes.

Les termes «malaise, se sentir mal, défaillir» laissent entendre que la sensation rayonne à partir d'un point dans tout le corps. Ces perceptions internes s'apparentent ici aux émotions, comme on peut voir en 9:

9. Je sens dans mes os que le temps change.
b) Je sens dans mes tripes que tu m'aimes.
c) Je sens du fond du coeur une grande reconnaissance pour ton aide.

En fait en 8 et 9, via la perception interne du corps, via les émotions aussi, c'est «Je» dans le corps qui s'approprie l'information.

Le changement d'aspect de être à avoir démontre qu'il s'agit bien d'une appropriation:

10. Je suis fatigué. J'ai sommeil.
Je suis affamé. J'ai faim.
Je suis assoiffé. J'ai soif.

où la sensation généralisée entraine souvent un désir chez Je:

11. Je veux dormir, manger, boire.
Car le corps ne peut vouloir:

12.* Mon corps veut manger, boire.

Comme on ne peut dire non plus de l'animal:

13.* Fido se sent irrité.

Et si on peut dire:

13b) Fido est heureux.

C'est par discours indirect, où je me mets à la place de l'autre, par imagination.

Le corps s'incorpore un outil à partir de l'objet. L'outil est ici une émotion. Par cette émotion, je suscite le désir qui fera jaillir la volonté qui réactive le monde.

Wittgenstein disait que la grammaire des émotions diffère de celle des sensations, car celles-ci ne nous disent rien sur le monde extérieur, ni sur nos corps, mais sur «Je» seul.

14. Je me sens trahie, coupable, solitaire.

15. Il a peur de, il regrette, il est au désespoir...

Seules les émotions durables valent ici:

16. Je me sens plein de respect pour lui.
b)* Je suis en train de me sentir respectueux.

Mel'cuk définit ainsi le mot Désespoir: très forte émotion désagréable de X causée par le fait suivant: X, croyant très important d'échapper à un événement (lié à) Y, n'espère plus pouvoir y échapper, cette émotion en augmentant cause que X *perd la capacité d'agir* (de façon raisonnable), cette émotion est celle qu'on a normalement dans de pareilles situations.

Selon Descartes, les passions de l'âme sont une sous-classe des choses que nous expérimentons en nous-mêmes; elles ne sont pas encore sous le contrôle de la volonté (cela viendra plus tard quand le corps sera réactivé par Moi); elles ne contiennent pas des jugements en structure profonde.

17. «Je me sens triste», signifie que quelque chose va à l'encontre de mes désirs.

Enfin notons qu'il est rare que nous utilisions des termes techniques pour décrire une perception. On utilise plus facilement une comparaison, une métaphore.

18. L'étoile scintille comme une flamme.

19. Les feuilles bruissent comme dans un chuchotement.
et non: (+intensité, +fréquence, +durée).

Il importe de comprendre à partir de ces derniers exemples — 12 à 17 —, un modèle de la genèse du «Je», à partir d'une dialectique de l'être et de l'étant, comparable au modèle de la perception de Husserl. Or d'après le Larousse, on a: «perception: saisir par l'esprit» et «aperception: action de saisir immédiatement par la conscience un objet ou une idée (il existe des perceptions inconscientes)»

«L'homme n'est complètement lui-même qu'en sortant de soi» Sa conscience intentionnelle, sa conscience vise toujours ce qu'elle n'est pas. À l'origine, on a la pensée de l'objet ou du monde, lesquels s'offrent à l'intentionnalité de la conscience. Selon Heidegger, la connaissance pré-ontologique dévoile les étants et précède le dévoilement de l'étant en tant que tel. Comme si le pluriel précédait le singulier. L'enfant et l'animal a une expérience de l'étant liée à la saisie de l'être; pour eux, il y a représentation, et non présence, saisie réelle, le donné de l'expérience n'est pas visé en tant que tel et son absence équivaut à son inexistence. C'est aussi le cas dans les perceptions pathologiques.

Ainsi on a par exemple:

20. Nous les avons entendus monter l'escalier

il peut s'avérer qu'il n'y ait eu personne, que l'imagination ait créé l'effet sonore. Ou on peut avoir le sens d'hallucination ou de pathologie:

21. Le patient délirant voyait sa chambre tourbillonner autour de lui. (et on sait qu'il n'en est rien)

Observons la progression suivante:

22. a) Je vois une tache argentée qui est dans le ciel.

puis

23. Je vois une étoile.

24. a)* Je vois ta femme mais je ne la reconnais pas.
b) J'ai vu ta femme mais je ne l'ai pas reconnue.

La phrase 22 est pré-ontologique, elle décrit sans pouvoir identifier et 24 -a- est agrammatical parce qu'elle nomme sans avoir identifié son objet d'abord. La durée est requise pour permettre l'identification.

Puis il y a la connaissance de l'étant en tant qu'étant, i.e. la compréhension ontologique qu'on ne saisit jamais exhaustivement. L'explicitation de l'étant, l'identification est le propre de l'expérience ontologique par le langage, l'étant s'enlevant sur cette compréhension implicite de l'être comme l'objet s'enlève, au cours de la perception, sur le fond indistinct du monde.

L'étant humain qui saisit, se projette lui-même dans l'Ouverture qui est l'Être même, grâce à l'étant qu'il saisit mais non plus à l'état d'étant naturel non-réflexif mais de Da-sein (être-là), qui est sortie de soi, expansion en l'autre, conscience de soi comme dans la perception, l'émotion, l'identification:

«Je pense donc je suis»
Je vois, donc je suis
Je perçois donc je suis

Du même coup, il active l'être et le rend explicite cf. 23 et 24 b)

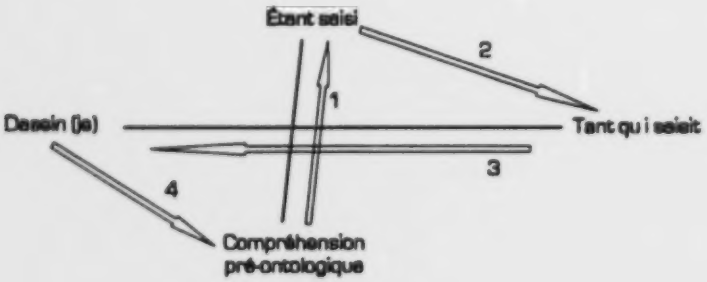

Diagramme 2

On accède à la Présence par l'expérience-limite à la charnière de la multiplicité et de l'unité. L'étant à la limite, éprouve l'être comme Cause-de-soi et non plus Pour-soi ou En-soi. C'est ici qu'apparaissent les verbes de causation.

25. Je veux que tu viennes. (cause de soi)
b) Je viens,je pars. (cause de soi)
c) Je t'invite, je t'ordonne de venir. (cause sur autrui)
d) Je tue le chien. (cause sur autrui)

Un acte de volonté est ici impliqué. Ainsi je pose que ,pour définir la composante sémantique des verbes de perception, comme pour toute autre catégorie de lexèmes, il faut «référer» à une structure pré-sémantique, celle de la Réalité d'où l'on tire les atomes de sens ou sèmes pouvant élaborer des réseaux arborescents ou graphes connexes orientés et étiquetés,où les sèmes sont des foncteurs ou arguments et où il y a des variables reliées par des flèches munies de distincteurs chiffrés. Je suggère les définitions suivantes provisoirement:

Percevoir: «je» devenir en relation, par un des sens, avec une partie de l'univers.

Imaginer: «je» devenir en relation avec une représentation de la Réalité en «moi»

Penser: «je» devenir en relation avec une idée.

N.B. «Je» contient «Tu» et «Il».

En conclusion, de même que les syntagmes sont des unités de surface ordonnées «remplies» de sens, de même les sèmes sont des unités de sens «remplies» de réel qui les ordonne. D'où la nécessité de recourir à des modèles du Réel, tels ceux que j'ai offerts pour la perception ou pour l'être/étant.

BIBLIOGRAPHIE

ABELLIO, RAYMOND, (1965): *La structure absolue*, Paris, NRF Gallimard, pp. 43-50 et 179-185

MEL'CUK, IGOR, (1984):*Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Montréal, PUM

WIERZBICKA, (1980):*Lingua mentalis: the semantics of natural language*, Sydney Academic Press.

4 *Présentation d'une poésie chantée au Maroc*

SAMIRA BELYAZID
Étudiante de 3e cycle
Université Laval

Dans cet article nous proposons de présenter une poésie chantée. Il s'agit d'une variante régionale de ce qui est connu dans l'ouest marocain par le nom berbère *ħidus* ou «la marche». Cette poésie est appelée *ṣṣaf* ou «la rangée» au nord-est, dans la région des Béni-Khaled, à dominance arabophone. Il est nécessaire de préciser que nous retrouvons cette poésie, également dans le centre marocain; et en Algérie dans le nord-ouest ainsi que dans la région du Mzab et dans Jbel Amour.

DÉFINITION

Outre les désignations évoquées plus haut et qui font référence à la gestuelle, on parle de *laʕrubi* ou «campagnard» par opposition au lhadri: ou «chant citadin», généralement d'origine andalouse. C'est aussi *lʁa* ou «l'appel», *ʁnansa*, «le chant des femmes» ou tout simplement *Lʁiwa:n* le chant. Selon son rythme, on peut entendre parler aussi de *laxfif* «(le chant) léger» ou *ṭwil*, «(le chant) long».

À partir de ces différentes désignations, on peut déjà cerner quelques caractéristiques de ce type de poésie. C'est une poésie de femmes, chantée à la campagne, accompagnée de danse, et de percussion. Son rythme peut varier selon les thèmes et les contextes où elle se produit. On peut ajouter aussi qu'elle accompagne les rites de passage, telles que les cérémonies de mariage, baptême, circoncision...), aussi bien que les travaux de tous les jours. Dans notre recherche, nous retenons *ṣṣaf* pour désigner l'ensemble de la poésie chantée accompagnée de danse, et *lʁa* pour désigner uniquement la poésie chantée.

Dès le début, nous constatons que le *ṣṣaf* ou *ħidus* est offert comme un spectacle où le jeu est explicite dans le chant: *ruwah nlaʿbu ħidus* «viens, jouons hidus». C'est un jeu collectif où les rôles ne sont pas figés; les personnes présentes peuvent participer en tant qu'acteur ou spectateur ou les deux à la fois. Les protagonistes utilisent un instrument à percussion comme support musical. Il s'agit d'un membranophone connu sous le nom de «bendir» au Maghreb[1]. Le jeu sur le «bendir» a une sonorité propre à lui; il produit un son grave et un son aigu, métaphoriquement qualifiés de sourds et de clairs et que l'on désigne par les Doum et Teck. Cet instrument participe aussi bien au rythme qu'à la chorégraphie qui est constituée de trois figures très simples. Dans cette dernière, deux rangées de femmes, placées les unes en face des autres, exécutent des pas de danse dans l'espace qui les sépare en allant les unes vers les autres. «Le jeu» commence quand l'une des femmes improvise un poème de deux vers; le deuxième groupe de femmes reprend l'un des deux vers qu'il répète en alternance avec la première rangée, celle de l'improvisatrice. Par exemple:

L'improvisatrice de la rangée A:

Des fleurs du paradis sur sa poitrine
Elle craint que les abeilles ne les butinent

Rangée B: Des fleurs du paradis sur sa poitrine
Rangée A: Elle craint que les abeilles ne les butinent

Cet échange dure le temps qu'une autre femme soit de la rangée A ou de la rangée B décide d'improviser un autre poème. La variété des poèmes dépend de la compétence des improvisatrices et de leur nombre. Le «bendir» continue à accompagner le chant jusqu'à la fin sans interruption.

Certains anthropologues considèrent le *ṣṣaf* comme étant une manifestation anté-islamique qui voulait mimer la nature et qui avait une fonction fondamentalement religieuse. La percussion et les

[1] Désigné dans les ouvrages de musicologie par «le tambour à basque». Il est constitué d'une seule peau de brebis, tendue sur un cercle de bois de 40 à 50 c,. de diamètre, et attachée par collage.

battements sur les mains simuleraient le tonnerre, le bruit des pas sur le sol mimeraient le bruit de la pluie qui tombe; alors que le groupe de femmes debout les unes à côté des autres et qui bougent harmonieusement au son de la percussion, mimeraient les arbres secoués par le vent. Cette hypothèse est difficile à démontrer à cause de l'absence de documents écrits concernant ce mode d'expression. Néanmoins, nous constatons au niveau lexical, entre autres des références à la terre et à la récolte. On désigne par exemple, le fait d'improviser, par le verbe «semer»; on parle de «semer le chant». Donc s'agit-il effectivement d'un reste de rituel lié à la fertilité et à la récolte? Nous avons préféré ne pas nous prononcer sur cet aspect hitorique plutôt obscure, mais non moins séduisant. Nous nous contentons d'étudier les faits observables.

LES CARACTÉRISTIQUES DE lʁa

lʁa, comme nous venons de le constater dans l'exemple cité plus haut, est court; il est constitué de deux vers. Chaque vers est chanté par l'une des deux rangées qui le répète plusieurs fois avant de passer à un autre chant, c'est à dire à un autre couplet.

Les pensées contenues dans *lʁa* ne sont presque jamais développées. Les phrases restent en suspens. Les figures de style telles que la métaphore, la métonymie et l'ellipse sont très usitées. C'est un langage imagé où l'emploi des termes rares est fréquent. Selon Bourilly, il est «riche en images vives aux expressions ramassées, concises et denses de signification».[2] Sa structure est néanmoins simple; c'est une «mnémotechnique» qui contribue à soutenir l'attention et à faciliter l'improvisation car l'élément de base pour ce mode de production reste la mémoire.

Ce genre de poésie chantée se présente sous deux aspects apparemment contradictoires mais qui sont en réalité complémentaires. Il est caractérisé par des schémas comportant les structures métriques, rythmiques et mélodiques stéréotypées

[2] Bourilly, (1932): *Éléments d'ethnologie marocaine*, Paris, p. 34.

auxquelles doivent se conformer les chanteuses de tous les âges et en toutes circonstances. Mais il reste en même temps le fruit d'une improvisation constante qui appartient pratiquement à un fond commun que les générations successives viennent enrichir, mais où chacune peut puiser son inspiration. Les auteures du *lʁa* sont anonymes. En général, on ne retient pas le nom des improvisatrices même si certaines se démarquent par leur jeu. Une fois le chant semé, il devient le bien de la collectivité qui l'adopte ou le rejette selon qu'il répond ou non à ses exigences. Ainsi, *lʁa* se transmet par la voie de la tradition orale et c'est la mémoire populaire qui demeure la principale gardienne de ce patrimoine culturel. Selon Jargy «est elle qui fait, en vertu d'un eclectisme d'instinct le choix entre ce qui est appelé à rester et ce qui tôt ou tard tombera dans l'oubli»[3].

LE MODE DE PRODUCTION

On peut dégager trois éléments de base qui semblent être le fondement de la relation entre la semeuse ou celle qui sème le chant au texte:

- L'improvisation
- La création collective
- La censure créatrice

Ces trois éléments sont étroitement liés dans *lʁa*; les femmes improvisent à partir de l'apanage de la collectivité, en s'inspirant de leur propre vécu. Elles tiennent compte des lois qui régissent la dite communauté mais elles les transgressent au besoin. Mais il va sans dire que cette poésie chantée subit deux types de censures; une censure préventive avant sa production et une censure qui va la poursuivre dans son itinéraire à travers le temps et l'espace. Paradoxalement, «transgresser les règles» ne signifie pas, nécessairement, la contestation du système.

[3] Jargy S. (1977): *La musique arabe*, Paris, P.U.F., coll. Que-Sais-Je?, p. 103.

Comme le préconisait Levi-Strauss l'une des fonctions du rite est de préserver la continuité du vécu[4].

Par cette inter-action entre l'individu et la collectivité, la production du chant semble se rapprocher de la production du langage. Dans la citation qui suit, Jousse démontre le rapport entre la tradition orale et l'improvisation. «L'on peut imaginer une langue dont les trois cents phrases rimées, les quatre ou cinq cents schémas rythmiques types seraient fixés pour toujours, transmis sans modification par la tradition orale, l'invention personnelle consisterait dès lors, prenant ces schémas rythmiques pour modèles, à créer à leur image avec les clichés proportionnels comme balancements d'autres schémas rythmiques de formes parallèles, ayant même rythme, même structure (...) et, dans la mesure du possible même sens»[5]. Autrement dit, le chant suppose des règles implicites qui sont le produit d'un accord tacite et collectif. Toutefois, ces règles ne peuvent être appliquées qu'à la suite d'un apprentissage à la façon d'un jeu. Cet apprentissage permettra aux femmes de produire des chants selon un acte individuel de sélection et d'actualisation qui se rapproche de l'acte de parole.

La communauté devient «productrice et consommatrice»: les chants sont produits par elle et pour elle. En terme de la théorie de la communication: elle est en même temps «émetteur» et «récepteur». Toujours dans le même sens, rappelons la citation de Jackobson «le chant ne devient fait folklorique qu'à l'instant où la communauté l'accepte»[6]. Également, une unité linguistique n'est reconnue que par «l'usage».

LA STRUCTURE DE *l s a*

Dans un premier temps, nous allons décrire la structure générale du *l s a*, avant de montrer comment se fait la division en

[4] cf. *Paroles données*, Paris, Plon, 1984.

[5] Jousse, M., (1940): «Le bilatérisme humain et l'anthropologie du langage», *Anthropologie*, Août-Septembre, 1940, pp. 1-30.

[6] Jakobson, R. (1973): *Questions de Poétique*, Paris, Seuil, p. 63.

poèmes. Le poème est défini ici comme l'ensemble de deux vers, indépendants, caractérisés par une unité thématique et qui répondent à la même mesure métrique. Ces règles ne sont pas toujours respectées et les variantes peuvent être très nombreuses.

À partir de l'observation de plusieurs cérémonies où *Iɛa* est le principal moyen de divertissement, nous pouvons avancer qu'à l'origine, il répondait à une structure bien déterminée; un schéma dans lequel «les semeuses» créaient librement selon des règles implicites. Ce shéma est constitué de trois longues parties qui se subdivisent comme suit:

1- Une invitation à la danse. Cette première partie commence par l'invocation de la Basmala «Au nom de Dieu».

2- La deuxième partie est généralement la plus longue. Elle se subdivise en deux sous-parties:
   a) Les chants liés au rite de passage en question: entre autres nous avons les chants d'accueil (des invités), les louanges adressées aux hôtes, aux mariés (s'il s'agit d'une cérémonie de mariage); les félicitations etc...
   b) Les chants à sujets variés: l'amour, la satire, la guerre sainte (ces poèmes sont reliés particulièrement à l'époque de la lutte contre la colonisation).

3- La troisième partie est celle des adieux. Elle annonce la fin de la cérémonie, le thème qui domine est celui de la séparation.

Cette organisation tend à disparaître. Actuellement, les chants ne suivent d'autre logique que celle de l'inspiration de l'improvisatrice. Par contre le couplet ou ce que nous appelons poème peut être organisé de plusieurs manières: Il peut être coupé en:

– deux segments indépendants, juxtaposés, par exemple:
  1er vers: L'oeil noir tu m'as perturbé

2ème vers: Je n'ai pas dormi de la nuit

- deux segments de phrases coordonnés et dépendants. Les éléments de coordination sont:
  [w] = et
  [f] = dans
  [Ri] = rien que
- deux segments d'une même phrase; une partie de la phrase se retrouve dans un vers alors que l'autre suit dans le deuxième vers, (ceci permet une grande liberté au niveau des variantes), par exemple:
  1er vers: Quand on m'a annoncé que les figues ont mûri
  2ème vers: Mes yeux ont versé des larmes
- Le poème peut être en forme de dialogue; le premier vers est une question et le deuxième est une réponse. Par exemple:
  1er vers: O ma mère où sont parties les miens
  2ème vers: Les uns sont absents, les autres sont morts.
- L'élément de coordination peut être un relatif ou un pronom personnel, par exemple [huwa]: lui.

Dans certains cas, la liaison syntaxique est explicite, dans d'autres cas elle est implicite.

LA MÉTRIQUE

À la suite d'une remarque très pertinente de L-J. Calvet, et selon lequel la chanson doit être considérée comme un tout et qu'il ne faut pas négliger la musique[7], nous nous sommes posés la question suivante: comment est-ce que les structures linguistiques du système et de la mesure sont-elles affectées par le contact avec les éléments «d'intrusion» de la musique et vice versa. Pour répondre à cette question plutôt épineuse, nous avons essayé d'analyser la rime, et la mesure syllabique, autrement dit certains des éléments qui définissent le vers du *Lɣa*. Brièvement,

[7] Remarque reprise lors du colloque *Oralités*, organisé par le C.R.E.L.I.Q. pendant l'été 1991 à Québec.

voici quelques constatations que nous avons pu faire. Les poèmes que nous avons analysé obéissent généralement à la mesure rythmique et négligent quelques fois la rime. Cette dernière se manifeste de cinq manières: selon le nombre de sons identiques qui reviennent, soit:

cinq éléments récurrents: C + C + V + C + V [dda:ha] / [dda:ha]

quatre éléments: C + C + V + C [llah] / [llah]

trois éléments: C + V + C [lil] / [tt hil]

deux éléments: V + C [qut]/ [tut]

Nous avons également essayé de vérifier si les rimes tombent généralement sur les consonnes ou sur les voyelles. Il ressort que par exemple dans le cas où le premier vers ne coincidait pas avec le second, il y a souvent inversion des phonèmes: si le premier vers se termine par [ay] le second se termine par [ya]. La rime peut établir un lien entre la forme et le contenu. Selon que le poème est descriptif ou non la rime tombe sur une catégorie grammaticale différente. Par exemple, dans les poèmes dont le thème principal est la beauté, la rime tombe plus fréquement sur les noms et les adjectifs, alors que dans les poèmes qui traitent de la résistance la rime tombe sur des verbes d'action.

La mesure syllabique semble être, elle aussi, étroitement liée au contenu. Dans les poèmes qui expriment l'exaltation ou l'émotion, le nombre de syllabes diminue, le rythme est plus rapide. Dans les poèmes descriptifs par contre, où l'improvisatrice n'intervient pas, le nombre de syllabes est plus important. Mais généralement, il ne dépasse pas 14 unités syllabique (le nombre varie entre 11 et 18 pieds).

LE CONTENU

Selon P. Guiraud «les arts populaires ont une fonction symbolique dont le but est de représenter des situations affectives, des désirs étroitement codés et investis d'une signification qui

précisément leur manque dans la vie *réelle*»[8]. Outre la fonction émotive, en tant que mode d'expression collectif, la première fonction de cette poésie, est de maintenir la communication, de créer un sentiment de communion; c'est «la fonction phatique». L'autre fonction de cette poésie et non la moins importante est la fonction poétique. Cette poésie est très riche en images et son langage est souvent polysémique. Le jeu sur le dénoté et le connoté est très important en particulier dans le thème de l'amour qui est l'un des thèmes dominants. La vision de l'amour exprimé par la femme dans sa poésie chantée à la fois (objectivement), en tant qu'auteur et (subjectivement) en tant que sujet, est façonnée par l'idéologie de la répartition de l'espace et des rôles socio-culturels qui caractérisent toute communauté et en particulier celle qui nous concerne. La métaphore permet le déguisement; autrement dit l'appropriation du costume et du masque du sexe opposé, mais aussi l'adoption de certains rôles ou comportements caractéristiques de l'autre sexe. Ainsi cet échange de rôles sexuels constitue dans l'imaginaire collectif une forme de la culture ludique.

CONCLUSION

Pour conclure, on pourrait dire effectivement qu'il s'agit d'un jeu. Les semeuses ne parlent elles pas de jouer au *ṣṣaf*? Ce mode d'expression est offert comme un spectacle où chaque participante peut s'exprimer. C'est un jeu collectif ouvert, où les rôles ne sont pas figés. Chacune est «acteur» et «spectateur» à la fois.

BIBLIOGRAPHIE

BOURILLY, (1932): *Éléments d'ethnologie marocaine*, Paris.

GUIRAUD, P. (1977): *La sémiologie*, Paris, P.U.F. Que-sais-je?

JAKOBSON, R. (1973): *Questions de poétique*, Paris, Seuil.

[8] *La sémiologie*, P.U.F., coll. Que-Sais-Je, Paris, 1977, p. 24.

JAKOBSON, R. (1976): *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.

JARGY, S. (1977): *La musique arabe*, Paris, P.U.F. Que-sais-je?

JOUSSE, M. (1940): «Le bilatérisme humain et l'anthropologie», *Anthropologie*, Août-Septembre, pp. 1-30

LEVI-STRAUS, C. (1984): *Paroles données*, Paris, Plon.

5 *Il y a «là» et «là»*
Une étude prosodique de la particule discursive «là» en français québécois

MONIQUE DEMERS
Étudiante de 2e cycle
Université du Québec à Chicoutimi

L'étude prosodique de la particule discursive «là» s'inscrit dans un courant d'intérêt plutôt récent pour le rôle de la prosodie dans l'organisation de l'oral spontané. Au-delà du «là», cette étude a pour objectif général la compréhension des relations entre l'organisation prosodique et l'organisation syntaxico-discursive.

LE PROBLÈME

On peut se demander quelle est la valeur discursive et prosodique du type de «là» que l'on retrouve dans l'exemple suivant:

> Un gars qui est pas habitué *là*, le bruit d'un lièvre qui part, une perdrix surtout hein, une perdrix *là* quand elle lève *là* tu sais un gars qui est pas habitué *là*... Il faut que tu sois habitué au bruit. (VINCENT 1983:61)

Les études discursives de cette particule apportent des réponses diverses (PUPIER et POITRAS 1975; VILLIARD et CHAMP ROUX 1982; VINCENT 1983; FORGET 1989), mais toutes lui attribuent une valeur plus ou moins différente de celle du «là» adverbial. Du point de vue prosodique, à peu près tous les auteurs se limitent à reconnaître une valeur accentuée au «là» adverbial et non accentuée au «là» discursif.

VINCENT va cependant plus loin dans la description prosodique des particules discursives du type «là» qu'elle appelle «ponctuants»:

1) Tous les ponctuants sont rattachés à la fin d'un syntagme prosodique.
2) Ils ne sont jamais précédés d'une rupture mélodique et assez rarement d'une pause. Ils n'ont pas d'autonomie par rapport à l'intonation du segment qui précède

3) Généralement, ils sont de faible durée [...]
(VINCENT 1983:55-56)

La perspective de l'étude de VINCENT est néanmoins discursive et l'analyse acoustique demeure sommaire. Il semble que l'absence de fonction syntaxique et sémantique généralement reconnue à la particule discursive ait amené à inférer une perte d'autonomie prosodique.

La présente recherche se propose donc de faire une étude acoustique approfondie des «là» porteurs d'une valeur adverbiale, ou déictique, et des «là» porteurs d'une valeur discursive, ou ponctuant, afin de vérifier si la particule «désyntaxisée» et «désémantisée» est également «désintonatisée». Les résultats obtenus tendent à démontrer que non.

LA MÉTHODE

Le corpus

Le corpus de français québécois spontané sur lequel reposent les analyses provient de 6 entrevues tirées du corpus PARADIS (1985) mis en place pour une recherche doctorale sur le système vocalique des locuteurs de Chicoutimi et de Jonquière. L'étude comparative porte sur 50 exemples pour chacun des trois types de séquences suivantes: un premier type se termine par un «là» déictique; un deuxième, par un «là» ponctuant; un troisième, sans «là», constitue des séquences-témoins. Les 150 séquences proviennent de début d'énoncés assertifs, elles sont composées en moyenne de 3, 4 ou 5 syllabes et sont porteuses d'une intonation montante associable à un intonème continuatif majeur /CT/.

La méthode proprement dite

L'analyse prosodique est pluriparamétrique, c'est-à-dire qu'elle tient compte des trois paramètres primaires, F0, intensité et durée. Le traitement des séquences se déroule selon les étapes suivantes: numérisation, segmentation, prise de mesure, neutralisation des effets microprosodiques et conversion perceptuelle. Les voici.

1) **La numérisation**. La numérisation est faite à l'aide du système CSL (Computerized Speech Lab) de Kay Elemetrics.

2) **La segmentation**. L'analyse prosodique, ou suprasegmentale, gravite autour de la voyelle. Le principe de base de la segmentation consiste à donner l'étendue maximale à celle-ci.

Compte tenu du problème à l'étude, pour chaque séquence, les 4 syllabes susceptibles de se trouver au début ou à la fin d'une frontière intonative constituent les points clés de l'analyse. Sont segmentées par phonème:

a) la syllabe porteuse du «là», désignée syllabe 3 (S3);

b) les deux syllabes qui précèdent le «là», désignées syllabes 1 et syllabe 2 (S1 et S2);

c) la syllabe subséquente au «là», désignée syllabe 4 (S4).

S'il y a lieu, les autres syllabes sont segmentées syllabiquement. Le tableau 1 illustre la répartition des éléments segmentés.

TABLEAU 1

Exemple de segmentation d'une séquence

BP1 fait	**que**	**quand**	**ça**	**mord**	**là**	**c'est du saumon**
/fɛk/		/kã/	/s/a/	/m/ɔ/ʀ/	/l/ɔ/	/se/
			S1	S2	S3	S4

Chacune des 3 autres étapes méthodologiques soulève un certain nombre de problèmes que je tenterai d'exposer succinctement.

3) **La prise de mesure**. La définition des points où seront effectuées les mesures constitue un problème délicat. En effet, chaque segment vocalique a une durée pendant laquelle il présente plusieurs valeurs de F0 ou d'intensité. Quelle valeur est la plus représentative du segment? Les valeurs proposées par ROSSI et al. (1981) ont été retenues. La prise de

mesure est effectuée aux deux tiers de la durée de la voyelle pour F0, au tiers pour une diminution d'intensité et aux deux tiers pour une augmentation d'intensité; selon ROSSI et al. (1981), ces points de hauteur correspondent aux zones de perception maximale.

4) **La neutralisation des effets microprosodiques**. Il est nécessaire de faire le partage entre les faits de microprosodie qui sont conditionnés physiologiquement et les faits de prosodie qui jouent un rôle sur le plan linguistique. Cependant, cette neutralisation soulève des questions. Les coefficients de pondération disponibles pour F0 (DI CRISTO 1985:157) et pour l'intensité (ROSSI 1981:62) proviennent de corpus lus, dans un français hexagonal. Or le corpus de la présente analyse est de l'oral spontané, français québécois. Peut-on croire que les coefficients demeurent les mêmes?

Les facteurs de pondération microprosodique disponibles ne peuvent donc être considérés en termes absolus. Toutefois, dans l'état actuel des connaissances, il a été décidé que leur utilisation permettrait malgré tout d'obtenir des données plus proches des valeurs linguistiques que les données brutes.

Pour la correction des valeurs de durée, les travaux de SANTERRE (1991) fournissent par ailleurs des facteurs de pondération issus de corpus français québécois.

5) **L'application des seuils de perception**. Comme pour les coefficients de pondération microprosodique, l'application des seuils de perception ne coule pas de source. Les données disponibles proviennent d'études psychoacoustiques (c'est-à-dire faites à partir de sons isolés). Peut-on appliquer ces résultats à la parole naturelle? Il n'existe pas encore d'éléments suffisants pour trancher cette question. Néanmoins, jusqu'à maintenant, l'application des seuils de perception apparaît encore la solution la plus adéquate pour l'évaluation perceptuelle.

Après un examen attentif des diverses propositions, ont été considérés comme perceptibles, les écarts suivants:

1) un écart intervocalique de 6% et plus entre deux valeurs de F0 (ROSSI et CHAFCOULOFF 1972);

2) une différence intervocalique de 2 dB entre deux valeurs d'intensité (ROSSI 1979);

3) un écart intervocalique de 20% et plus entre deux valeurs de durée (ROSSI 1979).

LES RÉSULTATS

L'analyse des résultats repose sur les tendances dégagées pour chaque type de séquences.

Avant de passer aux résultats proprement dits, le tableau 2 illustre par un exemple comment sont extraites les tendances prosodiques pour chaque paramètre de base.

TABLEAU 2

Extraction des tendances prosodiques dans une séquence

BP1	ça S1	mord S2 S1-S2	là S3 S2-S3 là.P	c'est S4 S3-S4
FRÉQUENCE (hz)				
Fréquence corrigée	133	159	126	104
Écart		20%	21%	17%
Tendance		/	\	\
DURÉE (ms)				
Durée corrigée	58	203	70	54
Écart		250%	66%	23%
Tendance		+	−	−
INTENSITÉ (dB)				
Intensité corrigée	17,10	28,18	18,50	19,32
Écart		11,08	9,68	0,82
Tendance		/	\	\

Pour chacun des 3 paramètres, la première ligne présente les valeurs corrigées microprosodiquement pour les 4 syllabes cibles; la deuxième ligne donne les écarts entre les rapports intersyllabiques S1-S2, S2-S3 et S3-S4. À chacun de ces écarts sont appliqués les seuils différentiels de perception énoncés précédemment; les symboles graphiques illustrent la direction des écarts; les valeurs en-dessous du seuil différentiel de perception sont notées NP (non perceptible). Ce traitement a été effectué pour toutes les séquences du corpus.

Les tableaux 3 et 4 illustrent les tendances prosodiques dégagées pour les séquences avec un «là» déictique puis pour les séquences avec un «là» ponctuant.

1) ***Les séquences avec «là» déictique***

Les tendances dégagées pour les 50 séquences contenant un «là» déictique sont présentées dans le tableau 3.

Il ressort que le «là» déictique se caractérise prosodiquement de la façon suivante:

1) la quasi-totalité (46 cas sur 50) présente une **montée intonative** importante;

2) en revanche, même si la tendance du paramètre **intensité** est **montante**, on remarque que le nombre de cas est beaucoup moins élevé; le paramètre ne semble pas déterminant pour la caractérisation;

3) pour la durée, il faut d'abord noter que le nombre de syllabes comparables est considérablement réduit; en effet, l'on ne peut comparer que les durées de voyelles provenant de syllabes contenant le même nombre de segments, en l'occurrence ici celles contenant deux segments puisque «là» est constitué de 2 segments. Il y a tout de même 15 cas sur 27, soit 56%, qui présentent une **augmentation de durée** sur le «là» déictique. Si l'on reconnaît que les variations sont nettement moins marquées en oral

spontané qu'en situation de lecture (DI CRISTO 1985:613), les tendances prosodiques du «là» déictique correspondent aux caractéristiques de l'intonème continuatif majeur /CT/ décrites par DI CRISTO (1985:613-614).

Les tendances prosodiques des séquences-témoins sont tout à fait semblables à celles des séquences avec déictique; faute d'espace, elles ne seront pas présentées ici.

TABLEAU 3

Tendances prosodiques des séquences avec déictique

	S1-S2	S2-S3 là.D	S3-S4
FRÉQUENCE (hz)			
Nb. ri	(48)	(50)	(48)
Tendances	NP	/	\
Nb. o	29	46	43
ME	—	34%	23%
INTENSITÉ (dB)			
Nb. ri	(49)	(50)	(50)
Tendances	NP	/	\
Nb. o	19	19	29
ME	—	6,43 dB	6,91 dB
DURÉE (ms)			
Nb. ri	(19)	(27)	(25)
Tendances	+	+	—
Nb. o	9	15	11
ME	75%	109%	60%

Nb. ri = nombre de rapports intersyllabiques comparables;
Nb. o = nombre d'occurrences représentant la tendance dégagée;
ME = moyenne des écarts pour les tendances dégagées.

2) ***Les séquences avec «là» ponctuant***

Le tableau 4 montre les tendances dégagées pour les séquences avec ponctuant.

TABLEAU 4

Tendances prosodiques des séquences avec ponctuant

	S1-S2	S2-S3 là.D	S3-S4
FRÉQUENCE (hz)			
Nb. ri	**(49)**	**(50)**	**(49)**
Tendances	/	\	\
Nb. o	37	34	39
ME	35%	17%	20%
INTENSITÉ (dB)			
Nb. ri	**(50)**	**(50)**	**(50)**
Tendances	/	\	\
Nb. o	34	29	25
ME	8,02 dB	6,71 dB	8,30 dB
DURÉE (ms)			
Nb. ri	**(17)**	**(21)**	**(30)**
Tendances	+	NP	–
Nb. o	8	10	13
ME	135%	–	57%

Dans le cas du «là» ponctuant, c'est le comportement prosodique de la syllabe qui précède le «là» ponctuant (S2) ainsi que de la syllabe porteuse du «là» ponctuant qui est particulièrement intéressant.

En ce qui concerne S2, l'on retrouve les mêmes caractéristiques que celles relevées pour le «là» déictique, à savoir:

1) une **montée intonative** dans 37 cas sur 49, nombre d'occurrences un peu moins considérable que pour le déictique, mais tout de même important;
2) une **montée d'intensité** dans 34 cas sur 50, ce qui est plus net que dans le cas du déictique;
3) une **augmentation de durée** comparable à celle relevée pour le déictique (8 sur 17 par rapport à 15 sur 27).

La syllabe qui précède le ponctuant semble donc, elle aussi, dans la plupart des cas porteuse d'un /CT/.

En ce qui concerne S3, le «là» ponctuant,

1) il présente une **chute intonative** dans 34 cas sur 50, d'un ton en moyenne (17%);
2) une **chute d'intensité** dans 29 cas sur 50, chute très largement supérieure au seuil différentiel de perception (6,71 dB);
3) une différence de **durée NP** par rapport à S2 (ce qui laisse tout de même entrevoir une tendance relativement fréquente à l'allongement du ponctuant).

Ces caractéristiques prosodiques incitent à penser que le «là» ponctuant se trouve entre deux syntagmes prosodiques et constitue un syntagme intonatif indépendant. On peut se demander alors quel est l'intonème qui pourrait le coiffer. La description de l'intonème conclusif mineur /cc/ est celle qui semble convenir le mieux: «[...] une rupture tonale vers le bas, d'un ton en moyenne, à l'intérieur de la parenthèse [contour intonatif plat]» (ROSSI 1985:141).

CONCLUSION

L'intonème continuatif majeur /CT/ commun au «là» déictique et à la syllabe qui précède le ponctuant remplit une fonction linguistique de joncteur syntaxique. «Les groupes intonatifs qui résultent de cette segmentation [/CT/] représentent toujours des constituants syntaxiques bien formés.» (ROSSI 1985:142)

En revanche, l'intonème conclusif mineur /cc/ que semble porter la plupart du temps le «là» ponctuant joue un rôle de disjoncteur syntaxique: «[il] rompt le lien qui pourrait unir deux unités consécutives» (ROSSI 1985:143). Cette description s'ajuste bien au statut syntaxique hors syntagme que l'on reconnait généralement au «là» ponctuant de même qu'à une valeur discursive qui lui serait propre.

Ces résultats confirment l'importance accordée par VINCENT (1983) aux critères prosodiques dans la reconnaissance des ponctuants, mais ils s'en écartent radicalement sur la nature du phénomène prosodique en cause puisqu'ils font voir tout le contraire d'une perte d'autonomie prosodique, et ce malgré le «vide sémantique» souvent évoqué à propos des ponctuants. La «désyntaxisation» et la «désémantisation» n'entraînent donc pas automatiquement la «désintonatisation». Les résultats de l'analyse illustrent en même temps l'utilité d'études prosodiques précises si l'on veut comprendre le rôle crucial de la prosodie dans l'interprétation de certains éléments du discours.

BIBLIOGRAPHIE

DI CRISTO, A. (1985): *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, thèse de doctorat (1978), Université de Provence, Aix-en-Provence, 2 tomes, 841 p.

FORGET, D. (1989): «*Là*: un marqueur de pertinence discursive», in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, no 1, pp. 57-83.

PARADIS, C. (1985): *An Acoustic Study of Variation and Change in the Vowel System of Chicoutimi and Jonquière (Québec)*, thèse de doctorat inédite, University of Pennsylvania, 326 p.

PUPIER, P. et M. POITRAS (1975): «Bonjour là bonjour», communication présentée à l'ACFAS, Moncton.

ROSSI, M. et M. CHAFCOULOFF (1972): «Recherche sur le seuil différentiel de fréquence fondamentale dans la parole», in *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, vol. 1, pp. 179-185.

ROSSI, M. (1979): «Le français, langue sans accent?», in *L'accent en français contemporain*, Studia Phonetica, vol. 15, Montréal, Didier, pp. 13-52.

ROSSI, M., DI CRISTO, A., HIRST, D., MARTIN, P. et Y. NISHINUMA, (1981): *L'intonation, de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris, 364 p.

ROSSI, M. (1985): «L'intonation et l'organisation de l'énoncé», in *Phonetica*, no 42, pp. 135-153.

SANTERRE, L. et M. ROBERGE (1992): «Facteurs de pondération psycho-acoustique des durées en fonction de la nature des segments syllabiques et de l'accentuation en français du Québec», in *Mélanges phonétiques et phonostylistiques offerts au professeur Pierre Léon*, (à paraître).

VILLIARD, P. et B. CHAMP ROUX (1982): «Le *là* en québécois, de l'adverbe au complémenteur», in *Revue de l'association québécoise de linguistique*, vol. 1, no 1, pp. 167-176.

VINCENT, D. (1983): *Les ponctuants de la langue*, thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, 162 p.

6 *Le protocole oral introspectif (POI) en lecture: Mise à l'essai et raffinements*

LINDA DE SERRES
Étudiante de 3e cycle
Université Laval

INTRODUCTION

Le protocole oral introspectif (POI) consiste à demander au lecteur de verbaliser ses stratégies métacognitives lorsqu'il lit un texte. Par rapport au test de reconnaissance et au rappel écrit ou verbatim par exemple, le POI nous renseigne sur le processus de traitement de l'information. Prisé par des chercheurs dans le domaine de la lecture, tant en langue maternelle[1] qu'en langue seconde ou étrangère[2], ce mode de cueillette de données reste à être raffiné pour mieux répondre aux besoins d'une clientèle donnée dans une situation de lecture particulière.

En ce sens, notre étude pilote réalisée auprès de 12 sujets diplômés de 2e cycle en Sciences de l'orientation à l'Université Laval visait à mettre au point notre démarche du POI (consigne, modes d'arrêt dans le texte, entraînement à la verbalisation, etc.) et de ses composantes (choix des textes, choix du matériel d'appoint, etc.). Cette étude nous a permis de constater certains des apports et des limites du POI comme instrument de cueillette de données sur les stratégies de lecture.

DÉMARCHE SUR LA CONSIGNE

Le sujet prend d'abord connaissance de la consigne l'invitant à lire silencieusement un court texte à son rythme et à raisonner à voix haute sur tout ce qui lui passe par la tête. Ensuite, deux

[1] Olshavsky, 1976-77; Garner, 1988; Afflerbach, 1990.

[2] Alderson & Urquhart, 1984; Hosenfeld, 1984; Ericsson & Simon, 1987; Faerch & Kasper, 1987; Barnett, 1989.

résumés "abstract" de textes scientifiques (un en français et un en anglais) lui sont présentes dans un ordre contrebalancé à titre de pratique pour la verbalisation des stratégies. Ensuite, deux autres textes comparables lui sont soumis pour la verbalisation introspective «officielle» captée sur bande magnétique.

Après avoir complété cette routine auprès de quatre à six lecteurs, deux constats s'imposent. Premièrement, suite à l'introspection d'un texte, certains sujets demandent à le relire d'un trait; deuxièmement, au cours de cette seconde lecture, ceux-ci ont des "flashes" sur des stratégies relativement à leur cheminement métacognitif en général en lecture: «j'ai beaucoup de questions quand je lis», «j'émets des attentes, des critiques, je joue avec les notions du texte», «j'ai le réflexe de faire un "screening" et de revenir». De tels commentaires portent à croire qu'après une période donnée le lecteur devient plus familier et plus confortable dans la verbalisation et parvient donc à s'exprimer plus librement. En se basant sur les propos d'Oakhill & Garnham (1988), nous tenons à souligner ici que la réflexion sur la compréhension — telle que demandée lors de notre POI — consiste en une habileté métacognitive, ce n'est pas une habileté de base en lecture mais plutôt une habileté de haut niveau où le lecteur réfléchit sur son propre cheminement.

Il semble donc qu'il serait pertinent d'entraîner les lecteurs préalablement à l'expérimentation per se, de sorte à ce qu'ils puissent clairement conscientiser la triple tâche à exécuter lors du POI: lecture, introspection et verbalisation. Comme Afflerbach (1990) le suggère, ce mode de cueillette de données doit comprendre une phase d'entraînement (environ une semaine) avant d'effectuer le POI.

MODE D'ARRÊT DANS LES TEXTES

Trois modes d'arrêt pour inciter à la verbalisation ont été utilisés lors de notre pré-expérimentation: 1) les trois points noirs (•••) placés à la fin de chaque phrase ou à la fin de sections de phrases, 2) la demande au lecteur de mettre un trait oblique (/) dans le texte à chaque fois qu'il verbalise, 3) aucune contrainte d'arrêt.

Nous avons constaté que le premier mode (•••) encourage le lecteur à faire une rétrospection. Sachant qu'il doit s'arrêter de toute façon aux trois points, le lecteur s'y rend puis verbalise alors, au lieu de le faire de façon introspective au moment même ou il use d'une stratégie donnée. Bref, ce mode ne répond pas à nos attentes intiales d'avoir une verbalisation introspective.

En ce qui concerne le trait oblique (/), ce mode est à son tour peu satisfaisant. Lorsque le lecteur fait par exemple des retours en arrière pour relire ou encore pour vérifier quelque chose et qu'il met un trait dans le texte là où il s'arrête pour expliquer sa démarche, cela désorganise la séquence des arrêts qu'il a préalablement indiqués dans le texte. Par conséquent, un tel mode rend difficile toute interprétation relative à l'emplacement des traits obliques dans le texte; les uns étant l'objet d'un arrêt systématique en cours de lecture et les autres, le reflet d'un retour dans le texte pour une quelconque raison. Ce mode (/) se révèle donc plus ou moins adéquat.

Quant au troisième mode où le lecteur s'arrête à son gré pour verbaliser, celui-ci a eu plus de succès. Soulignons toutefois qu'en laissant plus de latitude au lecteur, cette consigne se veut en partie contraignante pour le chercheur, ne permettant pas toujours de savoir avec évidence où le lecteur s'arrête dans le texte pour verbaliser. Ce mode a tout de même fourni davantage d'informations par rapport aux deux autres; nous l'avons retenu et avons retouché la consigne en ce sens (voir annexe A).

LE CONTENU D'UN TEXTE ET SON IMPACT SUR LA VERBALISATION

Concernant le contenu, Afflerbach (1990) entre autres recommande de donner au lecteur un texte à lire hors de son domaine de spécialisation (donc non-familier) afin de favoriser la désautomatisation des stratégies de lecture; Kail & Bisanz (1982: voir Garner 1988) suggèrent pour leur part de fournir une tâche représentant un certain niveau de difficulté pour les lecteurs

choisis. Ces propos considérés, nos sujets, des étudiants diplômés en Sciences de l'orientation, ont lu des textes scientifiques tirés du domaine de la psycholinguistique et de la psychologie cognitive.[3]

Or, nous constatons qu'une lecture hors du domaine de spécialisation entraîne dans certains cas une motivation moindre, à lire et par conséquent, une verbalisation parfois négligée. De plus, si une lecture est trop difficile, de peu d'intérêt pour le lecteur ou s'il la perçoit comme optionnelle, il peut choisir de l'écarter complètement, souhaiter la remplacer par une autre ou encore, demander à la mettre de côté pour y revenir plus tard au besoin. Lors de notre étude pilote, les lecteurs ont eu des réactions comme «c'est pas dans mon domaine...», «c'est un sujet "dull"», «je ne lis pas pour moi ou pour un essai, donc ça me tente pas...», «ça m'intéresse pas...», «ça fait pédant les grands mots...» «j'aime le pratico-pratique...», «j'suis pas intéressée à continuer car il [l'auteur] amène des facteurs [avec lesquels] chu plus ou moins d'accord», «quand des sujets ne me touchent pas émotionnellement, je les mets de côté».

Il nous semble donc qu'il faille à la fois choisir des textes relevant d'un domaine plus ou moins familier au lecteur mais correspondant tout de même en partie à ses intérêts. Cela se dit bien en théorie mais en pratique, il en va autrement. Il appert ici y avoir avantage à travailler avec des lecteurs curieux et en quête d'apprendre dans d'autres domaines d'expertise que le leur quoique ceci ne soit guère évident du point de vue du chercheur lors d'un échantillonnage au hasard parmi des sujets volontaires comme c'était ici le cas.

---

[3] Ces textes ont été choisis dans les revues suivantes:
- Association canadienne de linguistique appliquée, 1985;
- Journal of Memory and Language, 1985;
- Journal of Applied Psycholinguistics, 1987;
- Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, 1989.

APPORTS DU POI

Voyons les apports du POI pour le lecteur. Celui-ci, encouragé à expliquer ce qu'il fait et pourquoi il le fait, prend par conséquent conscience de ses incompréhensions ou de ses questions relativement aux textes lus. La verbalisation semble pousser bon nombre d'entre eux à mettre en ordre les idées présentées dans un texte donné puis à en dégager le sens global comme en témoignent leurs commentaires: «j'ai séparé le titre pour mieux le comprendre», «j'veux des virgules, je perds le sens», «c'est une structure complexe mais correcte», «la 2e phrase est plus compliquée, plus longue», «c'est qui – nous –, unique ou à 2-34-5 personnes, littéraire ou réel», «je le [texte] trouve très vague».

Ces commentaires corroborent en quelque sorte les dires de Lytle (1982: voir Barr et coll. 1990) à savoir que dans un processus d'introspection, les lecteurs analysent des parties du texte et évaluent le message et le style de l'auteur, c'est donc dire qu'en plus de fournir des information sur les stratégies de lecture, l'introspection pourrait également en fournir relativement à un texte comme tel. En extrapolant sur de telles observations, nous croyons qu'il serait intéressant de recourir au POI non seulement en lecture mais aussi en composition par exemple ou en analyse et critique de textes, où en s'exprimant introspectivement, le sujet serait peut-être à même de traiter l'information sous un angle différent et de détecter lui-même des points forts et faibles dans un texte donné.

Quant à l'apport du POI dans le cadre plus global de notre recherche, les informations recueillies auprès des lecteurs serviront entre autres: 1) à comparer les stratégies métacognitives en langue maternelle (français) par rapport à la langue seconde (anglais) et 2) à comparer les stratégies des lecteurs experts par rapport à celles des lecteurs faibles.

LIMITES DU POI

Cette étude pilote révèle certaines limites relativement à différents aspects du POI. D'abord, il parait trop exigeant de

demander à la fois à un lecteur d'exprimer «comment» il traite l'information et de «comprendre»[4] un texte. La verbalisation charge la mémoire de travail (ou mémoire tampon) et limite donc l'espace mnémonique disponible. Comme Garner (1988) le soutient, l'acte de verbalisation peut amoindrir le potentiel d'un lecteur et, dans notre cas, a entraîné des lecteurs à lire en murmurant, à voix haute ou encore, en parlant fort pour tenter de tirer une compréhension tout en verbalisant: «je lis avec les lèvres car je ne peux pas retenir quand c'est compliqué...», «ça demande beaucoup de concentration; est-ce que je peux fermer la porte?», «j'ai d'la misère avec ma prononciation [c. à d. la verbalisation] à mettre les mots ensemble...», «je lis à voix haute pour retenir l'essentiel...». De plus, la non familiarité des textes scientifiques et la lecture en L_2, contribuent déjà, outre la verbalisation, à rendre la tâche ardue. En conséquence, après quelques essais et tenant compte des commentaires de lecteurs, nous avons légèrement modifié la démarche du POI en demandant dans un premier temps de verbaliser les stratégies métacognitives et dans un second temps de relire une fois le texte.

Par ailleurs, des commentaires de lecteurs nous ont également amené à faire de petits changements relativement à la rencontre en soi. Telle que conçue lors de l'étude pilote, celle-ci ne permettait pas au lecteur de recourir à certaines stratégies comme: souligner, résumer, noter, chercher dans le dictionnaire; ces instruments n'étant pas disponibles sur place. En ce sens, afin d'authentifier autant que possible la situation expérimentale, la salle de rencontre pour les prochains POI comprendra du matériel d'appoint tel que des marqueurs de différentes couleurs, des dictionnaires français, anglais et bilingue, des feuilles pour prendre des notes et des crayons.

Un autre point à souligner concerne la catégorisation des stratégies recueillies. D'une part, on ne peut affirmer qu'un lecteur verbalise toutes ses stratégies, certaines pouvant demeurer à un

[4] Ajoutons ici que suite à sa verbalisation, le lecteur complétait une tâche distrayante puis, répondait à un test de compréhension de quatre questions à choix multiples.

niveau inconscient. D'autre part, de bonnes stratégies peuvent s'avérer inadéquates dans des cas de surutilisation ou de mauvaise utilisation: *questionner la vraisemblance des dires d'un auteur* → «c'est irréaliste à planche, dans ma tête c'est important [ce que le texte dit] mais non accessible au niveau pratique», *inférer le sens d'un mot inconnu à partir du contexte* → «fon, c'est une autre langue, non, c'est le nom des habitants». De plus, il faudrait distinguer une stratégie explicite, soit dite clairement par le lecteur, d'une autre implicite, soit dite indirectement par le lecteur et inférer par le chercheur: *faire une analyse grammaticale du texte* → «je cherche le sujet de la phrase», «c'est une phrase compliquée, il manque des mots», *traduire* → «je traduis tout au fur et à mesure», «un mot où je bloque [...] "background"» . L'analyse détaillée de la catégorisation représente une piste de recherche intéressante.

CONCLUSION

Le protocole oral introspectif en lecture utilisé auprès d'adultes constitue un mode intéressant de cueillette de données qui doit par ailleurs être appuyé par d'autres mesures comme un test de compréhension, une auto-perception de stratégies, etc. Le POI demande de la collaboration des participants et il est très exigeant sur le plan cognitif; de la part du chercheur, il requiert une familiarisation avec la démarche à savoir comment présenter le tout de sorte à mettre les participants à l'aise ou encore, quand et comment, par exemple, inviter un lecteur peu loquace à verbaliser. Bref, nous avons là un moyen qualitatif valable nous aidant à apprivoiser un savoir-faire métacognitif encore trop peu connu et exploité en lecture, mais qui peut sans doute encore être améliore.

Annexe A

INSTRUCTIONS PRÉSENTÉES AU LECTEUR LORS DE LA RENCONTRE INDIVIDUELLE DANS LE CADRE DU PROTOCOLE ORAL INTROSPECTIF

Le court texte qui suit est un «résumé» ou "abstract" tiré intégralement d'un article scientifique. Lisez-le silencieusement et à votre rythme. Pensez, raisonnez à voix haute. Ouvrez votre conscience sur ce que vous faites mentalement en lisant. Ne soyez pas nécessairement centré sur le texte, mais *sur ce que vous faites pour comprendre au cours de la lecture.*

Imaginez que je suis derrière un mur et que vous devez m'expliquer tout ce que vous faites en lisant: où vous en êtes, pourquoi vous faites ceci ici plutôt que cela là, ou pourquoi vous ne faites pas une chose donnée à un endroit donné, etc.

Ne prenez rien pour acquis ou comme évidence ne devant pas être exprimée. N'établissez aucune barrière évaluative dans votre lecture; tout est important à dire. Rien n'est bête. Programmez-vous dès maintenant à tout verbaliser. Dites-moi ***COMMENT vous traitez l'information.***

Il est possible de vous arrêter en tout temps pour vous exprimer, mais essayer de le faire *exactement* au moment où vous avez quelque chose en tête.

Suite à cette verbalisation, vous relirez silencieusement le texte une fois. Ultérieurement, vous aurez à répondre à quatre questions de compréhension à choix multiples présentées en français et se rapportant audit texte.

BIBLIOGRAPHIE

AFFLERBACH, P.P. (1990): "The influence of prior knowledge on expert reader's main idea construction strategies", *Reading Research Quarterly*, XXV, 1, pp. 31-46.

ALDERSON, J.C et URQUHART, A.H. (1984): "Introduction: What is reading?" *dans* Alderson, J.C. et Urquhart, A.H., éd. *Reading in a Foreign Language*. (pp. ix-xv) New York: Longman.

BARNETT, M.A. (1989): *More than Meets the Eye. Foreign Language Reading: Theory and Practice*. New Jersey: Prentice Hall Regents, 233 p.

BARR, R., SADOW, M. et BLACHOWICZ, C. (1990): *Reading Diagnosis for Teachers. An Instructional Approach*. (2nd ed.). New York: Longman, 326 p.

ERICSSON, K.A. et SIMON H.A. (1987): "Verbal reports on thinking." *dans* Færch, C. et Kasper, G. éd. *Introspection in Second Language Research*. (pp. 24-54). Philadelphia, USA: Multilingual Matters Ltd.

FÆRCH, C. et KASPER, G. éd. (1987); *Introspection in Second Language Research*. Philadelphia, U.S.A.: Multilingual Matters LTD, 293 p.

GARNER, R. (1988): "Verbal-report data on cognitive and metacognitive strategies" *dans* Weinstein, C.E., Alexander, P.A. et Goetz, E.T. éd. *Learning and Study Strategies Issues in Assessment, Instruction and Evaluation*. (pp. -). Toronto: Academic Press, Inc.

HOSENFELD, C. (1984): "Case studies of ninth grade readers." *dans* Alderson, J.C. et Urquhart, A.H. éd. *Reading in a Foreign Language*. (pp. 231-250). New York: Longman.

OAKHILL, J. et GARNHAM, A. (1988); *Becoming a Skilled Reader*. Oxford: Basil Blackwell, 206 p.

OLSHAVSKY, J.E. (1976-77): "Reading as problem solving: an investigation of strategies", *Reading Research Quarterly*, 12, 4, pp. 654-674.

7 *La planification linguistique au Maroc*

MALIKA ECH-CHADLI

CADRE THÉORIQUE

La planification peut se révéler d'origine qui remonte jusqu'à l'antiquité. En effet Xénophon dans sa constitution de «Sparte», rapporte comment il y a des siècles, les Spartiates planifièrent leur éducation dans une perspective militaire, sociale et économique. Platon dans sa «République» a proposé un plan d'éducation dans le cadre de la politique Athénienne. Ainsi, firent les Chinois sous la dynastie des Hau, les Incas en firent autant dans le Ocrou.

Actuellement on parle de plus en plus de planification linguistique. Mackey (1989:126) trouve que la politique linguistique a pris une grande importance pour au moins trois raisons: 1) les situations linguistiques ainsi que les statuts relatifs des langues ont évolué rapidement durant ce siècle. 2) la démocratisation des peuples a entraîné la libération de leurs langues. 3) grâce au nombre croissant de parlers qui ont fait l'objet d'une description linguistique, on a multiplié le nombre de candidats admissibles au statut de langue autonome.

Il existe en général, deux principaux aspects de la planification linguistique: 1) L'aspect interne (Wurm, 1977 et Hamers & Blanc 1983) porte sur les langues elles-mêmes, il peut s'agir de mettre par écrit une langue restée orale, de fixer l'alphabet ou l'orthographe (Fishman, 1977a), et de pallier les insuffisances dans le vocabulaire en développant des terminologies scientifiques et techniques (le cas de la langue arabe, et du français du Québec). 2) L'aspect externe, quant à lui, a pour but de modifier les relations entre les langues, c'est ce que Kloss (1969) nomme «planification des statuts des langues», (Language statut planning). Il s'agit ici de déterminer le nombre et la distribution des langues parmi les individus et les groupes sur la base de recensements et d'enquêtes sociolinguistiques.

Dans cette analyse, nous allons considérer la planification linguistique au Maroc d'un point de vue externe. Cette planification reflète, disons-le tout de suite, la complexité des problèmes linguistiques, économiques, sociaux et politiques du pays.

Nous serons amenés à utiliser le terme de politique et de planification. Pour les définir, nous reprenons la définition de Louis-Jean Calvert; pour lui, la politique linguistique est «l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre la langue et la vie sociale» et la planification linguistique étant «la mise en oeuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique». La notion de planification implique donc celle de la politique et la réciproque n'est pas vraie. Pour Mackey (1989:131) la politique linguistique «c'est l'accommodement du pouvoir à la diversité linguistique à l'intérieur de sa juridiction». Le type d'accommodement que ces états feront à la diversité linguistique, dépendra de plusieurs facteurs d'ordre démographique, culturel, économique, historique et géographique, ainsi que de la structure et de la répartition du pouvoir. C'est à travers ces différents facteurs que nous aborderons le cas de la planification linguistique au Maroc.

D'autres spécialistes de la politique linguistique ont noté la présence et l'importance des ces facteurs extralinguistiques qui entrent en jeu et qui constituent en fait les véritables objectifs de ces interventions, mêmes s'ils ne sont pas explicites. Entre autres, Rubin et Jernudd (1971: XVI), Das Gupta (1970: 224-225) et Rubin (1773:5) insistent sur les facteurs économiques, sociaux, politiques et psychologiques.

Actuellement il y a peu de pays au monde qui n'ont aucune politique linguistique. Elle se trouve ou bien dans leur constitution, ou bien dans leurs ministères ou encore dans leurs académies ou organismes culturels (Mackey, 1 989:1 26). Au Maroc le préambule de la constitution stipule que «le royaume du Maroc, état musulman et souverain, dont la langue officielle est l'Arabe, constitue une partie du grand maghreb».

C'est une évidence de dire qu'avant d'établir une planification linguistique, il faut acquérir une connaissance approfondie de la situation, l'opération implique l'établissement de plusieurs stratégies de recherche ajustées à la réalité à étudier. Il serait, toutefois, illusoire de croire que l'application de la politique linguistique serait exempte de toute ambiguïté. Mais, l'objectif est de voir, si dans son ensemble le déroulement de l'évolution de la politique linguistique concorde avec les aspirations initiales du plan de développement (Corbeil: 1987).

À titre d'exemple, après l'indépendance du Maroc en 1956 le premier plan quinquennal (1958-1962) préconisait l'arabisation de l'enseignement scientifique, ce plan visait tout d'abord de privilégier la renaissance d'une langue longtemps aliénée et dépendante, cependant les résultats scolaires ont été tellement catastrophiques, qu'il a fallu remettre cette réforme en cause durant le second plan.

On peut avancer l'hypothèse selon laquelle, plusieurs solutions de la planification linguistique au Maroc ont été imparfaites – puisque dans un plan on peut trouver des décisions antérieures changées, ou carrément annulées – mais toutes ont leur mérite, puisqu'elles permettent de suggérer des modèles de plus en plus satisfaisants pour une planification rationnelle.

L'analyse de la situation linguistique au Maroc révèle l'existence de plusieurs langues en contact, telles que, l'Arabe Classique, l'Arabe Standard Moderne, l'Arabe Dialectal, le Berbère, le Français, l'Espagnol et l'Anglais. Ce phénomène de contact des langues, nous pousse à penser que la population du Maroc est multilingue, mais en réalité tel n'est pas le cas, car il existe des différences individuelles quant à la compétence langagière de chaque individu. Nous trouvons un certain continuum linguistique: d'un côté, des unilingues ne parlant que le Berbère ou l'Arabe Dialectal, et de l'autre des individus qui peuvent parler aussi bien les deux variétés de l'Arabe qu'une ou deux langues étrangères (Français et/ou Anglais)

LES LANGUES EN PRÉSENCE

1- L'arabe classique:

C'est la langue de l'Islam, c'est une langue codifiée, véhicule de toute la littérature classique, de la grammaire, et surtout c'est la langue du Coran. L'Arabe Classique est utilisée pour faire la prière par tous les musulmans du monde quelle que soit leur langue maternelle. C'est ainsi que dès la proclamation de l'indépendance en 1956, Le Maroc a opté pour l'Arabe Classique comme langue officielle, et il a choisi l'Islam comme religion de l'État. L'Arabe Classique est sacrée et vénérée aussi bien par les Berbères que par les arabes, non seulement parce que c'est la langue de la religion, mais aussi parce que c'est un système écrit, contrairement à l'Arabe Dialectal ou le Berbère.

2- L'arabe standard moderne:

Comme son nom l'indique, l'Arabe Standard Moderne reflète la vie moderne et sert de véhicule à une culture universelle. En effet, la majeure fonction de cette langue est d'exprimer les aspects de la culture moderne qui, traditionnellement, étaient véhiculés par le Français. On sait qu'il existe des différences entre l'Arabe Classique et l'Arabe Standard Moderne, aussi bien en ce qui concerne le lexique, que la morphologie ou encore la syntaxe. Ainsi, l'on peut trouver de nombreux items lexicaux empruntés au Français. Morphologiquement, les structures grammaticales de l'Arabe Classique se sont vues assouplir dans l'Arabe Standard Moderne; et, d'un point de vue syntaxique, un nouvel ordre de mots dans la phrase a vu le jour à cause du contact avec le Français. Cet arabe Standard Moderne a ajouté une troisième dimension à la diglossie arabe (Ferguson 1959) si bien qu'actuellement nous pouvons parler d'une «triglossie» arabe: Arabe Classique, Arabe Standard Moderne et Arabe Dialectal.

3- L'arabe dialectal:

Langue maternelle d'une grande partie de la population. Cette langue est essentiellement orale, et elle est parlée aussi bien

par les arabes que par les berbères. L'Arabe Dialectal est différent de l'Arabe Classique et de l'Arabe Standard Moderne à tous les niveaux de l'analyse linguistique: lexical, phonologique, morphologique et syntaxique. Il faut signaler que la variété de l'Arabe Dialectal parlé par un individu qui a reçu une éducation est remarquablement différente de celle parlée par un analphabète. La première est caractérisée par l'existence de plusieurs mots et expressions qui renvoient à l'Arabe Classique / l'Arabe Standard Moderne.

4- Le Berbère:

Langue des premiers habitants du Maroc et langue maternelle d'à peu près 40 à 60% de la population, elle est essentiellement orale. Le Berbère appartient à la famille des langues Chamito-Sémitique. Il existe trois dialectes Berbères: le Tarifit (dans les montagnes du Rif au Nord), le Tamazight (dans les montagnes du Moyent Atlas); et le Tashelhit (dans les montagnes du Haut et de l'Anti-Atlas dans le sud Marocain). Ces dialectes sont issus des langues autochtones avant la conquête arabe au VII[e] siècle. Cette dernière a entrainé l'arabisation «dialectale» de la majeure partie du Maroc.

Comme l'Arabe Dialectal, le Berbère est exclu de l'éducation, il est même en voie de regression à cause de l'urbanisation et de la scolarisation.

5- Le français:

Le Français joue un rôle important dans les secteurs socio-économiques et éducatifs au Maroc. La position ainsi privilégiée du français a donné lieu, dès le début de l'indépendance, à un grand débat entre l'élite et les partis de l'opposition qui demandaient une arabisation totale. En effet, au moment de la colonisation en 1912, la langue officielle était le Français. Lors de l'accession du Maroc à l'indépendance en 1956, c'est l'Arabe Classique qui est proclamée langue officielle.

6- L'espagnol:

Il est parlé dans les anciennes zones Espagnoles: au nord par les Berbères du Rif, et au sud par la population Sahraouie. Cependant, depuis l'indépendance, il est remplacé graduellement par le Français; il jouit actuellement du statut de langue étrangère.

L'Espagnol a influencé la langue Berbère du nord, de même que la variété de l'Arabe Marocain parlé dans les villes du nord et du sud, au moins au niveau de l'emprunt.

7- L'anglais:

N'ayant pas une connotation coloniale, l'Anglais est la langue étrangère la plus populaire au Maroc. L'Anglais est enseigné comme langue étrangère au lycée et à l'université. Par rapport à l'Espagnol, l'Anglais gagne du terrain spécialement dans les champs de l'éducation, le tourisme et les finances.

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE AU MAROC

La commission royale réunie en 1957, avait posé quatre principes qui devaient orienter la politique de l'enseignement. Ces principes étaient: la généralisation de l'enseignement à tous les enfants de sept à treize ans révolus, l'unification des programmes d'enseignement, l'arabisation des matières et la marocanisation des cadres. Ces principes étaient vagues et susceptibles de diverses interprétations; car on n'avait pas défini de façon précise leur contenu, ni délimité les étapes de leur réalisation, ni même dégagé les moyens de leur application. Parmi ces principes, celui de l'arabisation est le plus interessant à développer, car la langue nationale devait se substituer d'abord, au Français pour restaurer la personnalité nationale; elle devait ensuite, se substituer aux dialectes pour remplacer la multiplicité dialectale par une langue unique. Seule la première perspective était explicitée.

L'arabisation au Maroc est, à l'origine, une notion militante liée à la présence coloniale. Au lendemain de l'indépendance,

«arabiser» signifiait, «reconquérir sur la langue et la culture étrangère le terrain occupé par elles» (IERA, 1976: 9). Plus tard l'arabisation s'est révélée comme une conciliation ambigue d'objectifs opposés: restaurer la personnalité Islamique, mais aussi, assurer l'ouverture à des cultures et à des valeurs autres. Ainsi, le Maroc va pratiquer une politique de balancier entre deux pôles extrêmes: l'un qui consiste à dire que l'arabe est la langue de l'Islam et de l'authenticité, l'autre qui consiste à prôner l'efficacité pour réaliser le progrès dans tous les domaines.

Le Maroc n'a pas cru bon de se doter d'un organisme chargé d'élaborer la politique linguistique ou de formuler des recommandations dans ce sens. La question linguistique telle qu'elle est appliquée laisse de nombreux points de suspens. Ainsi quel avenir réserve-t-on au Berbère? On comprend dès lors, les hésitations de différents responsables à aborder cette épineuse quèstion. Pour ces derniers, la politique linguistique se résumait en termes d'arabisation, encore que l'analyse permet de constater que les décideurs penchaient dans la réalité, vers le bilinguisme (Arabe Classique (ou Moderne)-Français) surtout dans les secteurs de l'enseignement et de l'administration. Il est vrai que les positions du Français ont perdu du terrain, le Maroc s'est, certes, engagé dans la voie de l'arabisation, mais il paraît peu probable que cet objectif soit atteint avant longtemps. Dans un certain nombre de secteurs, il s'avère essentiel de recourir à une grande langue de communication, ne serait-ce que pour assurer les échanges commerciaux et scientifiques.

8 *Description sémantico-pragmatique des connecteurs car – parce que – puisque*

ODETTE GAGNON
Étudiante de 2e cycle
Université du Québec à Chicoutimi

Dans des énoncés pris hors-contexte, CAR – PARCE QUE – PUISQUE sont, la plupart du temps, substituables. Dans **Pierre va chez le médecin parce qu'il est malade**, par exemple, PARCE QUE pourrait être remplacé par CAR ou PUISQUE: **Pierre va chez le médecin, car il est malade**; **Pierre va chez le médecin, puisqu'il est malade**.

Mais malgré le fait qu'ils soient ici tous les trois possibles, tout locuteur francophone est sensible à la subtile nuance qui distingue les énoncés ainsi formés. On y est sensible, à cette nuance, sans toutefois pouvoir en préciser la nature. Notre préoccupation initiale était donc de déterminer en quoi CAR – PARCE QUE – PUISQUE se distinguent les uns des autres.

La présente recherche s'inscrit dans le cadre de la théorie argumentative de Ducrot, elle-même inspirée de la théorie des actes de langage élaborée par Austin et Searle. Ainsi notre intention est de démontrer que la relation causale entre deux propositions reliées par CAR – PARCE QUE – PUISQUE ne se situe pas exclusivement au niveau des contenus purement sémantiques. Dans une phrase comme celle-ci, par exemple: **Pierre va chez le médecin parce qu'il est malade**, la proposition subordonnée est la cause de la proposition principale: la raison pour laquelle Pierre va chez le médecin, c'est qu'il est malade, vérifiable par une valeur VRAI ou FAUX.

Mais une phrase comme la suivante: **Pierre va chez le médecin, puisque tu veux tout savoir**, doit-elle être interprétée de la même façon: la raison pour laquelle Pierre va chez le médecin, c'est que tu veux tout savoir, vérifiable par une valeur VRAI ou FAUX?

Évidemment non. Il en ressort que PUISQUE ne peut être traité de la même façon que PARCE QUE, et qu'il est essentiel que des éléments autres que les contenus propositionnels interviennent dans la description sémantique de CAR – PARCE QUE – PUISQUE.

En ce sens, la pragmatique ouvre une voie intéressante, en introduisant dans l'analyse des facteurs non verbaux tels que les actes de langage (Austin-Searle), les maximes conversationnelles (Grice), les présuppositions (Ducrot), l'acte et la situation d'énonciation (Ducrot-Culioli), les intentions des locuteurs (Ducrot). C'est cette voie que nous avons choisi d'explorer.

Notre objectif était de voir quelles sont les contraintes qui régissent les conditions d'emploi de CAR – PARCE QUE – PUISQUE dans la presse écrite québécoise, dans le but de proposer une description sémantique de ces connecteurs basée sur des données syntaxiques mais qui tient compte de facteurs pragmatiques.

Pour atteindre cet objectif, nous avons réuni quelque 300 énoncés relevés au hasard de nos lectures dans la presse écrite québécoise: journaux provinciaux et régionaux, revues aux intérêts variés. Nous avons analysé le comportement de CAR – PARCE QUE – PUISQUE dans ces énoncés à l'aide des critères syntaxiques usuels: l'enchâssement, la modification adverbiale, la possibilité de répondre à POURQUOI?, l'interrogation, la négation, la subordination, la reprise par QUE, l'antéposition, la combinaison avec une conjonction de coordination.

À partir de maintenant, seront désignés par P PARCE QUE Q, P CAR Q et P PUISQUE Q les énoncés dans lesquels les conjonctions apparaissent, P étant tout ce qui précède la conjonction, et Q tout ce qui lui succède.

Certains points sont ressortis de l'analyse syntaxique:

1. Seul PARCE QUE peut être enchâssé, modifié par un adverbe et donné en réponse à POURQUOI. Ainsi, à partir de **Pierre va chez le médecin parce qu'il est malade**, on peut facilement envisager:

C'est parce qu'il est malade que Pierre va chez le médecin.
Pierre va chez le médecin précisément parce qu'il est malade.
Pourquoi Pierre va-t-il chez le médecin? Parce qu'il est malade.

CAR et PUISQUE, de leur côté, n'acceptent aucune de ces transformations. Ainsi les énoncés suivants sont difficilement concevables:

*C'est puisqu'il est malade que Pierre va chez le médecin.
*Pierre va chez le médecin précisément car il est malade.
Pourquoi Pierre va-t-il chez le médecin? *Puisqu'il est malade.

2. Seul PARCE QUE peut conserver l'entité sémantique du bloc P PARCE QUE Q lorsque celui-ci est soumis à l'interrogation ou à la négation. Lorsque CAR et PUISQUE apparaissent à l'intérieur d'une phrase négative ou interrogative, le bloc P CAR Q ou P PUISQUE Q éclate systématiquement en deux entités distinctes. Dans **Pierre ne va pas chez le médecin parce qu'il est malade** (c'est pour une autre raison), P est affirmée: Pierre va chez le médecin. C'est la raison pour laquelle il y va qui est niée: non (P PARCE QUE Q). Dans **Pierre ne va pas chez le médecin, puisqu'il n'est pas malade**, P est niée et on donne en Q la raison qui motive non P: non P, PUISQUE Q.

En ce qui concerne PARCE QUE, les données que nous avons recueillies confirment les thèses antérieures, selon lesquelles deux propositions unies par PARCE QUE forment un contenu sémantique nouveau, unifié. Avec PARCE QUE, le locuteur ne produit qu'un acte de langage, celui d'établir une relation de cause entre un fait P et un fait Q.

Illustrons par un exemple de notre corpus cette propriété de PARCE QUE, qui le distingue de PUISQUE et de CAR:

Nous sommes en guerre parce que l'Irak a envahi le Koweit le 2 août 1990. (P, 19-02-91, p. B3)

Dans cet énoncé, c'est un fait que P, nous sommes en guerre. Tous les lecteurs de *La Presse* savent, en ce mois de février 91, que le Canada participe à la guerre du Golfe Persique. C'est aussi, fort probablement, un fait pour les lecteurs de *La Presse* que Q, c'est-à-dire que l'Irak a envahi le Koweit le 2 août 1990. Le locuteur se sert donc d'un fait P connu et d'un fait Q probablement connu de la majorité de ses interlocuteurs (mais en réalité, qu'ils soient connus ou non n'a aucune importance) pour produire un énoncé dans lequel ce qu'il annonce, c'est le lien, causal, entre P et Q. L'objectif du locuteur en disant P PARCE QUE Q, c'est de faire admettre au destinataire le rapport causal entre P et Q, de lui faire admettre que Q est la cause de P.

Allons voir maintenant ce que révèle notre analyse au sujet de CAR et de PUISQUE. Comme l'avaient constaté plusieurs avant nous, CAR et PUISQUE relient deux énoncés en effectuant deux actes de langage, celui d'énoncer P et celui d'énoncer le contenu de Q afin de justifier soit l'énonciation de la proposition P, soit le contenu de P, soit l'acte illocutoire accompli dans P: assertion, interrogation, intimation. Cette description explique, entre autres, que deux énoncés reliés par CAR ou PUISQUE éclatent sémantiquement en deux entités distinctes lorsqu'ils sont soumis à l'interrogation ou à la négation, et qu'ils ne puissent faire l'objet d'un enchâssement ni d'une modification adverbiale.

Bien que cette description (c'est celle qui a été proposée jusqu'à maintenant) soit relativement satisfaisante, certaines interrogations subsistent:

1. Si CAR et PUISQUE introduisent tous les deux une justification de l'énonciation de P, du contenu de P, ou de l'acte illocutoire accompli à son propos, quelle est alors la différence entre les deux? Réside-t-elle uniquement dans la dimension polyphonique de PUISQUE?
2. Pourquoi le contexte P. CAR Q est-il possible avec CAR et non avec PUISQUE? Autrement dit, pourquoi la proposition CAR Q jouit-elle d'une relative autonomie en comparaison avec la proposition PUISQUE Q?

3. Pourquoi l'antéposition de la proposition causale est-elle permise à PUISQUE et refusée à CAR? (CAR peut se rencontrer en tête d'énoncé, mais P le précède toujours.)

Attardons-nous à la première question. On sait qu'avec PUISQUE, le point de vue soutenu dans Q n'est pas nécessairement pris en charge par le locuteur. Cette dimension polyphonique de PUISQUE, par opposition à CAR, explique que l'on puisse rencontrer:

> X: Ce qu'il fait beau aujourd'hui!
> Y: Eh bien, sortons – puisque *car – il fait beau.

Mais elle n'est d'aucun secours pour différencier CAR et PUISQUE dans la majorité des énoncés de notre corpus.

Examinons l'exemple suivant:

> Qu'en pense la ministre responsable, Lucienne Robillard, titulaire du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science? Impossible de le savoir, **puisque** son cabinet a décliné les invitations répétées des auteurs de cet article à préciser sa pensée et celle du Parti libéral du Québec. (I, mars-avril 91, p. 27)

L'utilisation de PUISQUE, dans cet exemple, ne peut être expliqué par sa dimension polyphonique, par le fait que le locuteur reprend en Q des paroles du destinataire, ou déjà citées par lui-même, ou qu'il attribue à une instance censée reconnue par le destinataire.

Par quelle autre instance que celle du locuteur lui-même pourrait être garantie la vérité de Q, c'est-à-dire que le cabinet de Mme la Ministre a décliné les invitations répétées **des auteurs de cet article**, information non préalablement mentionnée, donc annoncée au destinataire?

Nous croyons que la dimension polyphonique de PUISQUE est inapte à justifier son emploi dans l'énoncé précédent, d'autant plus que l'utilisation de CAR, dans cet énoncé, n'est pas inconcevable:

> Qu'en pense la ministre responsable, Lucienne Robillard, titulaire du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science? Impossible de le savoir, **car** son cabinet a décliné les invitations répétées des auteurs de cet article à préciser sa pensée et celle du Parti libéral du Québec.

Dans une analyse qui s'inspire de la théorie des actes de langage, il est reconnu qu'il faut faire intervenir dans la description des connecteurs les intentions des locuteurs. Car parler, comme le dit si bien Dominique Maingueneau, «ce n'est pas seulement transmettre des informations décrivant le monde, c'est aussi effectuer des actes soumis à des règles et dont la visée est de modifier la situation, les comportements ou les croyances du destinataire» (1986; p. 131). Quelle est donc l'intention, la visée du locuteur lorsqu'il utilise P CAR Q ou P PUISQUE Q?

Nous avons dit antérieurement, à la suite de nos prédécesseurs, qu'en affirmant P CAR Q, le locuteur tente de se justifier d'avoir énoncé P par le contenu de Q. Autrement dit, Q est la cause qui autorise l'énonciation de P, dont on cherche à convaincre.

Or cela nous semble inexact. Nous croyons en effet que le mouvement argumentatif de P CAR Q est orienté vers Q. Là où le locuteur veut en venir, l'objet de son discours, le point qu'il veut faire ressortir, ce n'est pas P, c'est Q. Et il tente de faire admettre Q en tant qu'elle est l'argument qui autorise l'énonciation de P. Il n'asserte pas le rapport qui existe entre P et Q: il asserte deux faits, en introduisant le second par le biais de son rapport au premier.

Cette propriété de CAR d'orienter le destinataire vers Q nous semble particulièrement évidente dans l'énoncé suivant:

> Ils en achevaient la construction, au moment de la visite de L'Actualité, et leur enthousiasme était palpable. Leur frustration aussi. **Car** si leur entreprise a vu le jour, c'est envers et contre la Commission de protection du territoire agricole. (A, 15-05-91, p. 47)

L'objectif du locuteur, ici, n'est pas de démontrer que leur frustration était palpable, mais bien de dire que si leur entreprise a vu le jour, c'est envers et contre la Commission de protection du territoire agricole. Et il introduit ce point, véritable objet de son argumentation, par l'intermédiaire de son rapport au premier, soit en tant que cause de leur frustration.

Nous proposons donc, pour CAR, la description suivante:

En utilisant P CAR Q, un locuteur effectue deux actes de langage: il énonce d'abord P, puis il justifie cette énonciation de P (soit le contenu de P, soit l'énonciation de P, soit l'acte illocutoire accompli à son propos: assertion, interrogation, intimation) par le contenu de Q. Mais son intention, contrairement à ce que l'on semble croire, ce n'est pas réellement de justifier P, c'est plutôt d'introduire Q par le biais, justement, de son rôle justificatif à l'égard de P. Le mouvement argumentatif de P CAR Q est donc orienté vers Q: le locuteur tente de faire admettre Q sur la base de sa relation causale avec P. Il ne présente pas cette relation, il se contente de l'exploiter. Il ne dit pas Q, finalement, pour justifier P (ce serait le cas de PUISQUE): il dit plutôt P dans le but d'introduire Q.

En utilisant P PUISQUE Q, un locuteur effectue aussi deux actes de langage: celui d'énoncer P et celui de justifier, par le contenu de Q, le contenu de P, l'acte illocutoire accompli dans P, ou l'énonciation de P. Mais l'intention du locuteur, avec PUISQUE, c'est de faire admettre que P est vraie, ou qu'il est autorisé à l'énoncer comme il le fait, ou que P est pertinente dans la situation de discours donnée. Le mouvement argumentatif de P PUISQUE Q est donc orienté vers P, contrairement à celui de CAR.

L'orientation argumentative différente de CAR et de PUISQUE permet d'éclairer, à notre avis, plusieurs phénomènes syntaxiques depuis longtemps remarqués. Ainsi en est-il de la relative autonomie de la proposition CAR Q en comparaison avec la proposition PUISQUE Q.

Comme l'intention réelle du locuteur, en disant CAR Q, n'est pas de justifier P mais plutôt d'introduire Q, il semble normal que celle-ci puisse être séparée de P par un point, donc se trouver en début de phrase ou même en début de paragraphe. La proposition Q étant le véritable objet de l'intervention du locuteur, elle pourrait exister sans P. CAR ne sert, finalement, qu'à l'introduire sur la base de son rapport justificatif à l'égard de P. Le locuteur aurait pu choisir une autre façon de l'introduire.

Quant à PUISQUE, son rôle est de justifier la proposition P. Il est concevable alors qu'elle accompagne immédiatement cette proposition dont la présence permet sa propre présence. Autrement dit, Q sert de soutien sur lequel s'appuie P: Q n'existe donc que par la présence, implicite ou explicite, de P.

Par ailleurs, l'orientation argumentative différente de CAR explique aussi que l'ordre CAR Q, P lui soit refusé. Étant donné que Q n'a pas pour fonction réelle de justifier P, qu'on se sert de P, finalement, dans le seul but d'introduire Q (le rapport causal entre les deux le permettant), P est une donnée essentielle, donc forcément explicite et préalable, à l'élaboration de Q. Q ne peut que suivre la proposition qui permet de l'introduire.

BIBLIOGRAPHIE

ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, Oswald (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, P. Mardaga éditeur, 184 pages, (coll. «Philosophie et langage»).

AUSTIN, J.-L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, trad. de Gilles Lane, 184 pages, (coll. «L'ordre philosophique»).

DUCROT, Oswald (1980a), *Dire et ne pas dire: principes de sémantique linguistique*, 2e édition, Paris, Hermann, 311 pages, (coll. «Savoir»).

DUCROT, Oswald (1980b), *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 243 pages, (coll. «Le sens commun»).

GROUPE-1 (1975), «Car, parce que, puisque», *Revue romane*, no 10, pp. 248-280.

MAINGUENEAU, Dominique (1986), «Les connecteurs argumentatifs», *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 158 pages.

SEARLE, J.-R. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 262 pages.

9 *Qu'est-ce que le sens d'un mot?*

RENÉ GINGRAS
Étudiant de 3e cycle
Université Laval

Dans le cadre de notre recherche de doctorat, dont l'objectif est de présenter un modèle d'analyse sémantique adéquat (après une analyse critique de plusieurs approches modernes et l'application de l'une de ces approches à un ensemble de verbes de l'espagnol), nous nous sommes penché sur diverses questions théoriques en sémantique lexicale. L'une de ces questions portait sur la façon de représenter le sens des mots, si tant est qu'on souhaite représenter leur sens.

Comme c'est le cas un peu partout en linguistique, il existe plusieurs points de vue sur cette question: on peut «éviter» d'analyser le sens des mots, soit en laissant l'analyse sémantique du lexique entre les mains des sciences «exactes» comme le fait Bloomfield, soit en se contentant d'analyser uniquement les phrases d'un langage non ambigu et reléguer en quelque sorte le lexique aux oubliettes comme semble le faire Montague. On peut aussi décider de décrire le sens des mots, que ce soit à partir de postulats de sens, comme on en trouve entre autres chez Fodor, ou en effectuant une analyse componentielle, du type de celle effectuée par Katz ou par Pottier. Dans ce texte, nous passons en revue quelques points de vue que nous avons rencontré au fil de notre recherche bibliographique et présenterons l'approche qui a retenu notre attention (soit l'analyse contrastive telle que présentée par Coseriu), approche que nous avons cru bon de modifier en tenant compte des apports de certaines études, entre autres celle de Jackendoff (1983).

1. LE «REJET» DE LA SÉMANTIQUE LEXICALE

A- Bloomfield et le sens

Fidèle au courant théorique qu'il représentait (le behaviorisme), Bloomfield rejetait toute attitude mentaliste: il fallait

éviter de s'intéresser à des processus mentaux non observables et il était de mise de rejeter l'introspection comme façon de procéder afin d'obtenir des données à analyser. Bloomfield concevait le comportement linguistique comme étant une suite de causes et d'effets identiques à ce qu'il est possible d'observer dans les sciences dites «exactes». Ainsi, par exemple, le fait de dire une phrase comme «Je voudrais les actes des 5e Journées de linguistique» serait perçu comme une réponse à un stimulus précis (dans ce cas-ci, il pourrait s'agir du désir d'enrichir ses connaissances et du fait d'appercevoir les actes des 5e Journées de linguistique).

Selon Bloomfield, l'analyse du sens est l'aspect le plus faible de l'étude du langage. D'après lui, une définition précise du sens des mots n'était possible que dans la mesure où les sciences «exactes» pouvaient nous donner une description exhaustive des objets, actions, états, etc. faisant partie de l'expérience humaine et exprimés par des mots; ainsi, selon Bloomfield, le sens d'un mot comme *sel* serait «chlorure de sodium»[1].

Cet appel à la science pour donner le sens des mots n'est pas sans poser de problèmes; en effet, on est en droit de se demander si cette façon de procéder ne réduit pas la langue générale à une espèce de discours scientifique, enlevant ainsi la signification à tout «discours ordinaire». Il ne faut pas oublier non plus que plusieurs parties de l'expérience humaine ont été peu ou pas analysées par la science: est-ce à dire que l'on doit attendre que la science ait fourni une définition des mots comme *amour*, *penser* ou *bon* avant de faire de la sémantique lexicale?

B- **La sémantique logique**

La sémantique logique a pour objectif d'étudier le sens à l'aide de la logique mathématique. Dans la majorité des cas, on se

[1] "We can define the meaning of a speech-form accurately when this meaning has to do with some matter of which we possess scientific knowledge [...] the ordinary meaning of the English word *salt* is "sodium chloride [NaCl]"" (Bloomfield 1933: 139).

livre à une analyse sémantique de la phrase, analyse qui est vue comme l'étude du lien existant entre une phrase donnée et le monde «réel»; il s'agit de déterminer dans quelles conditions cette phrase est vraie. Ainsi, pour prendre l'exemple de Galmiche (1991), la proposition exprimée par la phrase «Le chat est sur le fauteuil» sera vraie si et seulement si le chat est effectivement sur le fauteuil. Cette notion de vérité est cependant relativisée par les notions de «monde possible» et de «temps». En effet, la proposition exprimée par la phrase «Alfred est marié à Béatrice» sera vraie dans «tout monde dans lequel les objets, *a* et *b*, reliés par le modèle aux concepts individuels qu'on assigne à 'Alfred' et 'Béatrice', existent réellement et la paire ordonnée *a*, *b* se trouve dans l'extension de 'marié' à un moment déterminé par le point de référence comme identique au moment où la phrase est énoncée» (Lyons 1978: 142)[2]. Certains théoriciens de ce courant, comme R. Montague, ont décidé de limiter leur étude à la seule analyse des phrases, reléguant d'une certaine façon le lexique aux oubliettes.

Cette position ne semble pas poser de problèmes à prime abord; en effet, si le sens d'une phrase donnée est l'ensemble des conditions nécessaires pour que la proposition exprimée par cette phrase soit vraie dans un monde donné et à un moment précis, il ne semble pas nécessaire de faire appel au sens des mots dans l'analyse. Cependant, lorsqu'on y regarde d'un peu plus près, on remarque certains problèmes, notamment avec les propositions analytiques, soit une proposition dont la vérité «dépend uniquement de sa forme logique et du sens des éléments qui la composent» (Lyons 1978: 122). On voit mal comment on pourrait dire si la phrase «Tout veuf a perdu sa femme» est analytique ou contradictoire si l'on ne tient pas compte du sens du mot *veuf*. Toutefois, d'autres études en sémantique logique ont présenté leur façon de voir le sens des mots, même si cet aspect de la sémantique demeure beaucoup moins important pour ce courant théorique[3].

---

[2] Pour plus de détails sur la sémantique logique, voir entre autres les introductions de Chierchia et McConnell-Ginet (1990) et de Galmiche (1991).

[3] Certains logiciens, comme Dowty (1988), admettent l'importance d'une sémantique du mot, mais ne se prononcent pas sur la forme que devrait prendre son analyse.

2. L'ANALYSE DU SENS DES MOTS

A. Les postulats de sens

Certains chercheurs en sémantique logique, avant (comme Carnap 1956 et Bar-Hillel 1967) et après (par exemple Fodor 1975, Fodor, Garret, Walter et Parkes 1980 et Chierchia et McConnell-Ginet 1990) la formulation de la théorie de Montague, ont présenté leur façon de voir le sens des mots. Selon eux, les entrées lexicales sont des unités non analysées, reliées entre elles par des **postulats de sens**[4]. Ainsi, le mot *rouge* serait analysé:

ROUGE(x) → COLORÉ(x)

ce qui se lit: «la phrase '*x* est rouge' implique la phrase '*x* est coloré'»; d'après Fodor, ce postulat serait suffisant pour rendre compte du sens de *rouge*. Il serait toutefois possible si on le désire d'établir des relations moins directes entre les concepts en retraçant d'autres postulats pouvant être liés par exemple à *coloré*. Cette approche souffre d'un grave problème; il est en effet impossible avec le seul postulat mentionné plus haut de distinguer ce qui est rouge de ce qui ne l'est pas, puisque toute autre couleur, comme *vert*, serait analysée de la même façon, soit VERT(x) → COLORÉ(x). Une théorie de ce type ne peut donc rendre compte adéquatement du sens des mots.

B. L'analyse componentielle

Une autre position théorique qui existe depuis longtemps est l'analyse componentielle du sens des mots. On distingue deux types

[4] Cette approche ressemble beaucoup, *mutatis mutandis*, à la façon de voir des tenants des **réseaux sémantiques** en psychologie et en reconnaissance automatique de texte, comme entre autres Collins et Quillian (1969), Collins et Loftus (1975) et Hirst (1987).

d'analyse componentielle: la première suit la ligne adoptée par la sémantique dite «interprétative» (à l'intérieur de la grammaire générative) iniciée par Katz et Fodor (1963) et Katz (1972), et la seconde s'inspire du modèle structuraliste que l'on retrouve illustrée entre autres dans Pottier (1974) et Coseriu (1977), soit l'analyse contrastive.

FIGURE 1:

LE SENS DE *BACHELOR* SELON KATZ ET FODOR (1963)

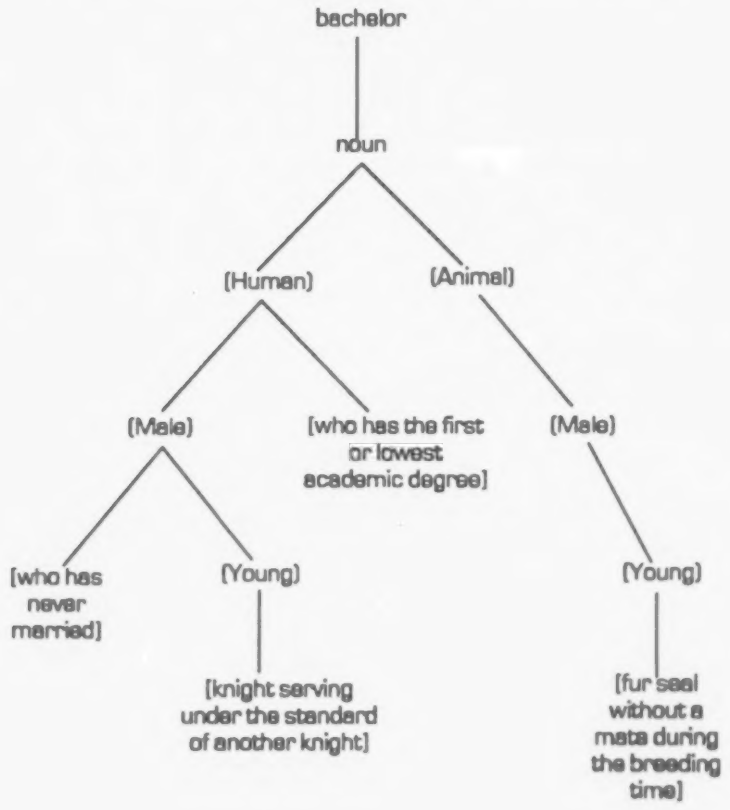

L'analyse de Katz et Fodor (1963) présente la définition d'un mot du «dictionnaire» de la grammaire comme étant composé d'une série de **marqueurs**, qui marquent des relations sémantiques systématiques entre les mots, ainsi que par des **distincteurs**, fournissant des informations idiosyncratiques. Ainsi, selon le sens qu'il véhicule, un mot comme *bachelor* pourrait avoir comme marqueurs (Human), (Animal), (Male) et (Young) et comme distincteurs des informations comme [who has never married] et [fur seal when without a mate during the breeding time] (voir figure 1). L'un des problèmes que peut poser une telle analyse est qu'il est difficile de savoir à quel moment il est possible de parler de distincteur. En effet, comme l'a démontré Bolinger (1965), presque tous les distincteurs peuvent être convertis en marqueurs, ce qui rend leur existence inutile. Katz (1972) a tenté de remédier à ce problème en ne parlant que de marqueurs, mais le type d'analyse proposé, une décomposition d'un mot en marqueurs constituant des conditions nécessaires et suffisantes pour pouvoir identifier un objet donné par ce mot, pose un autre problème: où s'arrête-t-on? Comme un mot n'est pas défini par rapport à d'autres mots apparentés on est en droit de se demander si ce type de décomposition exhaustive ne rend pas possible d'employer comme marqueur tout ce qu'on désire, sans se demander si les informations véhiculées par ces marqueurs ne sont pas superflues.

Le modèle de Pottier propose de traiter l'analyse sémantique du lexique comme l'analyse phonologique; il s'agit de prendre une série de mots ayant des caractéristiques communes et de trouver les traits permettant de les distinguer, comme on peut le voir dans l'exemple très connu (et critiqué[5]) du «petit ensemble lexical» de Pottier – cité dans Coseriu et Geckeler (1981)[6]:

[5] Parmi les critiques, notons entre autres celle de Coseriu et Geckeler (1981), qui reprochent à Pottier d'employer des traits extralinguistiques pour son étude sur les sièges. Dans le cadre de notre recherche, lors de l'application de l'analyse contrastive à un corpus de verbes de l'espagnol, nous essaierons de voir dans quelle mesure il est possible d'éviter l'emploi de traits extralinguistiques.

[6] Dans cet exemple, nous avons omis le concept *pouf* ainsi que le sème 'avec matériau rigide', éliminés plus tard par Pottier.

	S_1	S_2	S_3	S_4	S_5	
chaise	+	+	+	+	−	= S_1
fauteuil	+	+	+	+	+	= S_2
tabouret	−	+	+	+	−	= S_3
canapé	+	+	−	+	+	= S_4

S_1: 'avec dossier'
S_2: 'sur pied'
S_3: 'pour 1 personne'
S_4: 'pour s'asseoir'
S_5: 'avec bras'

Dans cet exemple, le fait qui distingue le concept *chaise* du concept *fauteuil* est que dans le dernier cas on note la présence du trait (ou **sème**) 'avec bras', absent pour *chaise*. Notons aussi que, puisqu'ils sont communs à l'ensemble des sièges, les sèmes 'sur pied' et 'pour s'asseoir' sont considérés comme des sèmes génériques, soit les sèmes caractéristiques d'un champ lexical ou **taxème** donné. L'avantage de ce type d'analyse sur celui proposé par Katz et Fodor (1963) est que, bien que l'on trouve aussi des traits fournissant des informations idiosyncratiques ('avec dossier' serait considéré comme un distincteur par Katz et Fodor), leur nombre est limité à ce qui amène une distinction entre au moins deux lexies. On évite donc de se retrouver avec de multiples traits inutiles.

Ce point de vue n'est pas sans causer des problèmes; en effet, la réalité n'est pas toujours comme nous le montrent les sèmes. C'est ce qu'a démontré une étude comme celle de Labov (1972) qui portait sur des concepts aussi terre à terre que les tasses et les bols. En présentant plusieurs dessins à des locuteurs (dont nous avons reproduit un exemple en annexe), on a constaté qu'un élément aussi important qu'une anse pour une tasse n'était pas nécessaire pour qu'un objet donné soit désigné par ce nom. Pour reprendre l'exemple de Pottier, un tabouret pourrait très bien être muni d'un dossier et être quand même appelé *tabouret*. C'est ce genre d'observation qui a amené certains chercheurs (dont Jackendoff 1983 et Martin 1983) à douter du caractère «nécessaire» des sèmes. Jackendoff (1983) a proposé que ces traits soient vus comme étant en majorité des conditions «préférables» pour qu'un

objet soit désigné par un nom donné[7]. Les items qui remplissent l'ensemble de ces conditions sont considérés comme les membres «typiques» de leur groupe[8] alors que ceux qui remplissent moins de conditions demeurent des membres de ce groupe mais sont considérés comme étant «plus ou moins éloignés» du prototype. L'analyse sémantique du lexique du point de vue structural sera donc considérée comme l'analyse des cas typiques.

De ce qui a été dit, nous pouvons conclure qu'une sémantique du mot est un aspect important d'une théorie globale du sens et que cet aspect ne peut être esquivé, soit en l'ignorant, soit en liant son élaboration à l'avancement des sciences «exactes», ce qui revient à l'ignorer. L'analyse sémantique du lexique ne semble pas se réaliser de façon adéquate à partir d'un système de postulats de sens; cette approche ne permet pas de différencier deux concepts différents liés par postulat au même concept (comme dans l'exemple de *rouge* et *vert* par rapport à *coloré*). Une analyse componentielle du type de celle proposée par Katz et Fodor (1963) ou Katz (1972) ne nous satisfait pas non plus, puisque le nombre de traits qui peuvent être associés à un mot donné semble être sans fin. L'analyse qui a retenu notre attention pour notre recherche de doctorat est l'analyse contrastive de la sémantique structurale, dans la mesure où les sèmes ne sont pas considérés comme des conditions nécessaires et suffisantes, mais plutôt comme des conditions en majorité «préférables» pour qu'un objet soit identifié par un mot. Compte tenu de la position théorique que nous avons adoptée, nous dirons que le sens d'un mot est un ensemble de traits sémantiques (ou sèmes) résultant de la comparaison de ce mot avec un ou plusieurs autres mots du même champ lexical.

---

[7] On ne peut cependant se passer de conditions nécessaires comme l'affirme d'ailleurs Jackendoff (1983: 121): "We cannot do without *necessary* conditions: e.g., "red" must contain the necessary condition COLOR and "tiger" must contain at least THING".

[8] Les sèmes seront donc des conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un objet soit considéré comme étant un membre typique de son groupe.

ANNEXE

LES «TASSES» DE LABOV (1972)

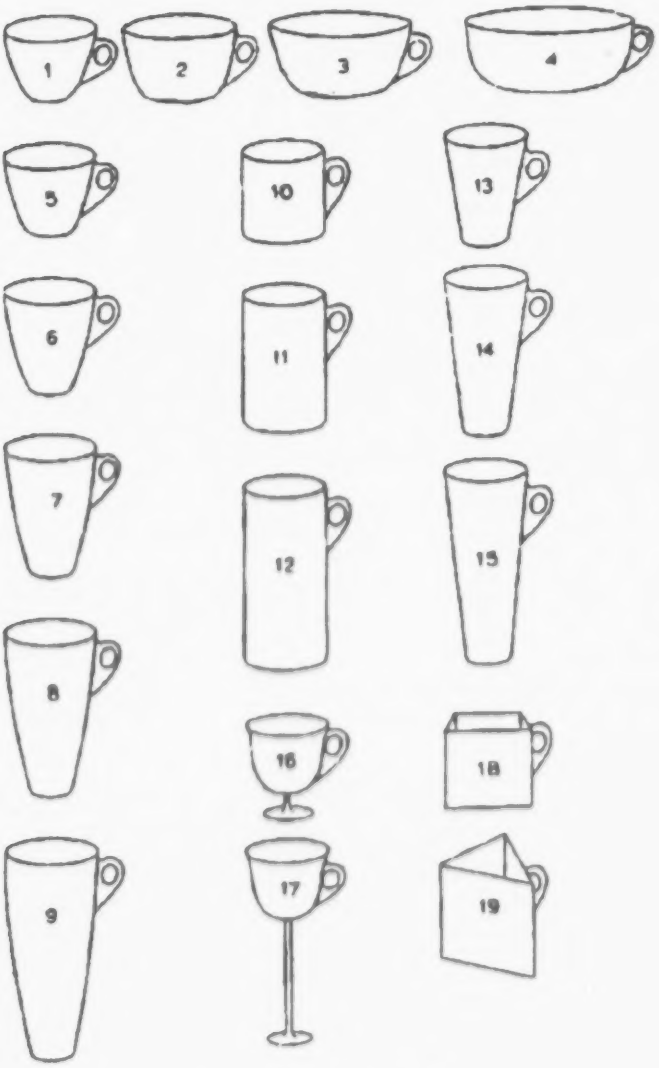

BIBLIOGRAPHIE

BAR-HILLEL, Y. (1967): "Dictionaries and Meaning Rules", *Foundations of Language* 3, pp. 409-414.

BLOOMFIELD, L. (1933): *Language*, New York, Holt, Rinehart & Winston.

BOLINGER, D. (1965): "The Atomization of Meaning", *Language* 41, 4, pp. 555-573.

CARNAP, R. (1956): *Meaning and Necessity*, Chicago, University of Chicago Press.

CHIERCHIA, G. et S. McCONNELL-GINET (1990): *Meaning and Grammar: an Introduction to Semantics*, Cambridge, MIT Press.

COSERIU, E. (1977): *Principios de semántica estructural*, Madrid, Gredos.

COSERIU, E. et H. GECKELER (1981) : *Trends in Structural Semantics*, Tübingen, G. Narr.

DOWTY, D. R. (1988): "Semantic Content of Thematic Roles", *Properties, Types and Meaning*, vol. 2, pp. 69-130.

FODOR, J. A. (1975): *The Language of Thought*, Cambridge, Harvard University Press.

FODOR, J. A., M. GARRET, E. WALKER et C. PARKES (1980): "Against Definitions", *Cognition* 8, pp. 263-367.

GALMICHE, M. (1991): *Sémantique linguistique et logique*, Paris, PUF.

HIRST, G. (1987): *Semantic Interpretation and the Resolution of Ambiguity*, Cambridge, Cambridge University Press.

JACKENDOFF, R. (1983): *Semantics and Cognition*, Cambridge, MIT Press.

KATZ, J. J. (1972): *Semantic Theory*, New-York, Harper & Row.

KATZ, J. J. et J. A. FODOR (1963): "The Structure of a Semantic Theory", *Language*, 39, pp. 170-210.

LABOV, W. (1972): "The Boundaries of Words and their Meanings", *New Ways in Analyzing Variation in English*, Washington, Georgetown University Press, pp. 340-373.

LYONS, J. (1978): *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse.

MARTIN, R. (1983): *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

POTTIER, B. (1974): *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck.

10 *La dislocation à gauche par anaphore: résultats préliminaires*

CHRISTIAN GUILBAULT
Étudiant de 2e cycle
Université Laval

I. INTRODUCTION

La parole humaine comporte une grande quantité de faits prosodiques. Il est essentiel que ceux-ci soient décrits et intégrés aux différents systèmes de synthèse et de reconnaissance de parole. Les chercheurs concernés se tournent de plus en plus vers le discours spontané en vue de définir les critères prosodiques qui sont partie inhérente du langage et qui se distinguent nettement des caractéristiques du discours contrôlé de laboratoire.

L'équipe du projet PROSO de l'Université Laval travaille à définir les spécificités phonétiques et prosodiques du discours oral spontané québécois. Plusieurs travaux ont déjà été réalisés sur le sujet ((l'accentuation (Paradis et Deshaies 1991, Brisson 1991), la délimitation des énoncés (Ouellon et al. 1991) et la structuration syllabique (Leblanc 1990)). La prosodie des énoncés en langage spontané demeure cependant encore peu étudié. C'est à cet aspect du langage québécois oral spontané que nous nous intéressons.

Nous comptons dans cette communication présenter notre étude qui s'inscrit dans le cadre de recherches sur la prosodie du franco-québécois. Nous exposerons d'abord les objectifs de nos travaux, suivi d'un bref état de la question. Nous aborderons ensuite la méthodologie de nos recherches et conclurons la présentation par des résultats préliminaires.

II. OBJECTIFS

Cette étude vise à définir un protocole d'analyse acoustique du rythme et de la mélodie applicable à un corpus de langue spontanée. Pour ce faire, nous nous pencherons sur un type de

phrase bien particulier, la phrase *disloquée à gauche par anaphore* en français québécois. Les paramètres qui seront étudiés seront la *fréquence fondamentale*, l'*intensité* et la *durée*. Le syntagme disloqué autant que le reste de la phrase feront l'objet de mesures. Nous mettrons en rapport ces données avec d'autres, provenant de phrases non disloquées et comparables syntaxiquement.

III. ÉTAT DE LA QUESTION

A. Dislocation

Plusieurs grammairiens ont traité de ce phénomène depuis le début du vingtième siècle[1]. Toutefois peu d'entre eux ont apporté des modification importantes à la première définition que l'on retrouve dans la littérature.

Bally (1965) – dont la première édition est de 1909 – a été le premier à utiliser le terme de dislocation. Il désignait cependant ainsi le phénomène de parataxe en général. C'est dans le chapitre des phrases segmentées que Bally aborde la question. Fait à remarquer cependant, Bally insiste sur l'importance des critères prosodiques (la pause médiane et la mélodie) dans l'identification des phrases segmentées.

Plusieurs autres auteurs ont étudié le phénomène d'un point de vue syntaxique, sans toutefois que les résultats de ces études soient particulièrement utiles pour notre recherche.[2]

Campion (1983) propose une définition inspirée de Bally (1965):

> *Si le syntagme nominal est appelé A et le reste de la phrase ou plus précisément «Le propos» Z, les phrases disloquées par anaphore peuvent être décrites comme consistant en une paire AZ.*[3]

---

[1] Voir Gadet (1991).

[2] Voir Barnes (1986), Carroll (1982) et Fradin (1988) entre autres.

[3] Campion (1983), p. 5.

La structure de la phrase contenant une dislocation à gauche par anaphore se présentera, conformément à Campion (1985):

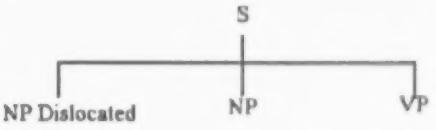

Un exemple simple de dislocation à gauche par anaphore serait le suivant: *Mon père il est né à Jonquière*, où le syntagme nominal disloqué *mon père* est repris par le pronom personnel *il* en position sujet.

B. **L'intonation**

Nombreux sont les scientifiques qui ont étudié l'intonation en relation avec la syntaxe, en établissant un lien plus ou moins direct.

Léon (1969) avait pour objectif d'établir un classement préliminaire des différents styles d'intonation. À partir de données recueillies à Paris l'auteur a procédé à des analyses auditives et instrumentales pour identifier les principales marques intonatives. Léon n'ayant pas travaillé de structure syntaxique en particulier et ayant donné très peu d'information quant aux données du corpus, nous ne reviendrons pas sur les résultats de cette étude.

Rossi (1985) traite de l'intonation en général. Les six principales unités intonatives sont présentées par l'auteur: le **continuatif majeur**/mineur, le conclusif majeur/mineur, l'appellatif et la parenthèse. Certaines données relatives aux paramètres physiques sont fournies par l'auteur. À l'aide de ces unités intonatives, l'intonation aurait pour but d'organiser les unités syntaxiques dans un énoncé. Cependant, le manque total d'information sur le corpus et sur la façon dont les mesures ont été prises ne nous permet pas d'utiliser, à ce stade, ses résultats pour notre étude. Nous ne retiendrons que la classification de l'intonation en cinq paliers.

Wunderli (1987) a effectué l'étude de loin la plus intéressante et la plus proche de notre sujet. Il avait pour but de décrire l'intonation des séquences extraposées en français. Ces séquences sont nommées par les différents auteurs *incise, parenthèse, phrase clivée.* Le terme *extraposition* permet à l'auteur d'englober tous ces termes, indépendemment de la position qu'ils occupent dans la phrase. (Six locuteurs font partie de l'étude, trois hommes et trois femmes. [Le faible nombre de cinq phrases contenant une extraposition initiale, ce qui correspond à une dislocation à gauche par anaphore, ont été analysées.)] Sur les trente phrases analysées, un tiers des séquences extraposées présentent un contour mélodique plat et deux tiers présentent un contour continuatif (montant — 8 fois — ou descendant — 7 fois —). La pause entre le syntagme disloqué et le pronom de reprise a été perçue, lors d'un test de perception, dans 24 des 30 cas (elle devait avoir une durée de 5 cs et plus). L'intensité et le débit ont été analysés comme étant des paramètres non pertinents pour l'identification des séquences extraposées à l'initiale. Nous devrons donc porter une attention spéciale à ces paramètres de F_0 et de pause dans nos analyses. Il faut garder cependant à l'esprit que Wunderli a utilisé du corpus lu, et que ce corpus contenait un nombre limité d'énoncés.

Pour cette étude, nous entendrons par *intonation: les variations de la fréquence fondamentale, de durée et d'intensité du son.* Cette définition correspond aux vues de Léon & Martin (1969) et Wunderli (1987).

IV. MÉTHODOLOGIE

A. Corpus

Nos données sont tirées du corpus Chicoutimi-Jonquière (Paradis 1985) constitué à l'occasion d'une thèse de doctorat. Des quarante-trois locuteurs d'origine, nous en avons sélectionnés huit, soit quatre hommes et quatre femmes, répartis en deux groupes d'âge et deux groupes socio-économiques. Il s'agit d'entrevues semi-dirigées desquelles nous avons extrait les quarante-cinq premières minutes. Dans ces extraits, nous avons identifié toutes les dislo-

cations à gauche par anaphore. Une centaine d'entre elles ont été choisies, les plus claires et les plus complètes, en vue de l'analyse acoustique.

B. **Analyse instrumentale**

C'est à l'aide du logiciel CSL (Computer Speech Lab) de Kay Elemetrics que nous ferons l'analyse acoustique des énoncés choisis. Les paramètres mesurés sont les suivants: F_0, durée, intensité.

Notre étude comporte deux parties. La première (qualitative) consiste en une caractérisation des schémas mélodiques de la dislocation à gauche par anaphore à l'aide des paramètres énoncés ci-haut. Suivra alors une analyse statistique des résultats de la première partie.

Le protocole d'analyse utilisé se composera de onze étapes:

I. Choix d'un corpus
II. Transcription orthographique et phonétique
III. Segmentation
IV. Placement des marques d'impulsion glottales
V. Analyse perceptuelle de l'accentuation
VI. Analyse perceptuelle de la mélodie
VII. Analyse instrumentale de F_0
VIII. Analyse instrumentale de l'énergie
IX. Calcul de la durée des diverses syllabes
X. Application des facteurs de correction microprosodique
XI. Analyse du rythme et de la mélodie

V. RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Nous avons réalisé la première partie de l'analyse acoustique sur dix-neuf phrases de notre corpus. Tous les locuteurs y étaient représentés (sauf un seul qui n'a été sélectionné que depuis quelques semaines), dans des proportions inégales cependant. De ces dix-neuf phrases, huit ont été enlevées, pour des raisons techniques (chevauchement des locuteurs, patrons trop particuliers, etc.)

Les dislocations à gauche par anaphore enregistrées sur ruban magnétique ont d'abord été numérisées à un taux d'échantillonage de 20 KHz. Les fichiers ainsi constitués ont été filtrés à 5 KHz et décimés à 10 KHz, ce qui nous permet d'éviter le repliement des composantes spectrales de haute fréquence sur celles de basse fréquence. Les phrases, alors disponibles sous forme de données numériques, ont ensuite été segmentées afin d'avoir une représentation détaillée de chaque énoncé et de chaque segment. Afin d'obtenir une représentation la plus fidèle possible de la courbe de fréquence fondamentale, des marques d'impulsion glottales ont été ajoutées à ces mêmes phrases à chaque pic (identifiable) représentant une période sur la courbe oscillographique. Les analyses acoustiques ont toutes été effectuées à l'aide du système d'analyse de signal de la parole de Kay Elemetrics, Computer Speech Lab.

L'étape suivante consistait en l'observation et la caractérisation des courbes de fréquence fondamentale du syntagme disloqué. Les courbes obtenues étant inexactes à quelques endroits, nous les avons toutes validées à l'aide des spectrogrammes correspondant (effectués avec un filtre de 24 Hz, ces derniers possédant une résolution **fréquentielle** supérieure à celle de la courbe précédente). Sur ces courbes, nous avons pris un maximum de cinq mesures. La première consistait en la valeur minimale du pronom de reprise. La deuxième mesure a été prise dans la partie descendante de la courbe de F_0, précédant le pronom de reprise. La troisième correspond à la valeur maximale à la fin du syntagme disloqué; la quatrième était la valeur minimale précédant ce maximum. La cinquième enfin était prise au deuxième maximum précédant le pronom de reprise. Toutes ces mesures se situaient dans la phase de **tenue** des voyelles faisant partie de la syllabe à analyser. Les mesures prises ont pour but de mesurer les variations de fréquence fondamentale. Le schéma minimum que nous avons trouvé est constitué du mimimum et du maximum précédant le pronom de reprise (4 mesures). Le schéma maximum comporte une phase de descente en plus. Une mesure de plus pouvait alors être effectuée.

Fait intéressant à remarquer, le schéma descendant en fin de syntagme disloqué se retrouve dans dix des onze cas. (Le seul cas faisant exception quant à la descente est peut-être relié à l'absence de fréquence fondamentale du pronom de reprise sourd [ʃ].)

Grâce à ces données, nous avons pu identifier trois patrons intonatifs. Le plus fréquent comporte un schéma montant (six cas). Le second en importance présente en schéma *bas + haut* (cinq cas), qui semble correspondre à un contour *continuatif* ou *progrédient* tel qu'identifié par Rossi (1985) et également par Di Cristo & Chafcouloff (1981). Le troisième présente un contour plat (un cas). Les trois contours identifiés ici font partie de ceux qu'a identifiés Wunderli (1/3 ayant un contour plat, 2/3 ayant un patron continuatif – montant ou descendant –), les proportions étant toutefois différentes. À la différence de Wunderli, notre échantillon ne contenait pas de patron continuatif descendant. Encore une fois, il nous apparaît important de mentionner que Wunderli procédait à partir d'un corpus lu.

VI. CONCLUSION

La méthode exposée précédemment nous a permis d'analyser en partie un certain nombre d'énoncés avec un résultat satisfaisant. Nous avons réussi à faire ressortir à tout le moins des tendances dans le patron intonatif des syntagmes disloqués à gauche par anaphore, ces patrons correspondant à ceux relevés dans les études antérieures portant sur le même sujet. Nous pensons même avoir identifié les principaux patrons mélodiques particuliers et réguliers propres à la dislocation à gauche. Nous sommes conscients du fait que nos analyses portent que sur un trop faible nombre d'énoncés pour que nous puissions parler de tendance générale. Les analyses que nous effectuerons dans les mois à venir sur la fréquence fondamentale, l'intensité et la durée nous permettront de compléter le protocole pour l'analyse du code oral. Nous aurons ainsi peut-être établi un outil qui permettra une analyse plus approfondie et plus complète de ce code premier qu'est l'oral spontané.

BIBLIOGRAPHIE

BALLY, Charles (1965). *Linguistique générale et linguistique française*, quatrième édition revue et corrigée, Éditions Francke Berne, sans lieu.

BARNES, Betsy Kerr (1986). An Empirical Study of the Syntax and Pragmatics of Left Dislocations in Spoken French, *Studies in Romance Linguistics*, n° 24, Osvaldo Jaeggli and Carmen Silva-Corvalan (eds), États-Unis.

BRISSON, Sylvie (1991). *Perception et production de l'accent en français québécois*, thèse inédite de deuxième cycle présentée à l'Université Laval, Québec.

CAMPION, Elizabeth (1983). La dislocation par anaphore dans le vernaculaire de la classe ouvrière parisienne, *Protée*, vol. 11, n° 2, pp. 5-9.

CAMPION, Elizabeth (1985). *Left-Dislocation in Montreal French*, thèse inédite de troisième cycle présentée à l'Université de Pennsylvanie.

CARROLL, Susanne (1982). Les dislocations ne sont pas si populaires que ça, Lefebvre, Claire, *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, tome 2, Éditeur officiel du Québec, Québec, pp. 211-246.

DI CRISTO, Albert & CHAFCOULOFF, Michel (1981). L'intonème progrédient en français, Rossi et al. *L'intonation: de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris, pp. 138-148.

FRADIN, Bernard (1988). Approche des constructions à détachement; la reprise interne, dans *Langue française*, vol. 78, mai, pp. 26-56.

GADET, Françoise (1991). Le parlé coulé dans l'écrit: le traitement du détachement par les grammairiens du XX^{e} siècle, *Langue française*, vol. 89, février, pp. 110-125.

LEBLANC, Mark (1992). De l'ambisyllabicité des consonnes intervocaliques en français québécois, *Les actes des 5^{e} Journées de linguistique (1991)*, Publication B-184, Centre international de recherche en aménagement linguistique, Québec, pp. 45-56.

LÉON, Pierre (1969). Systématique des fonctions expressives de l'intonation, *Studia phonetica: Analyse des faits prosodiques*, n° 3, pp. 73-83.

LÉON, P.R. & MARTIN, Ph. (1969). Introduction , *Studia phonetica: Prolégomènes à l'étude des structures intonatives*, vol. 2, Didier, Paris, pp. XV-XVIII.

OUELLON, Conrad, PARADIS, Claude & DUCHESNE, Louise (1991). *Les marqueurs acoustiques de l'énoncé en français québécois*, Actes du XIII[e] congrès international des sciences phonétiques d'Aix-en-Provence, France, août 1991.

PARADIS, Claude (1985). *An Acoustic Study of the Vowel System of Chicoutimi-Jonquière*, thèse inédite de troisième cycle présentée à l'Université de Pennsylvanie.

PARADIS, Claude & DESHAIES, Denise (1991). Rules of Stress Assignment in Québec French: Evidence from Perceptual Data, *Language Variation and Change*, n° 2, pp. 135-154.

ROSSI, Mario (1985). L'intonation et l'organisation de l'énoncé, *Phonetica*, vol. 42, n° 2-3, pp. 135-153.

ROSSI, Mario, DI CRISTO, Albert, HIRST, Daniel, MARTIN, Philippe & NISHINUMA, Yukihiro (1981). *L'intonation: de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris.

WUNDERLI, Peter (1987). *L'intonation des séquences extraposées en français*, Gunter Narr Verlag, Tübingen.

11 *Les marques de fabrique dans le domaine des médicaments*
L'acceptabilité linguistique: les euphémismes

BENOÎT LEBLANC
Étudiante de 3e cycle
Université Laval

Le fait de donner une dénomination commerciale à un médicament dépasse le simple geste de nommer. En effet, les créateurs de marques doivent tenir compte de l'interdiction lexicale relative à ce domaine et recourir, dans certaines circonstances, à des euphémismes. À partir d'un corpus formé des nouvelles marques apparues dans le *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques* (CPS) entre 1977 et 1987, nous allons étudier les conséquences des diverses interdictions lexicales en ce qui a trait au choix d'une marque.[1]

Le domaine des produits et spécialités pharmaceutiques offre un intérêt particulier puisque les notions de «tabou» et d'«euphémisme» se situent dans un contexte particulier. Ce qui est tabou dans la langue ou la culture commune ne l'est pas nécessairement dans cette langue de spécialité. Il convient donc de passer en revue les différents termes ou notions tabouisés faisant l'objet d'un rejet social. Boulanger pose «quelques balises directrices» (1986:27) concernant les interdits linguistiques dont l'interdiction culturelle, l'interdiction sexuelle, l'interdiction sociale et l'interdiction onomastique. Nous accolerons à l'étiquette interdiction sexuelle, la notion d'«interdiction scatologique» que Boulanger considère plutôt comme une interdiction sociale (1986:34). Jetons un coup d'oeil sur les marques afin de constater s'il y a lieu une transgression de ces interdits.

[1] Il s'agit du corpus de ma thèse de doctorat en linguistique. D'autres marques tirées de l'édition 1987 du CPS sont aussi données en exemple, ces dernières sont précédées d'un astérisque.

L'INTERDICTION CULTURELLE

On ne peut évidemment alléguer la censure pharmacopéenne en notant l'absence dans la nomenclature de certains noms, mots ou lexèmes qui évoquent une culture non standardisée. En revanche, quelques occurrences significatives laissent croire à une ouverture indéniable. Certaines substances employées dans la confection de médicaments peuvent être utilisées comme stupéfiants et sont même considérées comme des drogues fortes. Pourtant, les marques ne camouflent point l'identité de ces matières. Le formant *-caïne* qui représente cocaïne dans certains composés est notamment repris dans plusieurs marques *Octocaïne*, *Ultracaïne*, etc. La morphine est un analgésique et un stupéfiant; rien n'empêche sa distribution sous les noms *Morphitec-1*, *Morphitec-5*, etc. Le sigle M.O.S. (*morphine oral solution*), emprunté à l'anglais, dissimule bien l'identité de cet alcaloïde de l'opium; ce seul exemple d'une forme travestie n'autorise pas de conclure à l'interdiction culturelle.

L'INTERDICTION SEXUELLE ET SCATOLOGIQUE

Les médicaments soignent toutes les parties du corps et certains organes jouent un rôle dans la relation sexuelle et dans l'évacuation des excréments. La frontière entre la scatologie et la sexualité peut, à l'occasion, être très mince. C'est pourquoi nous regroupons ces deux notions. L'urine et les selles sont des substances à partir desquelles on pose des diagnostics. Autre élément de fait, certaines maladies se manifestent par des irrégularités des fonctions urinaires et défécatrices. Tout cela démontre la grande place occupée par ces champs sémantiques dans le domaine à l'étude. Dans le CPS, les monographies de médicaments sont remplies de termes décrivant avec précision tout ce qui entoure ces notions. Il va sans dire qu'un grand nombre de médicaments interviennent à ce niveau et il faut se poser la question à savoir si ces marques reflètent ce vocabulaire. En langue commune, c'est un champ où l'euphémisme a cours. Il ne saurait être question de tolérer un terme comme *papier à torcher* (*papier hygiénique*), sauf dans la langue plaisante, ou de faire allusion aux

menstruations dans la dénomination des serviettes hygiéniques, dans la publicité ou dans des conversations d'un registre de langue soutenu.

À l'opposé, les fabricants de médicaments recourent à l'occasion à cette catégorie de termes, ou à leurs formes abrégées, pour la formation des marques et ils semblent faire fi de tous les interdits propres à la langue commune. Passons en revue quelques uns de ces mots et l'usage qu'on en fait dans la dénomination commerciale des médicaments

- anus: *Anucaine, Anucaine-HC,* Anugesic-HC,* Anusol, *Anuzinc;*
- rectum: aucune marque relevée dans le corpus, mais ce terme (recto) est utilisé dans certaines marques: **Neo-Rectal, *Rectocort, *Rectogel, *Recto-Barium;*
- urine et urée: *Urémol, Uristix, Urispas, Urasal, *Urisec, *Uricult.*

L'INTERDICTION SOCIALE

Avant de traiter d'interdiction sociale dans le choix des marques de médicaments, il convient d'abord d'examiner le statut social des maladies à soigner puisque les noms des maladies sont souvent utilisés pour la formation des marques. Cependant, cet usage est soumis à certaines contraintes ou interdictions. Pour les fins de cette analyse, nous avons classé empiriquement les maladies telles qu'elles sont perçues par la société et les conséquences linguistiques découlant de cette perception.

1. Les maladies neutres

Par l'expression *maladies neutres*, nous entendons les maladies (dans le sens très large) qui n'évoquent aucun rejet particulier de la part de la société. Dans cette catégorie, on retrouve, par exemple, le rhume, la toux, les malaises aux yeux, les douleurs musculaires, etc. Bref, des maux dont on peut discuter ouvertement

sans provoquer de gêne et qui n'entrainent pas le recours à des euphémismes. Dans le même groupe, on inclut les insuffisances de toutes sortes (calcium, potassium, vitamines, etc.). Les termes relatifs à ces maladies ou à ces déficiences n'amènent pas d'interdiction linguistique et sont donc utilisés dans la formation des marques. Par exemple:

- *Calsan*: *cal-*, supplément calcique;
- *Roubac*: *-bac*, antibactérien;
- *Mydfdrin*: *myd-*, mydriatique
- Vitamines en sachets contre le stress®: *stress*.

2. Les maladies honteuses

L'expression *maladie honteuse* désigne habituellement «toute maladie vénérienne». Pour les besoins de cette classification, nous appellerons *honteuse* «toute maladie ou infection marquée négativement du point de vue social». Outre les maladies transmises sexuellement, nous incluons dans cette catégorie l'herpès, les poux de tête, de corps ou de pubis. Les dérèglements psychologiques et les incapacités sexuelles sont aussi socialement mal vus. Dans les marques de médicaments soignant ces maux, les termes faisant allusion à la maladie ou à l'infestation sont évités. Il s'agit ici d'un cas évident d'interdiction lexicale. Voici quelques marques faisant partie de ce groupe:

- *Eryc*: antibiotique qui soigne, entre autres, la syphilis primaire;
- *Para*: traitement de la pédiculose (poux de tête et poux de pubis);
- *Piportil L4*: antipsychotique;
- *Pro-Biosan*: traitement de la blennoragie;
- *R & C, Shampooing*: traitement des infestations de poux de tête, du pubis et de poux de corps.

Nous n'avons relevé aucune utilisation des termes relatifs à ces champs sémantiques dans les marques du corpus, l'interdiction se manifeste donc fortement puique l'on devrait s'attendre à quelques occurrences en raison du nombre imposant de médicaments soignant ces maladies. Il est compréhensible que l'on préfère occulter ces infestations et ces maladies parce que la plupart d'entres elles sont contagieuses et par conséquent, très mal perçues par la société.

3. **Les maladies graves**

Par le terme *maladies graves*, nous voulons désigner toutes les formes de cancer, les maladies mortelles et les états d'agonie. Toutes les marques de médicaments administrés dans ces situations taisent les allusions à la maladie ou au décès. Malgré le fort pourcentage de victimes du cancer, ce dernier terme n'est jamais utilisé. Il faut cependant souligner que dans la terminologie de la pharmacologie, on appelle *antinéoplasiques*, les médicaments contre le cancer. Voici des exemples de marques qui camouflent bien le rôle antinéoplasique ou antitumoral du médicament donné

Vumon parentéral	*Zanosar*	*Vepesid*
Fluorouracil Roche	*Hydrea*	*Mégace*
Wellferon	*Euflex*	

Cet escamotage est intéressant dans la mesure où cette maladie, et même l'évocation de cette maladie, suscite la crainte en raison de ses terribles conséquences. Toute référence au décès est esquivée. Ce dernier cas est explicable puisqu'en langue commune, au mot *mort*, correspondent une foule de synonymes euphémiques: *dernier sommeil, disparition, néant, dernier repos*, etc. Le créateur de marques a la possibilité d'éviter à la source toute allusion à la mort, notion fortement tabouisée. Pourtant, les occasions de recourir au mot *mort* ne manquent pas puisque le but de certains médicaments est de diminuer les souffrances des agonisants ou de contrer des infections mortelles. Et même, faire croire à la survie!

Malgré l'ouverture signalée en ce qui a trait à l'interdiction sexuelle et scatologique, il n'en demeure pas moins que certaines contraintes sociales limitent les créateurs de marques.

4. Les maladies à la mode

Il peut paraître aberrant de donner une connotation positive à certaines maladies, à des états de santé ou à d'autres aspects physiques qui nécessitent l'absorption de médicaments, de suppléments ou de lotions et crèmes de toutes sortes. On ne peut cependant nier que dans l'imagination populaire, les maladies cardiaques sont souvent des signes de réussite financière ou l'apanage de ceux qui occupent des postes à lourdes responsabilités. Toute initiative dont le but est d'améliorer l'apparence ou d'amincir la ligne à l'aide d'un ingrédient quelconque comporte aussi un certain attrait. Les termes relatifs à ces maladies ou à ces interventions esthétiques, loin de subir des interdits, sont au contraire bien mis en évidence dans les marques. Les formants désignant *coeur* (*cardio-*, *card-*, *cor-*) sont très fréquents dans les marques de médicamants prescrits pour ceux qui souffrent de maladies cardiaques *Cardizem* (agent anti-angineux), *Cardio-Green* (pour la mesure du débit cardiaque), *Tonocard* (antiarythmique), *Trasicor* (bêta-bloquant) et *Sotacor* (anti-angineux-antihypertenseur). Les termes connexes aux malaises cardiaques entrent aussi dans la composition des marques: *Minipress* (pression), *Rythmodan* (rythme) et *Détensol* (détente). L'usage de termes transparents ou peu scientifiques illustre notamment cette intention du créateur de marques de bien dénoter le produit. D'autres médicaments ou produits pharmaceutiques aux aspects positifs sont aussi identifiés très clairement:

- relatifs au soleil (bronzage): *Solaquin* (agent décolorant), *Solatène Roche* (agent photoprotecteur);
- supplément diététique (minceur): *Flexical*;
- vitamines: *Vitamines en sachets contre le stress*, *Vita-Vim*, *Super Vita-Vim*.

L'INTERDICTION ONOMASTIQUE

Il ne saurait être question ici de parler de rejet même si les noms propres ne sont pas très utilisés dans les marques de médicaments. On peut expliquer cette rareté par le fait que peu de fabricants ont un anthroponyme comme raison sociale; cela amenuise les possibilités de recours aux noms propres. À moins de choisir des noms de personnages, comme dans le cas très marginal des *Pierrafeu* (vitamines), toute utilisation gratuite d'un anthroponyme n'évoquant aucun lien avec le fabricant ne serait évidemment d'aucun intérêt. D'un autre côté, les apothiconymes (nom de fabricant), ou leurs formes abrégées, sont maintes fois récupérées pour la formation des marques. À l'instar des anthroponymes, aucun indice ne permet de déceler quelconque interdit.

CONCLUSION

Nous avons tenté de démontrer que l'euphémisme, sans être une préoccupation constante, entre en jeu pour cacher des réalités quelque peu crues. Cette constation peut paraître saugrenue lorsqu'elle fait allusion à un domaine aussi scientifique que la pharmacologie dans lequel on pourrait s'attendre à une démarche onomasiologique dépouillée, en principe de toute atténuation ou de toute considération affective. On peut expliquer cette ambiguïté terminologique par les considérations suivantes:

1- Malgré son statut de langue de spécialité, la nomenclature commerciale des médicaments est utilisée en dehors d'un cercle fermé de spécialistes comme c'est habituellement le cas pour la plupart des technolectes. Cette diffusion hors-domaine nécessite souvent la simplification de certaines dénominations au détriment de la précision notionnelle. Il faut comprendre que certains médicaments sont vendus dans le grand public et une appellation simple et dépouillée de toute allusion choquante facilite la mise en marché. D'ailleurs, les marques de médicaments

vendus librement sont plutôt simples tandis que celles des médicaments vendus sur ordonnance, plutôt complexes.

2- En outre, le domaine de la pharmacologie est le seul domaine où les marques de fabrique font l'objet d'une utilisation systématique et se confondent avec les termes propres à ce domaine. Par contre, le créateur de marques n'est soumis à aucune norme linguistique dans la mesure où il est libéré des contraintes relatives à l'uniformisation de la terminologie, son optique étant tout à fait contraire puisque le but de la marque est de distinguer, d'individualiser comme le fait un nom propre. Il n'est donc pas tenu à la rigueur de la démarche terminologique; son geste dénominatif pouvant emprunter au besoin la voie de l'euphémisme afin de rendre acceptable l'innaceptable.

BIBLIOGRAPHIE

BOULANGER, Jean-Claude, (1986) *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 166 p.

KROGH, Carmen, (1987) *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques 1987*, Toronto, Association pharmaceutique canadienne, pagination multiple.

12 *Analyse de la fluidité en L_2*

FRÉDÉRIC MASSÉ
Étudiant de 2e cycle
Université de Montréal

1. INTRODUCTION

La présente recherche a pour but de mettre en corrélation la fluidité orale des locuteurs du français L_2 avec les stratégies utilisées par ces mêmes locuteurs dans des tâches de résolution de problème. L'évaluation de ces stratégies relève d'une étude indépendante dont les résultats seront mis à contribution plus tard dans la deuxième partie de notre recherche. Nous présenterons ici ce qui constitue l'objet principal de la première partie du travail: décrire le plus rigoureusement possible la fluidité des locuteurs à travers les moyens d'hésitation qu'ils utilisent en discours spontané.

Cette description des habiletés de fluidité des locuteurs sera effectuée au moyen de l'analyse du discours oral. Fillmore a identifié quatre sortes de fluidité. La sorte de fluidité que nous avons choisie d'étudier est «l'habileté à combler le temps avec des paroles» (Fillmore 1979:93) et ce, principalement pour deux raisons. En premier lieu, pour l'intérêt pédagogique certain que représentent les «techniques» d'hésitation dans le développement de la compétence communicative chez les apprenants de L_2, et en cela nous rejoignons la position de Scanlon (1987). Deuxièmement pour l'applicabilité de l'approche méthodologique de l'analyse du discours à cette définition de la fluidité, qui semble à priori prometteuse.

2. DESCRIPTION DE L'ÉTUDE

2.1 Sujets

Les sujets qui ont participé à cette étude sont des élèves de l'école secondaire de Betsiamites, petite commmunauté montagnaise située sur la Côte-Nord, à une cinquantaine de kilomètres de

Baie-Comeau. Nous avons interviewé 20 sujets, soient 5 élèves de secondaire III, 12 de secondaire IV et 3 de secondaire V. Les locuteurs, qui étaient âgés entre 16 et 18 ans, ont évidemment tous le montagnais commne langue maternelle. Le français, qu'ils n'utilisent généralement qu'à l'école (depuis la première année, cependant, à raison de 100% du temps de classe mis à part une heure par cycle de 9 jours qui se déroule en montagnais) constitue leur langue seconde.

2.2 Procédure pour la cueillette des données

Durant chaque entrevue, deux tâches ont été présentées aux sujets. La première tâche consistait à décrire le contenu d'un dessin, celui d'un parc urbain où des enfants jouent et où un grand nombre d'activités se déroulent. La deuxième tâche consistait pour le sujet à raconter à l'expérimentateur (moi-même) une expérience de son choix parmi les trois suivantes: «1) la fois où tu as été le plus heureux; 2) la fois où tu as eu le plus peur de mourir; 3) la fois où tu as été le plus gêné». De plus dans la deuxième tâche, contrairement à la première, le sujet avait droit à une minute de réflexion pour fixer son choix et se rappeler les événements se rapportant à l'histoire.

2.3 Corpus et échantillon

Le corpus oral enregistré est ainsi constitué de 20 descriptions et de 20 narrations spontanées, réparties sur plus de 120 minutes de bande sonore. La taille de l'échantillon choisi pour l'analyse et la segmentation acoustique des énoncés a été fixée à une minute par tâche discursive. Le choix de l'échantillon a porté sur la première minute, compte tenu que passé cette période, une intervention de la part de l'examinateur s'avérait souvent nécessaire.

2.4 Variables analysées

Dans les travaux récents, la fluidité est souvent examinée à travers la lunette des pauses et des hésitations (faux départs,

répétitions, etc.). Dans le cadre méthodologique élaboré par Grosjean et Deschamps (1972), les pauses et les hésitations sont regroupées sous le vocable «variables temporelles».

Les variables temporelles se divisent en variables primaires se retrouvant dans tout type de discours quel qu'il soit, et en variables secondaires, qui peuvent être soit présentes soit absentes. Les deux variables primaires simples que nous allons étudier sont: le nombre de pauses (S, pour «silence») et la longueur moyenne des pauses (LMS)[1].

Les variables secondaires que nous allons étudier sont les pauses remplies, les répétitions et les faux départs.

Les pauses remplies ont été divisées en deux catégories: les pauses remplies par des sons (dont la réalisation la plus fréquente est «euh» en français) notées PRS, et celles remplies par des mots (dont la manifestation la plus fréquente est «pis» dans notre corpus) notées PRM.

exemple 1: Ce que je vois c'est *euh* -S (euh = PRS) (*S4D1*)[2]

exemple 2: Une personne qui fait du jogging. -S *Pis* -S V-
Deux enfants qui jouent avec un cerf volant (pis = PRM)
(*S8D1*)

Les répétitions, notées R, englobent toutes les répétitions dépourvues de valeur sémantique (par exemple, l'intensificateur dans «très très grand») quelle que soit leur longueur: répétitions de phonèmes, de syllabes, de mots ou de groupes de mots.

exemple 3: il a... *il a* plus bu là. (il a = R) (*S6N1*)

[1] Seules les pauses d'une durée dépassant 250 millisecondes ont été comptées, afin de ne pas prendre en considération les coupures dues à l'articulation (ex.: les occlusives) et pour des raisons psychoacoustiques.

[2] S4D1 indique que l'exemple est tiré de la description effectuée par le sujet 4 (premières 30 secondes).

Le faux départ (FD) réfère à tout énoncé interrompu après un phonème, une syllabe, un mot ou un groupe de mots.

exemple 4: où il y a beaucoup -S- -FD- un terrain (*S7D1*)

2.5 Problèmes soulevés par l'analyse et solutions adoptées

Un des problèmes que nous avons rencontré fréquemment durant la phase de transcription de l'échantillon a été le statut du «pis» dans l'analyse. Un mot «pis» donné est-il une conjonction ou une hésitation? Comment rendre l'analyse du «pis» de façon systématique?

Voici l'analyse que nous avons adoptée des occurences de «pis» dans le discours des sujets, en tenant compte de ses différents contextes d'apparition. Lorsque «pis» se trouve en milieu de suite sonore, c'est-à-dire ni précédé ni suivi d'une pause, nous l'avons classé d'emblée comme un pis «conjonction». D'autre part, lorsque «pis» apparaît entre deux pauses, c'est-à-dire deux périodes de silence, nous l'avons classé comme une hésitation de type PRM.

exemple 5: V- Il a glissé *pis* on -S- -FD- il a FD- C'était une côte. (*S7N2*)

exemple 6: V- Un avion -S- -V- dans le ciel. -S *Pis* -S V- montagne (*S15D1*) (pis = PRM)[3]

Il restait alors deux contextes d'occurences du mot «pis» à traiter: ceux où «pis» est soit précédé soit suivi d'une pause (mais pas les deux). Lorsque «pis» (suivi ou non de «euh») est suivi d'une pause, c'est-à-dire qu'il survient en fin de suite sonore, comme le montre l'exemple 7, il a été considéré comme une conjonction reliant deux énoncés.

[3] Lorsqu'un «pis» d'hésitation est suivi d'une occurence de «euh» d'hésitation, nous avons adopté la convention de transcription suivante: la séquence «pis euh» a été considérée comme une occurence de PRM.

exemple 7: V- J'av... J'avais jamais a... J'avais jamais appris à conduire une motoneige *pis* euh -S V- J'étais très jeune je pense je devais avoir -S-

D'autre part, dans le cas où «pis» est précédé d'une pause et suivi d'un énoncé, il a été évidemment traité comme une conjonction[4].

exemple 8: V- Je vois un homme courir -S V- *Pis* un -S- -FD- une fille qui joue avec un cerf-volant (*S9D2*)

Un autre problème posé par la transcription du corpus oral est celui du traitement du cheva dans l'analyse. On reconnaît facilement des hésitations dans les «e» prononcés à la fin des mots comme «vois», «prends» et «allé». Mais qu'en est-il à la fin des mots comme «femme», «de», «le», «promènent», etc.? Sommes-nous en présence de chevas ou d'hésitations? Étant donné que la présence du cheva en français québécois peut varier en fonction du niveau plus ou moins soutenu du discours du locuteur (sa relative spontanéité, en quelque sorte), nous avons convenu, à cette étape-ci, de considérer ces «e» comme des chevas plus ou moins allongés.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Nous présenterons ici les premiers résultats obtenus par les sujets en fluidité. Le tableau ci-dessous montre les fréquences d'occurrences de chacune des variables étudiées pour les sujet 1, 2 et 3. Les résultats montrent bien la grande variation qui se retrouve dans l'ensemble du corpus.

[4] Dans l'échantillon entier de 40 minutes, nous n'avons observé que deux cas où -S V- «pis» est suivi d'un «euh» d'hésitation suivi à son tour d'un énoncé non précédé d'un -S (exemple: -V- avec -PRS- mon ami. -S V- *Pis* euh on est allé mettre collets. (*S16N1*). Le mot «pis» dans ce contexte a été alors considéré comme une hésitation (ainsi, «pis euh» = PRM).

TABLEAU 1

RÉSULTATS

	Sujet 1 Descripteur	Sujet 1 Narrateur	Sujet 2 Descripteur	Sujet 2 Narrateur	Sujet 3 Descripteur
S	20	20	29	28	23
PRS	5	6	5	2	8
PRM	0	2	7	2	0
FD	1	3	2	10	1
R	4	2	5	5	1
Total	30	33	48	47	33
Durée S (ms)	28912,8	27706,7	26976,5	21403,2	34687,1
% S	48,12%	46,18%	44,96%	35,67%	57,81%
Durée moy.	1445,6	1385,3	930,2	764,4	1508,1

Dans la présente discussion, nous voulons donner une illustration du type d'observation qui peut être faite, à partir du classement des données, sur les différences individuelles dans l'acquisition des habiletés langagières de fluidité. Nous nous limiterons ici à la première tâche, soit la tâche descriptive, puisque le même genre d'observations et de raisonnements peuvent s'appliquer à la tâche narrative.

Les sujets 1, 2 et 3 sont dans la même classe (secondaire 4) et sont âgés respectivement de 17, 18 et 17 ans. On observe que le discours du sujet 1 est caractérisé par le nombre relativement peu élevé de pauses (20) comparativement à celui du sujet 2 (29). Les pauses plus nombreuses chez le sujet 2 ont, comme on devait s'y attendre, une durée moyenne plus courte. Cette tendance à pauser beaucoup se reflète également chez le sujet 2 par le nombre élevé de pauses remplies (PRS + PRM), en particulier le nombre impressionnant d'occurrences de PRM. Notons que parmi les 7 PRM observées, 6 comportent le mot «pis» et l'expression «en tout cas». Il est donc plausible d'envisager que chez le locuteur 2, le mot «pis» occupe une place prépondérante dans les moyens d'hésitation utilisés.

Contrairement au discours du sujet 2, celui du sujet 3 ne compte aucune occurrence de PRM. Les séquences «pis euh» sont remplacées chez ce dernier par des sons de remplissage. Parmi les 8 occurrences de PRS, on retrouve 7 «euh» et 1 «mmm». De plus, les pauses sont en moyenne plus longues que chez les deux premiers sujets. Différence plus marquée, la proportion de pauses dans l'échantillon est plus grande chez le sujet 3 que chez les deux premiers. Les observations descriptives faites sur les données quantitatives serviront de base à l'évaluation de la fluidité des locuteurs en L_2.

4. CONCLUSION

Il est clair qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour une compréhension précise de ce concept intuitivement si évident qu'est la fluidité orale. La description rigoureuse des caractères qualitatifs et quantitatifs du discours produit par les apprenants constitue certes une étape préalable. Dans cette perspective, nous espérons qu'une recherche descriptive et exploratoire comme celle-ci pourra contribuer à un éclairage moins tamisé et plus opérationnel sur les facteurs de fluidité en L_2.

BIBLIOGRAPHIE

FILLMORE, C.J. (1979): "On Fluency", FILLMORE C.J., KEMPLER, D. et WILLIAM S.Y. éd, *Individual Differences in Language Ability and Language Behavior*. New York: Academic, pp. 85-101.

GROSJEAN, F., DESCHAMPS, A. (1972): «Analyse des variables temporelles du français spontané», *Phonetica* 26, pp. 129-156.

HENDERSON, A., GOLDMAN-EISLER, F. et SKARBEK, A. (1966): "Sequential Temporal Patterns in Spontaneous Speech", *Language and Speech*, 9, pp. 207-216.

OLYNYK, M. (1983): *Second Language Fluency and The Evaluation of Professional Competence in a Military Setting*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 172 p.

SCANLON, T. (1987): "Improving Fluency in Spoken French Through a Study of Native Pause Behavior", *Foreign Language Annals*, Sept., pp. 345-352.

13 *Analyse des constructions de ÊTRE POUR en français du Québec*

LINDA PÉPIN
Étudiante de 2e cycle
Université de Sherbrooke

Dans cette recherche, deux parties du discours nous intéressent particulièrement: le verbe et la préposition. Notre choix s'est arrêté sur le verbe *être* accompagné de la préposition *pour*. Nous y soulevons l'hypothèse que *les dictionnaires, grammaires, glossaires, lexiques, etc., d'hier et d'aujourd'hui* (dans ce cas ci de la fin du 19e siècle jusqu'à aujourd'hui), *n'ont pas su et ne savent toujours pas comment décrire adéquatement les emplois de «être pour» en français du Québec*. Nous allons d'abord démontrer leurs faiblesses et ensuite pallier ce manque en suggérant un modèle d'analyse complet des emplois en français du Québec.

Ce modèle d'analyse consiste à isoler tous les emplois de cette construction dans le corpus de données textuelles québécois de l'Université de Sherbrooke (B.M.T.), à les classer selon un certain ordre et à en faire une analyse sémantique et syntaxique. Les sens absents du corpus, mais répandus de nos jours au Québec, seront ajoutés à la liste.

L'analyse de ce travail repose principalement sur les données recueillies dans le corpus B.M.T. Cette banque de données textuelles comprend 1 million de mots et se divise en 10 tranches égales de 100 000 mots: 5 tranches d'enquêtes orales et 5 tranches de textes «écrits pour être dits».

Pour les besoins de ce travail, tous les temps, personnes et modes du verbe *être* ont été retenus, sauf lorsque *être* était rencontré en compagnie d'un autre auxiliaire. Les chiffres entre parenthèses à la droite des exemples correspondent à la référence dans le B.M.T.

> [...] t'es *fait* pour entrer dans les Dames-de-Saint-Anne. (810 75:3)
> [...] j'éta *venu* pour ça. (316 177:19)

De plus, n'ont pas été retenus les énoncés où *être* et *pour* étaient entrecoupés d'un adjectif.

Je suis *bon* pour faire ça vite. (321 148:15)

Pour mener à bien ce travail, nous avons opté pour une classification inhabituelle, différente de la méthode d'analyse peu détaillée retrouvée dans la plupart des dictionnaires, lexiques, glossaires et grammaires. Voici, par exemple, l'information que donne le *Petit Robert* (1987) à propos de *être pour*:

ÊTRE POUR:

A) *Être pour ou contre qqch. Être pour une politique indépendante*: vouloir, adhérer à.

Notre méthode est particulière dans le sens qu'elle aborde l'expression étudiée d'une toute autre façon. Sa description, beaucoup plus longue et complète, est faite, entre autres, à l'aide des termes «aspectuel, modal, existentiel», valeurs que nous allons rencontrer pures ou associées aux valeurs possessive et locative ou combinées entre elles. Des informations sur la nature du sujet et du COD, sur les possibilités de conjugaison du verbe être, du déplacement du COD, etc., sont ajoutées à notre analyse.

Dans ce travail, nous avons d'abord dépouillé 25 dictionnaires, glossaires et grammaires, lexiques français et québécois/canadiens. Voici, selon nous, les raisons qui font que ces ouvrages de références sont de mauvais outils pour décrire les emplois de l'expression *être pour*.

1ère: La répartition des sens donnés

Les ouvrages ne s'accordent pas pour ce qui est de la qualité et de la quantité des définitions données à l'expression. La répartition des 9 sens se fait comme suit:

a) en faveur de, être partisan: 7 ouvrages français (F) et 1 québécois/canadien (Q) en font mention.
b) afin de, dans le but de: 3F
c) être capable de, être de nature à: 5F, 1Q
d) être sur le point de: 5F, 7Q
e) être responsable: 2F
f) être le locataire de: 1F
g) devoir: 2F et 1Q
h) destination: 2F
i) représenter: 1F

Parmi ces ouvrages:

8 dictionnaires donnent 0 sens de *être pour*;
4 dictionnaires donnent 1 sens de *être pour*;
8 dictionnaires donnent 2 sens de *être pour*;
3 dictionnaires donnent 3 sens de *être pour*;
2 dictionnaires donnent 4 sens de *être pour*.

2ème: emplois mentionnés

Les dictionnaires laissent le lecteur perplexe quant aux emplois mentionnés: quels sont les emplois anciens, ceux qui se sont maintenus ou ceux qui sont disparus et quels sont les sens modernes de l'expression? Seul Dupré (1972) fait une distinction entre «autrefois» on disait et «aujourd'hui» on dit.

3ème: citations

Presque tous les ouvrages utilisent des citations d'auteurs du 16e et 17e siècle (Vaugelas, Molière, et Corneille) pour attester leurs définitions. Nous ne mettons pas en doute l'emploi mais nous croyons qu'un rajeunissement s'impose.

4ème: mises en garde

Les ouvrages consultés répètent les mises en garde faites par des auteurs du 16e et 17e siècle, déjà vieilles de deux à trois cents ans.

5ème: **lieux d'utilisation**

Un seul ouvrage sur vingt-cinq consultés, donne une précision quant au lieu d'utilisation de l'expression.

6ème: **syntaxe et sémantique**

On ne parle nulle part de la nature du sujet et du complément, de leur place dans la phrase, de leur variations modales, aspectuelles, etc.

Nous proposons ici un modèle descriptif complet de l'expression *être pour*. Nous verrons que les Québécois font un emploi beaucoup plus grand de *être pour* que les ouvrages de références le laissent croire: les résultats de la répartition des sens donnés décrits ci-dessus, identifient seulement 4 emplois de l'expression *être pour* au Québec, soient les sens a), c), d) et g). Dans cette étude, plus de 14 sens différents de l'expression utilisés aujourd'hui au Québec ont été identifiés.

Pour mieux comprendre ce modèle, nous avons divisé cette partie en 3 blocs:

a) SN *être pour* SN: → 8 sens
b) SN *être pour* INF: → 4 sens
c) Divers → sens non analysés

SN *ÊTRE POUR* SN

1. *sens*: «être d'accord avec», «en faveur de»

Je suis pour le français (986 414:4)

caractéristiques: Structure à valeur modale (pure) qui demande un sujet animé obligatoire et un complément nominal effaçable ou manifesté par un déictique comme «ça». En prononçant la phrase, on verbalise l'accord. Cette construction permet la conjugaison de *être* à tous les temps sans que le sens de l'énoncé soit altéré.

2. *sens*: «travailler au»

Y était pour le transport des voitures. (988 29:3)

caractéristiques: Structure à valeur modale où un sujet animé exprime une volonté. La présence d'un complément nominal inanimé est obligatoire. La conjugaison aux temps présent, futur et passé composé se fait sans problème.

3. *sens*: «destiné à»

Les fleurs étaient pour maman. (935 137:18)
Cet os est pour le chien.

caractéristiques: Structure à valeurs aspectuelle, modale et possessive. Un prédicat contenant un SN destinataire animé est obligatoire. Le complément nominal n'est pas effaçable. Si les conjugaisons aux temps présent, imparfait et futur sont acceptées, le passé composé, lui, est interdit.

4. *sens*: «servir à», «servir dans»

Ce tapis est pour le salon.

caractéristiques: Structure à valeurs existentielle et locative où aucune volonté n'est exprimée et aucun procès envisagé. La présence d'un sujet inanimé et d'un COD nominal inanimé est exigée. La conjugaison aux temps futur, imparfait et passé composé se fait sans problème.

5. *sens*: «destiné à aller à» (sans mouvement)

Ce train est pour Montréal.
Ce colis est pour Paris.

caractéristiques: Structure à valeurs existentielle et locative où un sujet nécessairement inanimé/-humain et un SN complément de lieu sont présents. La conjugaison aux temps futur et imparfait est possible mais le passé composé est ici refusé.

6. *sens*: «en route vers/pour» (avec mouvement)

Ce train est pour Montréal

caractéristiques: Structure à valeurs modale, locative et aspectuelle où décision, mouvement et destination à atteindre se succèdent. L'action est déjà commencée mais n'est pas encore terminée. Un sujet -animé/-humain est attendu. La conjugaison aux temps présent et imparfait est possible, le futur et le passé composé sont refusés. Le COD, SN de destination, ne peut être autre chose qu'un nom de lieu: ville, pays, village, etc.

7. *sens*: «dans le but de», «pour cette raison», «afin de»

C'éta pour l'argent. (311 290:25)
Je suis là pour ça / Je suis là pour cette raison.

Caractéristiques: valeurs locative, existentielle et modale. Deux types de sujet peuvent y prendre place: soit un sujet animé/±humain ou -animé/-humain. Souvent manifesté par un déictique comme «ça», le complément nominal n'est pas effaçable. La conjugaison de *être* aux temps futur, imparfait, présent et passé composé se fait sans problème.

8. *sens*: «représenter»

Je sais aussi ce que vous étiez pour elle. (835 112:3)
Son oreiller était pour lui sa seule consolation.

Caractéristiques: Structure à valeur existentielle seulement car il y a absence de décision et de procès en cours. Un sujet ±animé/ ±humain et un complément nominal animé/humain sont exigés. La conjugaison aux temps futur, présent, passé composé et imparfait est possible sans que le sens de l'énoncé en soit changé.

SN ÊTRE POUR + INFINITIF

1. *sens*: «dans le but de», «afin de»

Ce sera pour l'investir.
Alle était là pour le recevoir. (340 41:5)

Caractéristiques: Structure à valeur modale où un sujet animé doit être reconstitué, ce qui explique que *pour* ne dépend non pas de *être* mais du verbe présupposé. Sans la particule *là*, l'énoncé se prête à plusieurs interprétations. La conjugaison de *être* aux temps présent, futur et imparfait se fait sans problème; l'emploi du passé composé, lui, suscite des doutes.

2. *sens*: «sur le point de» (avec intention)

Les autres éta pour arriver. (301 82:3)
L'oeuf était pour éclore

Caractéristiques: Structure à valeurs aspectuelle et modale où un sujet SN animé/± humain est présent. La conjugaison aux temps présent et imparfait est possible; l'aspect étant déjà présent (futur proche), le futur est refusé.

3. *sens*: «sur le point de» (sans intention)

Tu devais le sentir que t'étais pour être malade. (404 40:2)
Le mur du château était pour tomber à terre. (337 95:3)
Je savais que ma robe était pour faire ça. (659 4:18)

Caractéristiques: Structure à valeur aspectuelle où un prédicat verbal sous forme infinitivale et un sujet ±animé/±humain est obligatoire. Si la conjugaison de *être* au futur est refusée, celle aux temps présent, imparfait et passé composé est permise.

4. *sens*: «S'il arrivait que», «si je devais»

Si je suis pour mourir de ça, je mourrai de d'ça, ça reste là. (048 4:10)
Si ma radio est pour lâcher, aussi bien qu'elle lâche tout de suite.

Caractéristiques: Structure à valeurs aspectuelle et modale où un C.O.D. sous la forme infinitivale et un sujet animé sont obligatoires. La conjugaison aux temps futur est refusée à cause de l'aspect (futur proche) déjà présent dans la phrase.

5. *sens*: «devoir»

Suis-je pour l'accepter dans nos rangs?

Caractéristiques: Structure à valeurs modale et aspectuelle où un sujet humain/animé fait face à une prise de décision ou à une hésitation. Seule la forme interrogative permet de conserver le sens de *devoir* à *être pour*.

DIVERS

Aux 14 emplois déjà mentionnés ci-haut, s'ajoute ici la catégorie «divers» qui regroupe tous les autres emplois particuliers non analysés: constructions figées, semi-figées, qui introduisent un complément circonstanciel de temps, etc.

C'est ben pour dire. (369 400:22) / J'y suis pour rien. (497 63:20)
Que ce soit pour ainsi dire. (870 77:26) / Ils sont pour beaucoup dans mon choix. (653 28:18)
J'ai trop peur qu'y soye là pour vrai. (404 76:10) / C'est pour longtemps / pour toujours.

Comme nous nous en doutions et comme nous l'avons vu tout au long de ce travail, le verbe *être* est un des verbes les plus complexes de la langue française. Il pose souvent problème lorsqu'il se présente seul ou qu'il est accompagné d'autres verbes ou mots-outils. Si nous avons réduit notre champ d'étude à *être* accompagné de *pour*, c'est qu'il y en aurait eu trop long à dire.

Nous avons confirmé notre hypothèse en démontrant plusieurs faiblesses des ouvrages de références, la plus grande se situant au niveau de la qualité et de la quantité des définitions données. Nous croyons qu'un grand effort a été fait de ce côté, mais un aussi grand reste à faire: il faut augmenter les descriptions des emplois, nous l'avons vu, nous sommes passés de 9 à 14 emplois différents; les responsables doivent intégrer des attestations plus modernes qui se voudraient vraiment le reflet

de l'usage; des indications à propos des emplois typiques à certaines régions doivent faire partie d'un bon ouvrage de référence, etc. Nous avons aussi démontré qu'une importance doit être accordée à la syntaxe.

Ces opérations maintenant complétées, nous sommes convaincus que le tour de la question a été fait, que beaucoup a été dit à propos de *être pour*. Ce modèle d'analyse complet pourra certainement servir à des études ultérieures.

14 *Glottalisation en franco-québécois*[1]

MOSTAFA SHOUL
Étudiant de 3e cycle
Université Laval

Le phénomène phonatoire sur lequel nous essaierons d'attirer l'attention du lecteur est assez banal en soi, mais sa description connait quelques problèmes terminologiques dus à une certaine ambiguïté ou à un certain chevauchement sémantique. C'est pour cette raison qu'avant d'exposer le phénomène en question nous nous proposons de passer en revue les termes les plus souvent utilisés dans les textes avant de porter notre choix sur ceux qui ont une définition plus appropriée et dont la fonction qualificative est justifiée.

Cet embrouillamini terminologique découle de la source même des productions phoniques. Ces dernières relèvent du larynx, organe crucial, qui de par sa nature et ses fonctions multiples, génère des sons de différentes catégories.

Si on écarte de prime abord les mots **laryngé** et **laryngien** qui, dans leur acception commune, qualifient ce qui est relatif au larynx, et les termes **glottal** et **laryngal** qui semblent désigner une «consonne dont le lieu d'articulation se situe au niveau du larynx, ou plus précisément de la glotte» (Mounin 1974), nous aurons besoin de nuancer les autres.

Les termes **glottalisé**, **laryngalisé**, **éjectif** et **coup de glotte** restent sujets à caution étant donné l'usage qu'on en fait. Le moins évasif d'entre eux est **coup de glotte**. Ce terme qui, normalement, désigne une occlusive glottale a plusieurs synonymes dérivés de

[1] Pour la présente étude, nous avons utilisé le corpus de José Padilla (M.A., Université Laval, 1990); nous l'en remercions. Notre reconnaissance va également à M. Pierre Martin pour ses commentaires et ses conseils pertinents.

langues diverses. Ainsi on a le **glottal stop** en anglais, le **knacklaut** en allemand, le **stød** en danois, le **hamza** en arabe. M. Pei (1966) donne deux appellations du coup de glotte en anglais, le **glottal stop** et le **glottal catch**, avec deux définitions légèrement différentes; mais, finalement, il dit qu'elles sont synonymes. Alors que tout le monde est d'accord sur la synonymie des termes cités dans les différentes langues et dont le sens évoque l'occlusion de la glotte, il semble qu'en même temps on refuse la notion d'occlusion. A.M. Cochran (1979:290), par exemple, reproche à Pei (1966) de considérer une occlusive glottale («glottal stop») comme une occlusive («stop»)! T. Priestly (1976:268) soutient qu'une occlusive glottale n'est pas nécessairement une occlusive. K. Ringgaard (1962:203), pour sa part, avance que le stød danois qui ressemble à un «hoquet et est décrit des fois comme une occlusive glottale» se caractérise par un flux d'air qui n'est jamais vraiment bloqué mais seulement restreint par une constriction des cordes vocales. La question qui se pose ici est: est-ce qu'une occlusive est finalement une occlusive ou pas? Par définition, à notre avis, elle doit l'être, autrement elle ne se serait pas appelée occlusive.

Pour ce qui est des termes **laryngalisé**, **glottalisé** et **éjectif**, la façon dont ils sont utilisés s'avère plus déconcertante. D.Goyvaert (1989:235) constate que le terme **glottalisé** est devenu vide de sens car souvent utilisé pour désigner des sons éjectifs, injectifs, laryngalisés ou des articulations pulmonaires accompagées d'une occlusive glottale. Maddieson (1984), parmi les auteurs visés par Goyvaert d'ailleurs, confond **glottalisé** et **laryngalisé** et ne semble pas faire la différence entre **éjective** et «**glottalic**» d'une part et **laryngalisé** d'autre part. Dubois (1974) confond dans son dictionnaire **glottalisé** et **éjectif**. Pour Mounin (1974) **aspiration** équivaut à **glottalisation**.

Ce genre de confusion ne permet guère une description et une classification claires des sons concernés. Il va sans dire qu'il faut assigner un sens précis et univoque à ces termes. Nous adopterons pour la présente analyse les termes définis à la manière de quelques auteurs tels que Ladefoged et Crystal et dont le sens nous semble assez motivé. Avant de classer un son comme étant

glottalisé, éjectif, etc., il faudra distinguer les productions phoniques qui ne sont pas de la même catégorie. Ainsi, on peut grossièrement identifier trois catégories. La première relève de l'articulation et comprend deux types, simple et complexe. L'articulation simple peut être illustrée par [t], par exemple. L'articulation complexe consiste en deux mouvements articulatoires – complets ou incomplets – entretenant une relation de subordination: articulation principale et articulation secondaire. Ici l'on pourrait parler, à titre d'exemple, d'une dentale colorée par les traits d'une vélaire ou d'un coup de glotte et on dirait qu'elle est vélarisée ou glottalisée. La deuxième catégorie a plutôt trait au mode de vibration des cordes vocales ou à l'état de la glotte. Dans ce cas on peut avoir quatre états pertinents à la parole: celui qui permet la vibration des replis vocaux, celui dont résulte l'aspiration, celui qui produit le chuchotement et finalement celui qui génère la laryngalisation («creaky voice»). **Laryngalisé**, le terme qui nous intéresse ici, est relatif à la laryngalisation, donc à l'état de la glotte et n'est aucunement de l'ordre de **glottalisé** et encore moins de **glottal**. Quant à la troisième catégorie, elle englobe les trois différents mécanismes de courant d'air, classés en anglais comme **pulmonic**, **glottalic** et **velaric air stream mechanisms**. Le terme **éjectif**, entre autres, désigne un son qui est produit par l'un de ces mécanismes, le **glottalic**. Donc si on considère les termes utilisés, on s'aperçoit que chacun jouit d'une certaine spécificité et renvoie à des phénomènes de différentes natures.

Les termes étant définis, nous considérerons maintenant la manifestation éventuelle de l'un ou l'autre événement phonatoire en franco-québécois. Après l'audition d'un corpus existant et exploité à d'autres fins, nous avons constaté que la manière «déviée» d'articuler le /t/ n'était pas aussi sporadique que nous le pensions. La présente étude ne se veut être, à ce sujet, ni concluante ni statistique, mais elle vise seulement à souligner l'existence de ce phénomène en offrant des résultats relatifs, voire impressionistes.

Si l'objectif de ce travail est très restreint, c'est surtout dû à un corpus, lui aussi, très limité, car sélectionné pour nos besoins à partir d'un corpus plus large. L'échantillon sur lequel nous avons travaillé consiste en un groupe de six mots

comprenant le /t/ dans le même contexte, i.e. entre une voyelle antérieure mi-ouverte ([ɛ]) et une nasale bilabiale ([m]). 15 locuteurs, que nous avons catégorisés comme jeunes et âgés, ont répété ces groupes de mots.

ANALYSE

La première analyse que nous avons effectuée est tout simplement auditive. Nous en avons conclu que tandis que la majorité des locuteurs articulaient un /t/ normal, quelques-uns le prononçaient d'une ou de plusieurs manières différentes. Si on ne prend pas en considération les variantes aspirées ou non relachées qui demeurent toutefois très proches du /t/ idéal, nous pourrons répartir les réalisations diverses de /t/ en trois catégories: le [t] ordinaire, le [ʔ], ou coup de glotte, et une articulation complexe qui combine une principale, i.e. celle du /t/, et une secondaire sous forme d'un léger coup de glotte. Cette dernière catégorie est celle que nous avons définie comme glottalisation. Tandis que [t] et [ʔ], sons relevant des deux premières catégories, restent clairement identifiables à l'oreille, le troisième se montre moins saisissable. Ce caractère inconsistant est probablement dû au fait que l'articulation principale qui est le [t] est affaiblie par un manque de pression supraglottique, celle-ci n'étant plus alimentée par la pression subglottique qui est bloquée par la fermeture de la glotte. Le coup de glotte, à son tour, est escamoté par l'articulation du [t]. Ce qui rend encore moins aisée la perception du [t] glottalisé, c'est que déjà pour une articulation simple, comme c'est le cas de /t/ et /ʔ/, on peut avoir des réalisations fluctuantes à un certain degré; par conséquent, pour ce qui est d'une articulation complexe comme le [t] glottalisé, la probabilité de variation est supérieure. En effet, dans ce cas, il faut compter les possibilités et les degrés de changement de l'une et de l'autre articulations d'une part et de leur interaction d'autre part. En résumé, on pourrait dire, selon nos données, qu'entre un [t] et un [ʔ] bien typés, nous avons toute une marge transitoire qui reste le domaine du [t] glottalisé. Ce diagnostic auditif a été en grande partie corroboré par une analyse acoustique.

L'analyse acoustique, il faut le souligner, n'est en aucun cas détaillée. Elle consiste surtout en la comparaison de visu de la configuration d'une partie des spectrogrammes des mots digitalisés (Voir spectrogrammes). Si on fait abstraction de la différence des fréquences laryngiennes selon l'âge et le sexe du locuteur, on remarquera à première vue que chez le même individu cette fréquence peut varier vers la fin des formants de [ɛ] et ce, suivant la réalisation qu'il fait de /t/. Nous avons donc mesuré l'espace qui existe entre les dernières stries laryngiennes avant l'occlusion et nous l'avons comparé avec celui s'intercalant entre les stries du début des formants du [ɛ]. De plus, comme deuxième paramètre, nous avons mesuré la durée du «silence» de l'occlusive afin de pouvoir conclure si elle varie d'un type de réalisation à l'autre.

RÉSULTATS

En ce qui concerne les mesures du premier paramètre nous avons trouvé des différences significatives. Les séries de stries qui représentent les vibrations glottales sont régulières chez le locuteur qui prononce l'occlusive comme [t]. Plus il est âgé, plus les barres ont tendance à se distancier, mais d'une façon uniforme du début du [ɛ] jusqu'à sa fin. Par exemple, chez les informateurs âgés on trouve un intervalle régulier de 7 à 8 ou de 8 à 9 ms entre deux stries, et chez les plus jeunes de 3 à 4 ms. Lorsque le /t/ est réalisé [ʔ], on observe un changement de fréquence très visible sur le spectrogramme. Plus on arrive vers la fin des formants de [ɛ] plus les barres deviennent espacées. La différence entre la durée de l'intervalle au début du [ɛ] et à la fin de ce segment est de 2 ms au moins et pouvant atteindre 10 ms, la moyenne étant de 3,5 ms.

Le [t] glottalisé, quant à lui, suit une configuration de vibrations laryngiennes intermédiaire. En d'autres termes, le [ɛ] qui le précède se différencie des [ɛ] ayant lieu avant les deux occlusives comme suit: les pulsations glottales finales ne sont pas régulières mais elles sont moins espacées qu'avant le [ʔ], d'autre part cette chute subite de fréquence n'affecte qu'un minimum de pulsations. Comme à l'oreille, la reconnaissance acoustique d'une glottalisée

n'est pas facile, car ici de même on a une sorte de continuum concernant l'irrégularité de la fréquence laryngienne entre voyelle plus [t] et voyelle plus [ʔ]. L'insuffisance du corpus ne nous permet pas de modéliser un seuil de fréquence irrégulièrement bas qui séparerait les traits déterminants d'un [ɛ] précédant [ʔ] et ceux d'un [ɛ] précédant une glottalisée.

Le deuxième paramètre n'est pas significatif quant à la différenciation des sons glottalisés et des coups de glotte. La durée de silence qui commence immédiatement après la fin de [ɛ] pour finir à l'amorce formantique de la nasale varie d'une glottale à l'autre. Cependant, et d'après le corpus traité, cette durée semble d'une manière générale plus ou moins réduite pour les coups de glotte (et les glottalisées) et non pour les occlusives dentales. Une dernière remarque à faire sur cette durée qui, normalement, indique le silence de l'occlusive est que lorsqu'il s'agit de dentale, il y a dans beaucoup de cas persistence de bruit, dû certainement au voisement de [t], qu'on peut voir sur le spectrogramme. Aussi, on peut voir du bruit relatif à l'aspiration, chose qui n'a pas lieu avec les coups de glotte.

CONCLUSION

L'analyse à laquelle nous avons procédé n'est pas approfondie et ne peut arriver à des conclusions définitives étant donné l'insuffisance des échantillons. Ce que nous espérons avoir réussi à faire est de mettre en relief l'existence de cette variation phonétique. Ce qui a été nécessaire à cette tentative est de définir la terminologie à utiliser. Ainsi dans le cadre terminologique déterminé, nous avons pu déduire que les prononciations peu orthodoxes de /t/ en français québécois n'étaient ni laryngalisées, ni éjectives, bien que cela puisse être vrai dans d'autres contextes. Sans entrer dans des détails statistiques ou sociolinguistiques, nous avons pu constater que c'étaient les locuteurs les plus jeunes, en particulier les enfants, qui avaient tendance à glottaliser le /t/ ou à le remplacer par un coup de glotte. À l'exception de quelques cas de glottalisation, chez les personnes âgées on trouve des articu-

lations normales de la dentale avec toutefois des variations impliquant son aspiration, son voisement partiel ou l'absence de sa phase de relâchement.

Nous avons donc vu que le /t/ dans le contexte cité peut devenir un coup de glotte ou au moins glottalisé et ce chez les jeunes surtout. Il s'agit de savoir à quel degré ce phénomène est propagé dans la population jeune du Québec. S'il s'avérait qu'il est très répandu, il serait temps de le faire entrer en ligne de compte. Dans le cadre de la reconnaissance automatique de la parole, par exemple, il serait de rigueur d'admettre le [ʔ] et le [t] glottalisé comme variantes de l'occlusive sourde dentale.

SPECTROGRAMMES

Spectro. n.1 [ɛt] dans «embêtement»

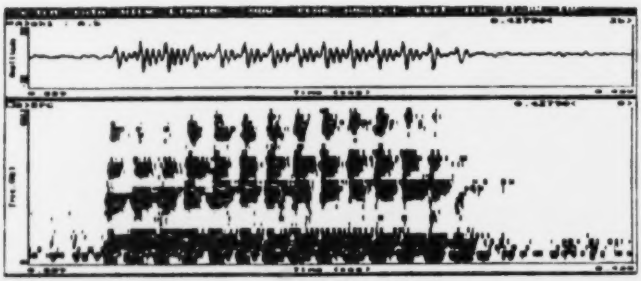

Spectro. n.2 [ɛtʔ] dans «entêtement»

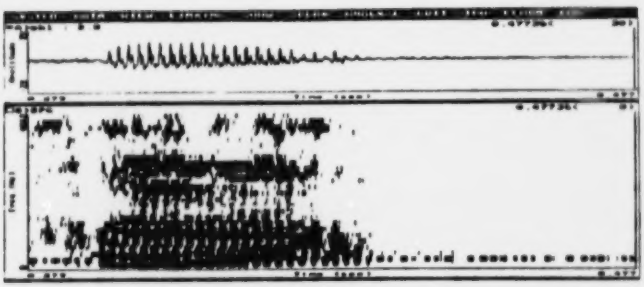

BEST COPY AVAILABLE

Spectro. n.3
[ɛʔ] dans
«nettement»

BIBLIOGRAPHIE

COCHRAN, A., M. (1979): "The Diverse Roles of Glottal in Papua New Guinea Languages", *9th International Congress of Phonetic Sciences*, Vol. I, Copenhagen.

DUBOIS, J. (1974): *Dictionnaire de Linguistique*, France, Berger-Levrault.

GOYVAERT, D. (1989): "Glottalized Consonants: A New Dimension", *Revue de Phonétique Appliquée*, Nos 91-93, Université de l'État de Mons.

MADDIESON, I. (1984): *Patterns of Sounds*, Cambidge University Press.

MOUNIN, G. (1974): *Dictionnaire de la Linguistique*, PUF.

PEI, M. (1966): *Glossary of Linguistic Terminology*, Columbia University Press.

PRIESTLY, T. (1976): "A Note on the Glottal Stop", *Phonetica*, vol. 33, no. 4.

RINGGAARD, K. (1962): "The Pronunciation of the Glottal Stop", *Phonetica*, vol 8, no. 4.

BEST COPY AVAILABLE

L'Association des étudiant(e)s diplômé(e)s inscrit(e)s en langues et linguistique (AÉDILL) de l'Université Laval organise chaque année un colloque permettant aux étudiant(e)s-chercheur(e)s de deuxième et troisième cycles de présenter l'état d'avancement de leurs travaux. Organisé en totalité par les étudiant(e)s de deuxième et troisième cycles, ce colloque est le seul en son genre au Québec. Il regroupe des étudiant(e)s provenant de plusieurs universités canadiennes.

La présente publication fait état de ces travaux qui touchent plusieurs domaines de recherche soit, la linguistique, la traduction et la didactique.